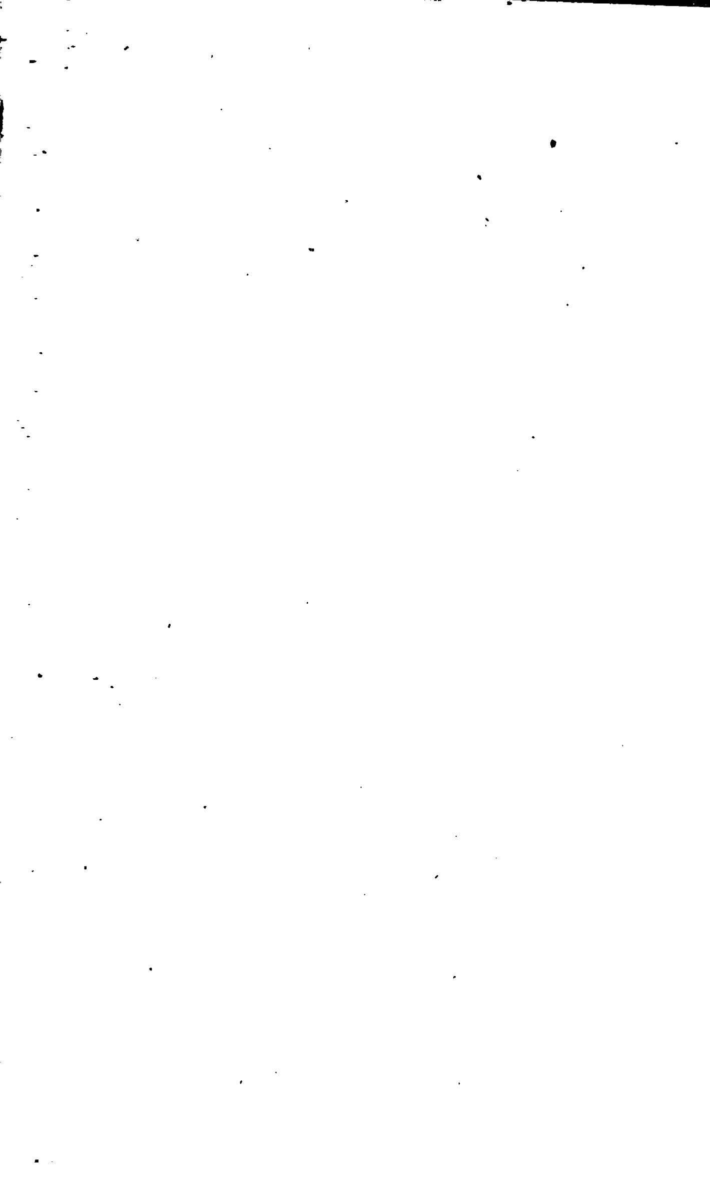








POÉSIES FRANÇOISES

DES XVe ET XVIe SIÈCLES

Paris. Impr. Guiraudet et Jouaust, 338, rue S.-Honoré.

RECUEIL

DE

POÉSIES FRANÇOISES

DES XVe ET XVIe SIÈCLES

Morales, facétieuses, historiques

RÉUNIES ET ANNOTÉES

PAR M. ANATOLE DE MONTAIGLON

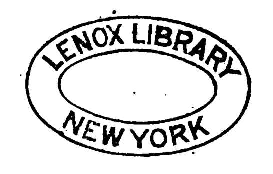
Ancien élève de l'école des Chartes
Membre résident de la Société des Antiquaires de France

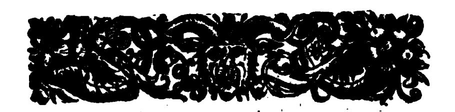
TOME V



A PARIS
Chez P. JANNET, Libraire

MDCCCLVI


LENOX LIBRARY
NEW YORK



Le Debat de la Damoiselle et de la Bourgoise, nouvellement imprimé à Paris, très bon et joieulx[1].

Ung jour de may trouble et pluvieux,
En gectant au doz ma chemise,
Moitié courcé, moitié joyeulx,
Entre servitute et franchise,
Ainsi que j'euz la teste mise
Sur le bort de mon orillier,
Me vint frapper ung vent de bise
Qui me fist tout droit soumilier.

En ce sommeil, pour abreigier,
Eus lors maintes menues pensées
Pour adoulsir et engreigier,
De riz et de plours enlacées;
Puis, ses fantasies-là passées,
Volay en ung palais de flours,
Où là, par journées compassées,
On tenoit l'echiquier d'Amours[2].

1. Cette pièce, que nous avons copiée sur l'exemplaire de M. Cigongne, est un in-4 goth., sans titre, de 10 ff., sous la sig. A-B, la première de 6 et la seconde de 4 ff., 36 lignes à la page. L'impression est souvent incorrecte.

2. C'est-à-dire la cour ou le parlement d'Amours, On

Du lieu dit proprins et de l'aistre[1]
Ne sçaroye la moitié conter;
Brief, c'estoit ouvrage de maistre;
Il n'y failloit mettre n'oster[2];
Livres n'y failloit point porter :
Car gens d'Amours, qui là estoient,
Savoient les drois sans reciter
Et sur le champ en disputoient.

Là ne gaignoient riens advocas,
Par ce que les parties proposent
Et plaident de (la) bouche leur cas;
Mais leurs conseilliers bien y glosent.
Praticiens aller n'y osent;
Car c'estoient trestous coustumiers,
Et font les laix[3] et en disposent
Comme s'ils en estoient sommiers[4].

Si advint, ainsi que j'entray
Dedans le parc de l'auditoire,
Que fronc à fronc je rencontray
Deux femmes dignes de memoire,
Commençant si très hault à braire
Que on leur imposast silence;
Mais onc(ques) ne se voulsirent tayre
Jusques elles eurent audience.

se rappelle l'Echiquier de Normandie, dont M. Floquet a écrit l'histoire au commencement de ses Études sur le parlement de Normandie, et, à Londres, la cour de l'Echiquier, qui y existe encore avec ce nom.

1. L'*aistre*, c'est l'*atrium ;* mais *proprins* est-il pour *pourpris ?* — 2. Imp.: ny oster. — 3. C'est-à-dire les lois. — 4. Cf. la note, p. 30.

L'une si estoit Damoiselle,
Jeune, gente, droite et ligière,
Gracieuse, tout oultre belle,
De bel acueil, doulce manière,
Digne d'estre grant tresorière
D'amans, querant avancement,
Parlant en très bonne manière,
Ne trop peu ne trop largement.

L'autre partie estoit Bourgoise,
Gente, bien faicte de corpsaige,
Bruyant quelque part qu'elle voise,
De grant maintien et hault courage,
Très hardie et aspre en langaige
Pour ung homme à ses piéz confondre;
Il n'est avocat, tant soit saige,
Qu'il n'eust grant paine à luy respondre.

LA BOURGOISE *commence.*

Ceste Bourgoise commença,
Comme la première arrivée,
A plaider son cas çà et là,
Disant que en l'avoit grevée
Par une entreprinse levée
Contre elle sans occasion,
Dont la court estoit abreuvée,
En requerant provision.

LA DAMOISELLE.

Mes seigneurs, dist la Damoiselle,
Jà besoing ne feust de plaidier
En jugement ceste querelle,

Ains[1] se deust par amys vuider.
En moy n'a tenu d'accorder,
Ainçoys mon povoir en ay fait;
Mais oncques n'y veult accorder,
Tant se sent seure de son fait.

LA BOURGOISE.

Vous dirés ce qu'il vous plaira;
Mais icy, seur, avez grant tort,
Car jà sceu ne trouvé sera
Que je refusasse onc acord;
De toucher plusieurs offrent fort
Pour les cueurs des oyans atraire;
Mais tousjours, quant ce vient au fort,
Ne veullent plaider ne acroire.

LA DAMOISELLE.

Je suis contente de ma part
D'avoir ung seul juge et vous deux
Pour ouyr nostre cause à part,
Sans jà plaider devant tant d'yeulx,
Aussi la chose en vauldroit mieux
Affin qu'alleurs le bruit n'en volle,
Et encroire jeunes et vieulx
Regarder si je feiz l'estolle[2].

LA BOURGOISE.

Vous parlez tousjours au plus loing
De là où le cueur si vous maine;
Prandre arbitres n'est jà besoing
Qui ne veult batre l'eaue en Seine.

1. Imp. : Ainsy. — 2. Peut-être la sotte, de *stolida*.

Nous sommes en court souveraine;
Ceans n'y a faveur n'envie;
De tant prescher ce n'est que peine:
Qui l'aura millear [milleur?] si l'envie.

LA DAMOISELLE.

Quant est à moy, rien ne demande
Qui ne me sera demandant;
S'on m'asault, faut que me deffende,
En mon honneur et droit gardant.
Sur vous avez tort evidant :
La fin en monstrera le fait.
Et sur ce point le President
Leur dist qu'ilz venissent au fait.

LA BOURGOISE.

Mes seigneurs, il est verité
Que j'ay servy long temps Amours,
En froict, chault, yver et esté,
Où j'ay souffert maintes doulours,
Et, combien que de nuyt[s] et jours
Je soye plus aisnée sus et jus,
Neantmoins, pour ses grans atours,
Elle veult aller au dessus.

LA DAMOISELLE.

De tant que le soleil est hault
Et plus luisant que n'est la lune,
De tant devons aller plus hault
Que le chapperon, sans blasmer une,
Pour quoy ont Noblesse et Fortune
Baillé l'onneur aux damoiselles;

Ainsi le veult raison commune,
Ne l'aage n'y vault[1] deux senelles[2].

LA BOURGOISE.

Voire doncques les dernières,
Tort ou droit, si iront devant
Et precederont les premières;
Pour leur noblesse, trut avant[3]!
Les saiges seront vers le bant[4];
Tout sera pareil, clerc et maistre;
Ainsi verrés doresnavant
Les oisons mener les oyes[5] paistre.

LA DAMOISELLE.

Il n'est oyson, beste ne viau,
Qu'il faille mener pasturer.
Qu'aillons devant n'est pas nouveau;
A cela vous devez mirer.
Bref, dessoubz vous fault endurer
Et l'avaller doubz; c'est le point.
De le gaigner par murmurer
L'on ne le vous souffrera point.

LA BOURGOISE.

Je ne veulx riens gaigner ne prandre[6],
Aussi le mien perdre ou donner;
Chascun vive sans entreprandre

1. Imp. : veult. — 2. Le fruit de l'aubépine.

3. Trouc avant, trouc, je suis sonée.
(*Monologue de la Chambrière*, dans ce recueil, t. 2, p. 250.)

4. Impr. : bout. — 5. Impr. : ouyes. — 6. Imp. : perdre.

Ses faulx honneurs sans gouverner.
Devant m'apartient cheminer [1],
Car j'ay droict et possession.
S'on vous [y] laisse dominer,
Ç'a esté par opression.

LA DAMOISELLE.

Au regard de la joyssance,
Les Damoiselles l'ont prescripte ;
Quant au droit, nous avons sentence ;
Ainsi à mon fait je persiste.
A vostre maxime qu'inciste [2]
Que l'aisnée doive estre maistresse,
Ceste coulleur est trop petite ;
Car icy n'a lieu droict d'aisnesse.

LA BOURGOISE.

Et, ce mon fait est si contraire,
Par Dieu, je le prouveray bien,
Et feissiez bien de vous en taire ;
Car la noblesse n'y fait rien.
Celle est noble qui faict du bien,
Et peult porter livrée et armes ;
Nous sommes toutes d'un mesrien [3];
Pour Dieu, n'entrons point en ces termes.

LA DAMOISELLE.

Vous laiserez la chose à tant ;
Par Dieu, seur, je le vous conseille,

1. Imp. : napartient chemines.
2. Imp. : qui inciste.
3. *Merrain*, bois ; nous sommes toutes faites de même.

Car vous le perdrez tout contant:
Devant yrons, qui que le vueille;
Aussi sommes nous l'arbre et feuille
D'où l'onneur et [le] fruict prenez,
Ne par vous bien ne s'appareille,
Se de nous vous ne l'aprenez [1].

LA BOURGOISE.

Ceste mensonge est dampnée,
Et parlés trop arrogamment;
Car, dès que une femme est née,
On lui baille premierement
Chaperon pour abillement;
Aussi l'honneur d'eulx est greigneur;
Dire le vous veulx plainement,
Madame vault bien monsieur.

LA DAMOISELLE.

Se, par vostre propos, l'en porte
Chaperon au commencement,
Et puis après l'en s'en deporte
Pour prendre l'atour honyement,
Cela demonstre clerement
Que l'atour est plus noble chose,
Et par ce je prens jugement;
(Ne) n'y fault aultre texte ne glose [2].

1. Imp. : ne le prenez.

2. Brief, mon opinion seroit
Que, pour terminer la querelle,
Ceste fille cy deveroit
S'abiller à mode nouvelle,
Porter moytié drap, moitié toille,
Moytié escarlatte et velours,

LA BOURGOISE.

Celle qui le chaperon laisse,
Pour couvrechief et atour prendre
Cuide(r) monter, mais elle abaisse;
Car ilz sont de toille trop tendre;
Le vent les fait voller et fendre[1];
Mais le chaperon tousjours dure,
Ne la pluye n'y peult estandre,
Car il a[2] double couverture.

LA DAMOISELLE.

Tous biens viennent de couvrechief[3],
Et tient la personne plaisante;
Du chaperon n'est que meschief;
C'est une chose trop pesante
Qui ne fait point la femme gente,
Tant vient choir sur le collet,

> Moytié bourgeoise et damoiselle,
> Moytié chapperons et atours.
>
> (Coquillart, *Les drois nouveaulx*, éd. de M. Tarbé, I, 94.)

1. La vieille expression latine de *ventus textilis* leur convient à merveille. On voit très fréquemment dans les miniatures des manuscrits du XV[e] siècle des voiles posés sur le bonnet conique, longs par derrière et par devant, couvrant jusqu'à la bouche la figure, qui est aussi visible que s'il n'y eût pas de voile, et cet effet est rendu avec trop de soin pour ne pas être la représentation de la vérité. C'étoit quelque chose d'analogue, comme fabrication, à notre gaze d'argent.

2. Imp. : Car ilz y a.

3. Imp. : crevechief.

Dont souvent telle en est dolente
Qui porte le col maigre et lait.

LA BOURGOISE.

Se vous dictes cela pour moy,
Grant tort avez, ma damoiselle,
Car je cuide estre, sur ma foy,
Aussi gente que vous et belle;
Ma chair n'est point fardée de toille,
Ne n'a, Dieu mercy, que redire;
Vous vous bruslez à la chandelle;
Il me desplaist de le vous dire.

LA DAMOISELLE.

Cela ne vous doit point desplaire,
Ne moy pas trop esmerveiller.
Il est saige qui se scet taire,
Sans de tant choses soy mesler;
Se vous taichez à ravaler
Droict, pour tant ne se mue et bouge;
De vouloir au dessus aller,
Vous vous boutez à la mer Rouge.

LA BOURGOISE.

Belle seur, parlons par raison,
Sans tirer à yre et vengence;
Quant ils sont deulx d'une maison,
Vous savez qu'il y a ordonnance
Que l'aisnée a la preeminance,
Et doit la jeune preceder;
Par quoy n'y a point d'aparance
De me vouloir retrogarder.

LA DAMOISELLE.

Ce sont [là] tous regars suppostz,
Et à vous [très] mal entendu,
Car cela n'est point à propos;
Allez, vous y ay respondu.
Pensez (que) pommes de capendu,
Si sont plus nobles que chastaignes;
D'y replicquer c'est temps perdu;
Je vous en dy bonnes enseignes.

LA BOURGOISE.

Vous entrés maintenant au boys,
Et vous allés parler[1] des pommes;
Là n'est pas le chemin au boys;
Je vous respons que dames sommes,
Et aussi que vous et les hommes
Nous devez honneur et service;
Versez de nous drois point ne sommes[2];
A vous n'à nully préjudice.

LA DAMOISELLE.

De dire qu'ayez seigneurie,
Vous n'en avez ne grain ne goucte,
Et est une vraye mocquerie
D'ainsi oser hauser le couste.
Je dy plus, affin qu'on l'escoute,
Que soubz nous estes en servaige,
Et si ne povez, somme toute,
D'un amant recepvoir hommaige.

1. Imp. : parles.
2. Déchues, de *versus*.

LA BOURGOISE.

Par Dieu, s'il tient de nous en fief,
Tout du long l'en luy recevra,
Et si n'avez pas le relief
Ou le quint[1] qui deu en sera,
Croyés qu'on vous en gardera;
Plus que vous on n'est serf ne biche;
Ne rien on ne tient ne tiendra
De vous, m'amye, s'il n'est en friche.

LA DAMOISELLE.

(Nous) avons seigneurie et justice,
Ressort à souverainneté,
Juges commis pour l'exercice[2],
Pour puissance et auctorité.
Mesmes, quant ung amant boutté
Est en amours, vous le sçavez,
Nous doit serment de feaulté;
Car telz droiz nous sont reservez.

LA BOURGOISE.

Tous amoureulx se viennent rendre
A nous pour aprandre à savoir,
Et povons d'eulx telz sermens prendre
Comme vous et le recevoir;

1. Le *relief*, c'étoit le droit payé au seigneur lorsque changeoit de mains un bien qui relevoit de lui. Il varioit selon les coutumes. Le *quint* ou le *quint relief*, c'est la cinquième partie du prix de la terre vendue, qui étoit payée, selon les localités, soit par l'acheteur, soit par le vendeur, soit quelquefois par les deux et par moitié.

2. Imp. : l'excercite.

Oultre, pour hommage et devoir,
Nous baillent la bouche et les mains,
Sans bonnet, sans çainture[1] avoir;
Mais vous en passés bien à mains.

LA DAMOISELLE.

Il nous font plus grant reverance;
Aussi nous appartient-il mieulx.
Tout premier, pour obeyssance,
Eulx, à genoulx et clos les yeulx,
Promectent que, jeunes et vieulx,
Nous serviront sans contredire;
Mais voz vassaulx ne sont pas tieulx,
Car eulx mesmes n'en font que rire.

LA BOURGOISE.

Les miens ne brisent leur foy
Emplus que les vostres, cousine,
Et le mal, que cuidiez en moy,
Peult estre en vous mesme, voisine;
Brief, vostre cueur trestout devine
Les choses avant qu'elles adviennent;
Laissons noz Heures à ce signe[2];
Celles qui sont bien si se tiennent.

LA DAMOISELLE.

Par tout y a distinction
Et dy que tel amant peult estre
De si noble condicion

1. Imp. : tainture. — 2. *Signe* est le *signet* dont on marque dans les livres l'endroit où l'on s'arrête; cela revient donc à dire : Restons-en là sur ce point.

Que vous n'y avez que congnoistre
Comme s'ilz ont botte ou pié destre[1]
Ou vestus de velours ou soye ;
Ains fault à nous, comme à leur maistre,
Malgré vous, qu'on nous les renvoye.

LA BOURGOISE.

De riens si ne sert la vesture
Quant à la domination ;
Car ceulx où Amours et Nature
On[t] fait leur operacion,
Ains fault par desiracion
Qu'ilz passent tous par my noz mains,
Et avons juridicion
Comme vous tous, ne plus ne moins.

LA DAMOISELLE.

Au moins n'avez pas droit d'aubaine,
Ne n'oseriez en une feste,
S'à ung amoureulx fault l'alaine,
Aller vers luy frocter sa teste
Ne mettre jà main sans requeste,
En quoy baillons auctorité ;
Car, s'il meurt, lês biens par conqueste[2]
Sont nostres sans difficulté.

LA BOURGOISE.

S'il chet par fièvre ou maladie

1. *Ou* pour *au*. Faut-il conclure de là qu'il a été un moment de mode d'avoir à chaque pied une chaussure différente, par exemple une botte au pied droit et un soulier au pied gauche? — 2. On sait les vieux termes de droit *conquêt* et *acquêt*.

Qui le viengne au cueur embrasser,
Sans ce que personne le die,
Le povons illec redresser,
Chauffer, frotter et delasser,
Et puis, si l'ame va dehors,
Ce qu'il a devons amasser,
Car les biens ensuivent le corps.

LA DAMOISELLE.

Tout le contraire est verité.
Encores vous di-ge plus fort,
Q'un gallant en amours boutté,
Bruyant ou faisant son effort,
S'il a, par devise ou confort,
Colet de satin ou pourpoint,
Posé qu'il n'y ait que le bort[1],
Vous pour tant[2] n'en congnoistrez point.

LA BOURGOISE.

Il n'y a si grant maistre ou seigneur,
Plain de soyes perces ou viollettes,
Qui ne nous facent grant honneur
De leur bien et chières parfaictes;
Car les tenons en amourettes,
Comme vous faictes, et ferons;
A satin ne sommes subjectes :
C'est trop ravalle[r] chapperons.

LA DAMOISELLE.

Aussi voz cuisses sont petites
A les asséoir et tenir;

1. Imp. : broct. — 2. Imp. : portant.
3. Imp. : Aussi noz tcuissez sont trop petites.

Mais les nostres sont pieçà duictes
Pour les aymans entretenir
Que vous ne pourriez soustenir;
En vos girons n'on[t] pas les hausses[1];
Aussi n'ont garde d'y venir,
Car ils gasteroient là leurs chausses[2].

LA BOURGOISE.

De les nettoyer ou torcher,
Dame, pas n'en avez la peine,
Et, quant le vouldriés reproucher,
Si vous prénez par la poictrine,
C'est vous qui gattez leur poulaine,
De vostre grant get et pourfit;
Et sont illec à grant alaine,
Qui n'est pas souvent leur pourfit.

LA DAMOISELLE.

Quant il y a nopces ou feste,
De baiser[3] n'avez point puissance;
Trop bien savez hochier la teste

1. Cotgrave explique *hausse* par semelle de soulier et *haulse* par barrage pour élever l'eau.

2. On sait l'usage des hommes pendant tout le moyen âge de s'asseoir, dans les réunions, sur le bord des robes des femmes, sur des carreaux, sur leurs manteaux, ou même à terre, qui s'est conservé jusqu'au temps des Précieuses. (Cf. dans cette collection la préface du Dictionnaire de Somaize, I, p. XXII.)

3. On sait le long usage, réservé aux gens de bonnes maisons, de baiser les femmes sur la bouche par manière de salut. Il n'a cessé complétement qu'au XVIIe siècle, où

Par manière de contenance,
Au moins se vous n'avez licence
Et congé de nous par avant,
Qui est bien grant experience
Que nous devons aller devant.

LA BOURGOISE.

Que nous vous demandions congié,
Mal au cueur ne vous fera guières;
Mais vous avez cela songé :
Assez en estes coustumière.
Point ne suis vostre chamberière,
Je veux bien que vous le sachez,
Et que jà n'yrez la première
Pour chose que vous quaquetiez.

LA DAMOISELLE.

Nous sommes icy en justice;
Se c'est raison, l'endurerés.
On entent bien vostre malice;
Faictes du pis que vous pourretz;
Car au dernier vous apaiserez
Non obstant vostre gros langaige,
Ne pas maistresse ne serez :
Qui se taist, souvent fait que saige.

LA BOURGOISE.

Pour vous je ne me tayray point,
Ni ne me laisseray fouller :
Puis que l'injure l'onneur point,

l'on s'en souvenoit encore, et la question de Thomas Diafoirus : *Baiserai-je, papa?* doit être entendue dans ce sens.

Jamais ne la vouldroie laisser;
Et brief, à vous ouyr parler,
Sommes plus serves que varletz,
Ne pas dignes sommes d'aller
Porter[1] après vous les balaiz[2].

LA DAMOISELLE.

Ilz sont en paradis terrestre
Quant sus noz robbes les mettons,
N'ailleurs jamais ne vouldroient estre,
Tant doulcement là les traictons;
S'ilz sont chaulx, nous les evantons[3]
En les tirant par les cheveux,
Et là les povres valletons
Nous font [lors] promesses et veulx.

LA BOURGOISE.

Quant telz gens se viennent frotter
Vers nos gerons et qui recullent,
Nous les faisons danser, saulter[4]
Si fort que presque ilz s'afollent.
Ilz rient aux cieulx et en l'air vollent;
Tout leur est ung, vallées, montaignes,
Et puis, s'il baisent ou acolent,
S'en vont ès haultes Allemaingnes[5].

LA DAMOISELLE.

De baisiers prendre et entamer

1. Imp. : D'allez—Porteres. — 2. Les eventails. Ils ont encore cette forme dans l'Orient.

3. Imp. : evantrons, qui est peut-être pour evanterons.

4. Imp. : saulter, danser.

5. Ils se croient au troisième ciel.

Amoureulx sont jà tout tannez;
Helas! l'on les deveroit dragmer[1]
Sans leur estre si[2] tost donnez,
Mais il [leur] sont habandonnez.
Ainsi chascun en veult avoir.
Donc les haulx biens sont contempnez,
Et y devroit la court pourvoir.

LA BOURGOISE.

Je suis en (grant) pensée et esmoy
Et voudroye qu'il m'eust cousté
Ung traict de sanc [de] desurs moy[3],
Et que remède y feust boucté;
Car ilz n'est si meschant croclé
Qui ne veille tendre la bouche
Et qui n'ayt le bec aprestè
De baiser avant qu'on luy touche.

LA DAMOISELLE.

Et certes, vous estes subgectes
De nous servir et radresser
Par derrière noz collerectes,
Quant le vent les fait reverser,
Et estes tenues de trousser
Nos robbes, quant saillons en place,
Puis, pendant ce qu'allons dancer,
Vous devez garder nostre place.

1. De *Drachma*. Cf. t. III, p. 105.

2. Imp. : et.

3. Qu'on m'eût saignée, qu'on m'eût tiré une palette de sang.

LA BOURGOISE.

Ceste maxime là est faulse
Et par[l]e trop arrogamment.
S'il chet sur nous brouet ou saulce,
Quant on les veult mettre ou dresser,
Tenus estes de ratisser[1]
Les taiches de vostre cousteau,
Puis, de (la) table voullons passer,
Vous devez tirer le tresteau[2].

LA DAMOISELLE.

En vostre cas n'a aparance
Qui se puisse en riens soustenir,
Et voit-on bien que c'est vengence
Qui vous fait cela maintenir;
Si gros cueur n'y fault plus tenir;
Car tous jours aurons les honneurs;
Aussi à nous voiez venir
Aujourd'uy les plus grans seigneurs.

LA BOURGOISE.

Seigneurs ont liberal arbitre
D'aller où est leur bon desir,
Et n'avez aucun droict ne tiltre[3]
Dont nous en puissez dessaisir;

1. Imp. : rutissez.

2. Comme on le voit dans les miniatures, les tables à manger, surtout quand elles étoient d'une certaine dimension, n'étoient posées que sur des tréteaux ; c'étoit un moyen de leur donner à volonté la grandeur dont on avoit besoin. Mais la strophe entière est une allusion à toute autre chose. — 3. Imp. : ne nestre tiltre.

Car ilz prennent plus de plaisir
De baver[1] avec chapperons,
Qui[2] font d'estre à terre et gesir
Illec emprès sur voz tallons.

LA DAMOISELLE.

Vous n'avez habits ne joyaulx
Pour cueurs à amans resmouvoir,
Chesnez d'or, coliers ne anneaulx
De velours à les recevoir.
Aussi n'oserez-vous avoir
Robes ne couvertes de soye,
Ne gorgias, donc on peult veoir
Le tetin qui donne grant joye[3].

1 Parler. — 2. Pour *qu'ils*.

3. Dans les miniatures du XVe siècle on peut voir, quand le surcot est ôté, ou même seulement quand il est ouvert, que la robe de dessous, à manches justes et montant jusqu'au cou, est percée à l'endroit des seins de deux ouvertures rondes garnies d'une toile transparente qui les laissoit voir dans leur entier, et qui pouvoit être ou un morceau rond seulement un peu plus grand que l'ouverture, ou plus probablement, Cotgrave le traduisant par gorgerette, un fichu entier qui ne paroissoit que là et autour du cou. C'est précisément ce qu'on nommoit *gorgias*, de la gorge qu'il montroit. Il suffira de ce passage de Coquillart :

Un gorgias à pointe usée
Pour faire tetins à aureilles
(éd. Tarbé, I, 99; Recueil III, 236),

et de celui de Marot dans le *Blason du beau Tetin* (éd. in-4° de Lenglet-Dufresnoy, II, 239) :

Tetin qui soufles et repousses
Ton gorgias de deux bons poulses.

LA BOURGOISE.

Se n'avons robbes de satin
Pour faire monstre ou estandart,
Nous portons le petit patin
Et la boete [botte?] faulve à couvert,
Et pensez q'un beau corset vert,
Ou une chause bien tirée,
Vault bien ung tetin descouvert
Et robbe de soye figurée.

LA DAMOISELLE.

Vous resamblés beaucoup d'oyseaulx
Qui n'ont que la langue et la bouche;
Du premier leurs chans [1] sont beaulx;
Mais enfin leur voys en reprouche.
Bref, vostre fait au mien n'aprouche
En plus que fait coton à bourre.
D'aller devant là je ne touche;
C'est à demain; on le vous fourre.

LA BOURGOISE.

Mais c'est dommaige, belle dame,
Qu'on ne (vous) souffre pour vos beaulx yeulx
Devant tous villanie et blasme,
Et qu'on endure tous les jeux.
Parler toujours n'est pas le mieulx;
Au fol l'on baille la massue;
Jeusnes yront devant les vieulx;
Nous sommes bien : ma dame sue.

LA DAMOISELLE.

Quant n'y aroit raison, ne livre,

1. Imp. : leur champs.

Ne droict que raison naturelle,
Si fault-il conclure et ensuivre
Que l'onneur pour nous s'appareille ;
Oultre se l'une de nous vueille
Vous menes [mener?] à feste ou [à] dance,
Ce n'est que pour estre sa vielle [1]
Et en lieu d'aultre contenance.

LA BOURGOISE.

De ce ne vous devez doubter,
Car jamais tant d'onneur n'avez,
Sinon quant nous daignés hanter [2] ;
Mesmes, tout le bien que sçavez
Des bourgoises aprins l'avez,
Par quoy honneur et reverence
Tous jours faire vous leur devez :
Ce vous y oblige [3] conscience.

LA DAMOISELLE.

Or laisons cela à par soy
Et parlons ung peu par raison ;
Je vous demande en bonne foy
C'à vous [4], qui en toute saison
Convient garder vostre maison
Et en gros ouvraige employer,
Est [5] d'en donner telle raison
Comme avons, et si grand loyer.

1. Sa *vielle*, l'instrument de musique qui sert à faire danser, et alors le vielleur, qui accompagne celui qui le paie ; ou sa *vieille*, son *chaperon*, comme le seroit une vieille femme. — 2. Imp. : vous dq gnes hauter. — 3. Imp. : oglige. — 4. Imp. : nous. — 5. Dt.

LA BOURGOISE.

Seur, de cela si vous taisez,
Car, ains que soyez esveillée,
Mes gorgias sont empesez[1]
Et ma robe toute habillée.
Si ne soyez esmerveillée
Des grans biens que povons finer,
Donc vous devriez estre privée,
Qui dormez jusques à disner.

LA DAMOISELLE.

Coucher si tost ne povons pas
Comme vous, quant il fault dancer;
T[e]lle est ou lit qui ne dort pas,
Qui a bien ailleurs où penser.
Et, se peine avons sans cesser,
D'onneur doncques sommes plus dignes
Que vous, qui vous allez mucer
Et couchier avec voz gelinnes[2].

L'ACTEUR.

Sur[3] ce point cy les deulx parties
Se prindrent si fort à noiser
De parolles très mal parties,
Et tant que, pour les appaiser,
Leur fut dit qu'il yroient baiser
L'uys en bas, se plus caquetoient,
Et, pour leurs debatz apaiser,
Les gens d'Amours là y estoient.

Y oult lors ung vieulx advocatz
Querant son fourreau de lunectes;

1. Cf. p. 25. — 2. En même temps que les poules.
3. Imp.: Sont.

Qui avoit entendu leurs debatz,
Tant joua à clugnes-mussectes[1].
« Nulles informations faictes
N'y a », dist-il, « du cas qui court.
Aussi sont matières secrètes,
Dont nous rapportons à la court.

Il est question seullement
Du droit de partie à partie,
Par quoy ne povons bonnement
Nous eslire ne faire partie
Pour par oster la departie,
(Et) empeschement de voye de fait,
Se la chose estoit convertie
En enqueste, seroit bien fait.

Le president lors se leva
Et dit : « L'en y advisera ;
On voit bien comme tout en va,
Mais la court bref y pourvoyra ;
L'une et l'autre de vous[2] mectra
Devers la court en son endroit,
Et, ne vous chaille, on vous fera
A chascune justice et droict. »

A tant furent fermées les portes,
Et appellé(e)s les coustumiers[3],
(En) qui congnoissent toutes les sortes
Des droys derniers et premiers.
Les loix croissent en leurs vergiers,

1. A cligne-musette. Peut-être l'auteur a-t-il eu l'intention de faire en même temps un jeu de mots sur *clunes*. — 2. Imp. : bous. — 3. Qui ont étudié les *coutumes*, cf. p. 6.

Par quoy il ne leurs couste guièr[e]s
Et en jugent comme sommiers [1]
Ou exprès en tels matières.

Car la Bourgoise ilec souvent,
Derrière l'uys si escoutoit,
Et croy bien qu'el ouyst le vent
Que son fait très mal se portoit.
Si vint ung (des) seigneur(s) qui heurtoit
Pour assister en jugement,
Et alors, comme il caquestoit,
Elle entra dedens privéement.

« Holà ! », dist-elle, messieurs,
A vous icy me viens complaindre;
Vous sçavez que toute[s] faveurs
S'i font à tollir et restraindre;
Aussi chascun le doibt bien craindre,
Car il n'est droit si hault monté
Qu'on ne face le pire et mendre,
Quant on y a la voulenté.

« Or est-il vray que ma partie
A deulx des seigneurs qui sont cy
Parla yer à la departie
Donc j'ay [eu] ung pou de soucy.
Combien que de leur mercy
M'aient offert beaucoup de biens,

1. Imp. : sommieres. Par sommiers notre auteur entend : qui connoissent les *Sommes*, nom fréquemment donné aux livres encyclopédiques sur une science. On connoît la *Somme théologique* de saint Thomas d'Aquin et les nombreuses *Sommes de droit*. — Cf. p. 6.

Neantmoins je vous suply cy
Qui ne soient point au jugement. »

Les deux seigneurs ung pou rougi
Par quoy le President sy dist :
« M'amye, qui sont ceux qui le virent[1]
Pour ordonner de l'intendit?
Car d'ainsi charger sans mesdit,
Nous courrouçons et increpons. »
Et alors elle respondist :
« On leur a donné les chappons. »

La court de ce cas fut troublée,
Combien que ne fut averé,
Et eut sur ce grant asemblée,
Et par tous fut deliberé
Que le procès qui avoit duré
A juger jà [si] longuement,
Seroit reveu et reviré,
Et regardé plus amplement.

Cependant la Bourgoise alla
Soy recommander en mains lieux,
Et à tous les seigneurs parla
En leur riant du blanc des yeulx
Affin que son fait vaulsist mieulx,
Qu'elle sentoit fort empiré;
Mais qui est au jugement d'eux,
Il ne doibt point estre asseuré.

Or advint que le landemain
Tous les conseillers visitèrent

1. Imp. : voient.

Tout le procès de main en main,
Et sur icelluy obvièrent;
Ce fait, les parties appellerènt
Pour leurs arrestz venir oyr,
Dont toutes deux tant s'effraièrent
Qui cuidèrent evanouyr.

Adonc le President va dire :
« Or çà, amyes, je vous diré[1],
Nous ne cessasmes huy de lire
Voz procès qui a tant duré,
Et avons tout consideré,
Voz raisons et faiz peremptoires,
Et, tout bien veu et sçavouré,
La court vous appoincte contraires.

« Et, pour le cas qui est incertain,
Chascunne de vous produira
Quatre tesmoings dedens demain;
Mais, jusques ordonné sera,
La Demoyselle joyra
Par manière de recreance,
Et en dessus de vous yra;
Nous le vous disons par sentence. »

Tout à coup de ce jugement,
Qui sembloit estre merveilleux,
Ceste bourgoise eust tel tourment
Que (les) lermes lui vindrent aux yeux;
Puis fist ung souspir vers les cieulx,
Disant que, s'on finoit de toille,
Qu'elle seroit, par ses bons dieux,
[Et] qui qu'en groignast, damoiselle.

1. Imp. : je vous veulx dire.

Alors, comme tout esbloy,
Tremblant me prins à merveiller,
Et du debat plus rien n'oy;
Si commençay à m'esveiller
Et adrecer mon orillier,
Qui avoit lors beaucoup affaire,
Et dis que pour une nuyt veiller
Que je revelleroye l'istoire.

Ainsi vous voyez le Debat
De la Bourgoise et Damoiselle,
Que j'ay recitè par esbat,
Pource que la chose est nouvelle;
Mais guères ne vault la querelle;
Chascun soit content[1] de ses biens;
Il n'est de paix chose plus belle;
Qui n'a suffisance, il n'a riens.

Cy finist le Debat de la Damoiselle et de la Bourgoise. Imprimé à Paris pour Guillaume Bigneaux, demourant au bout du Pont au Meuniez.

1. Imp. : contempt.





La Complainte de France. Imprimé nouvellement.

M. D. LXVIII[1].

La Complainte de France.

Sonnet 1.

Satan, trop envieux de ma prosperité,
A voulu conspirer souvent à ma ruine,
Suscitant contre moy l'Angleterre voisine,
L'Espaigne, la Bourgongne et maint peuple irrité;

1. M. G. Duplessis, à qui l'on doit une réimpression de cette pièce, faite en 1834 à Chartres, par Garnier, et tirée à 48 exemplaires, l'a fait suivre de cette note, que nous transcrivons : « Cette petite pièce, si rare qu'elle est restée inconnue à tous les bibliographes, se recommande à la fois par son intérêt historique et par son mérite littéraire. Si, comme production poétique, elle présente quelques idées heureuses rendues avec autant de verve que d'énergie, elle a de plus l'avantage d'être l'expression fidèle et animée des opinions religieuses et politiques qui agitoient si vivement la société française du XVI[e] siècle. A ce double titre elle a paru digne d'être tirée de l'oubli. »

Mais tout cela n'a peu moindrir ma dignité,
Ains m'a fait honorer de maint triomphe insigne,
Dont Renommée a faict retentir sa buccine,
Qui a rendu Satan tout outre despité.

Alors il m'a esmeu une guerre civile,
Et certes celle-là m'a esté plus qu'hostile ,
M'ayant quasi reduitte à mon destin final.

O excellent bon-heur, quand je suis invincible
Si ce n'est par les miens ! O douleur indicible,
Quand les miens ont le cœur de procurer ce mal !

Sonnet 2.

Di-moy, mon fils aisné, ma substance plus chère,
Mon oingt et mon esleu, de tes frères le roy,
Roy sur tant de milliers mon mieux aimé, di-moy,
Quel traittement fais-tu à ta dolente mère?

C'est moy, moy qui le suis, et non ceste étran-
Qui a saisi la place en violant la loy; [gère,
C'est moy qui te produis le moyen, le dequoy,
Qui te fay redouter, qui fay qu'on te revère.

Ceste cy tend à mestre en mon seing l'estranger,
Et te fait à cela par ton conseil ranger,
Abusant de ton aage, encores peu instruite.

Si peus-tu bien juger que le dommage mien,
Où elle a mis son gaing, est proprement le tien;
Sur qui regneras-tu quand je seray destruicte?

Sonnet 3.

Reveille-toy, mon fils, revien à toy un jour,

Et voy que tu as mis le feu en tes entrailles,
Qu'à ton propre dommage en fureur tu travailles,
Et fay guerre à ta paix et banis ton sejour.

Ta noblesse, qui est de toy tout à l'entour,
Sont les nerfs de ton corps; elle fait que tu ailles,
Que tu ayes vigueur; elle fait tes batailles;
Elle est ton haut rempart; elle est ta forte tour.

Me voudrois-tu peupler de nation estrange?
A peine qu'à un joug pareil elle se range
Ne si fidellement, et se faut asseurer

Que, si tu ne veux point des tiens l'obeissance,
Qui jà par deux mil ans maintiennent ta puissance,
Moins elle te voudra nouveau prince endurer.

Sonnet 4.

Mon prince de Condé, mon attente seconde,
O combien j'ay pour toy d'extreme affliction,
Quand je voy que ton zèle et bonne affection
Sont reputez pour crime aux yeux de ce faux monde!

Il suffit toutes fois que ton faict lui responde,
Auquel on ne peut voir un poinct d'ambition,
Ains un zèle tout pur à ta religion,
Et au bien de moy, mère en mal'heure feconde.

En mal'heure je faux, puisque je t'ay produit:
Car, quoy que ton dessein m'apporte un aigre fruict,
Si voy-je bien qu'il tend à la gloire divine;

Et, puisqu'il est ainsi, plaindre je ne m'en veux,
Ains, pour un mal reçeu, j'en veux recevoir deux,
Car je sen tout mon bien naistre de ma ruine.

Sonnet 5.

Si tu n'avoy produit des enfans de ton corps,
Je ne t'estimeroy point femme, Catherine,
Car tu aime la guerre, œuvre non feminine,
Et nourris mes enfans en armes et discors.

Je t'ay veue en mon camp entre nos hommes
Ayse en oyant tonner canon et coulevrine, [forts
Oyant le tabourin, la trompette et sourdine,
Au lieu de violons, de lucs[1] et doux accords.

Allas-tu pas forger le couteau à Bayonne[2],
Qui m'a fait ceste playe? Est-ce pas toy, felonne,
Qui empesche la paix que je desire tant?

Tu n'es point en cela femme selon l'usage;
Mais tu l'es en ceci d'avoir cerveau mal sage,
Le cueur vindicatif et l'esprit inconstant.

Sonnet 6.

Le sage roy hebrieu, ne pouvant bien juger
De deux femmes laquelle estoit d'un enfant mère,
Fit semblant de vouloir deux parties en faire,
Pour après sa moitié à chascune ajuger.

1. C'est l'orthographe habituelle au XVI[e] siècle. Les *Discours non plus mélancoliques que divers* se terminent par « la manière de bien et justement entoucher les lucs et guiternes. »

2. L'entrevue qui eut lieu à Bayonne entre Catherine, la reine d'Espagne, sa fille, et le duc d'Albe, est de 1565.

La fauce mère adonc consentit de leger;
Mais la vraye pria que plustost l'estrangère
Eust le tout que moitié, et ce fut preuve claire
Que l'enfant estoit sien et issu de sa chair.

Ainsi, quand je poursuy la paix à toute instance,
Pour ne voir desmembrer ma chair et ma substance,
Je monstre que je suis mère sans fiction.

Et, quand tu dis qu'il faut la bataille donner
Avant que d'en parler, tu fais haut resonner
Que tu es estrangère et sans affection.

Sonnet 7.

Si je me plain bien fort, ce n'est point par fein-
On voit assés combien j'en ay juste raison, [tise;
Quand je voy au milieu de ma riche maison,
Et voy aux quatre coings une grand' flamme esprise.

Estaindre la voudront le Rhein et la Tamise[1];
Mais l'Espagne entretient le bois et le tison;
L'Italie l'allume et verse à grand' foison
De l'huyle par dessus; le Suisse l'attise.

Cinq à six boutefeus prennent garde à toute heure
Qu'on n'apporte de l'eau et que le feu ne meure,
Craignans, si on l'estaint, qu'on les esteigne après.

Je cerche des sourgeons; mais je suis espuisée,
Et n'atens plus, Seigneur, que ta pluye ou rousée,
Laquelle viendra tard, si tu ne te tiens près.

Sonnet 8.

Le malade pressé de fièvre continue,

1. Parceque ce sont des pays protestants.

Voyant le medecin qui luy promet santé,
Apprehende le bien qui luy est presenté,
Et desjà s'esjouyt et son mal attenue.

J'en feroy tout ainsi; mais ma desconvenue
Ne me rend point d'object meilleur representé,
Par lequel mon esprit puisse estre contenté,
Dont il faut que mon mal en tout temps continue.

La guerre m'a quasi tiré l'ame hors du flanc;
En la paix on me tire hors du corps tout le sang,
Car sangsues et loups me mordent à toute heure.

Il y a toutefois du changement un peu,
Car j'ards or'à grand' flammes et lors à petit feu;
Jugez de ces deux morts laquelle est la meilleure.

Sonnet 9.

O combien je seroy heureux en mon malheur
Si tout ce que j'ay dit estoit ma seule plainte;
Mais je sens en mon cœur une plus forte atteinte,
Une plus grande playe et plus aspre douleur;

Je pouvoy esgaler en triomphe et valeur
Rome, Athènes, Carthage, ayant esté enceinte
De magnanigmes fils triomphateurs de crainte,
Desquels les temps et temps eussent chanté l'honneur.

Race de Colligni, tu m'estois pour Camilles,
Phocions, Annibals, si, sans guerres civiles,
Eussent couru sur moy l'Occident, le Levant.

Mais je sens par mes bras mes forces dissi-
Si seras-tu pourtant dicte mes Machabées [pées;
En soustenant comme eux la loy du Dieu vivant.

Sonnet 10.

Charles, que penses-tu? Quelle fureur t'agite,
Desjà par si long-temps captivant ta raison?
Tu ressemble celuy qui se met en prison,
Ou, pressé d'un chaut mal, en bas se precipite.

Commande seulement que les armes on quitte,
Et chacun s'en ira paisible en sa maison;
D'autant que j'ay d'enfans Dieu t'a fait donnaison,
Se reservant, sans plus, leur conscience quitte;

Puis que Dieu l'a voulu, ils le veulent aussi;
Pourquoi ne te veux-tu contenter de ceci,
O volonté rebelle, o audace rebourse!

Laisse à Dieu son devoir, qu'il ne t'oste le tien,
Le donnant à quelqu'un qui luy rende le sien;
Croy que telz changemens viennent de telle source.

Sonnet 11.

O combien tu serois grand et victorieux,
Charles, si tu voulois ton heur voir et comprendre
O combien ce Louys[1], qui fait son nom estendre
Desjà par l'univers, te rendroit glorieux!

Combien de Chastillon l'esprit laborieux,
La vaillance et vertu, feroit ton sceptre estendre!
Tu pourrois esgaler et Cire et Alexandre,
Qui se servoyent ainsi d'hommes industrieux.

1. Louis Ier, prince de Condé, chef avec Coligny du parti protestant, et qui devoit un an après mourir à Jarnac du coup de pistolet de Montesquiou.

Mais ces marmouseteaux possedans ton oreille
T'emplissent d'un mal-heur qui jamais ne sommeille
D'autant qu'ils fuyent Dieu et Dieu les fuit aussi.

Chasse-les donc aussi, et ta table soit ceinte
De ces gens vertueux ayans de Dieu la crainte,
Et lors tu auras d'aise autant qu'as de souci(s).

Sonnet 12.

Ne le joug violent, ne le fascheus desdaing,
Ne le cuisant mespris, ne l'oppression dure,
Ne le droit desnié, ne la reçeue injure,
Ont peu faire sonner les armes dans mon seing.

L'avare italien, imposeur souverain,
Lequel jà si long-temps indignement j'endure,
Ne le sceptre insolent d'une virague [1] impure,
Ont peu à mes enfans mettre l'espée en main.

Le seul desir d'avoir libre la conscience,
Selon l'edict du Roy, avecques la defence
De leur vie cerchée, à la guerre ont fait lieu.

Jugez qui est plus juste, ou ses subjets surpendre
Pour ce qu'ils craignent Dieu, ou sa vie defendre,
La liberté de l'ame et la loy de son Dieu.

Sonnet 13.

A l'heure que Saül fut de Dieu delaissé,
Il demanda conseil à la femme devine,
Par quoy dès lendemain il frappa sa poictrine
De son espée propre ainsi qu'un insensé.

1. Nous n'avons pas conservé cette forme francisée, mais la forme purement latine *virago*.

Ses enfants furent morts, son peuple fut chassé
Du Philistin vainqueur; tout ainsi, Catherine,
Nous jugeons, en voyant sur toy le même signe[1],
Que Dieu t'a dejectée et qu'il est courroucé.

Sont-ce pas les devins qui te font ainsi tendre
A ruiner ton fils pour enrichir ton gendre[2]?
O combien est deceu ton esprit curieux!

Mais veux-tu bien sçavoir une choze très vraye?
Dieu frappera ton gendre et toy de dure playe,
Et le peuple de Dieu sera victorieux.

Sonnet 14.

Que me sert d'emplir l'air de cris espouvantables?
Que me sert d'implorer mon roy à mon secours?
Que me sert de plorer et les nuicts et les jours?
Que me sert de semer mes escrits lamentables?

Mon roy ne m'entend point; ses conseillers damnables
Le tiennent en furie; estrangers ont le cours
En son privé conseil, et on les croit tousjours,
Encore que leurs fins on voye dommageables.

Sa mère le nourrit en plaisir et delices,
Mesme luy fait tenir escole de tous vices,
A fin que quelque foys il ne revienne à soy.

1. On sait tout ce qu'on a dit de la croyance de Catherine à l'astrologie.

2. Philippe II, qui avoit épousé Elisabeth, la fille aînée de Catherine de Médicis, en 1559, à la suite du traité de Cateau-Cambrésis.

Ceux qui veulent m'aider me ruinent sans cesse;
Comment seray-je donc sans appuy ny adresse?
Nenny, car j'ay mon Dieu qui est mon premier roy.

Sonnet 15.

Banquiers, clerjaux[1], faquins, bougres et ma-
quereaux, [sance?
Jusqu'à quand aurez-vous sur mon peuple puis-
Jusqu'à quand la vertu sera sans recompense
Et les lasches auront couronnes et chapeaux?

Mon ordre[2], qu'on donnoit jadis aux actes beaux,
En signe et pour guerdon de prouesse et vaillance,
Jusqu'à quand sera-il l'amorce de meschance?
Jusqu'à quand sera-il salaire des bourreaux?

Jusqu'à quand verra l'on honorer le rebelle?
Jusqu'à quand verra l'on reculer le fidelle? [Dieu?
Jusqu'à quand voudra l'homme estre maistre de

Seigneur, regarde icy et voy ces entreprises,
Et, destournant tes yeux de nos fautes commises,
Oste à Satan le règne et te mets en son lieu.

Sonnet 16.

N'estoit-ce point assés que toute ma noblesse
Fust en armes bandée à ma destruction?
Que mes hommes gaillars de leur vocation
Fussent distrais, à fin d'entendre à mon oppresse?

1. Prêtres, gens du clergé. — 2. L'ordre de S.-Michel.

Mes temples fussent ars, et toute leur richesse
Fust au soldat mutin escheüte en portion?
Mes marchans et bourgeois fissent la faction
De la guerre sanglante, au trafic donnant cesse?

Que mes gens de labeur, trois et trois fois pillez,
Veissent l'espoir de l'an, leurs beaux blez perillez?
Que mes viles et forts rachatassent l'outrage?

O fureur furieuse! O enragée rage!
On met l'arme en la main de mon peuple insensé!
Quel Phalaris l'a fait? Quel Neron l'a pensé?

Sonnet 17.

Alors qu'un patient n'a plus soin de sa vie,
Mais fait tout au rebours de ce qui luy est bon,
Le medecin fasché le met à l'abandon,
Fait brider ses chevaux, et soudain s'en va vie.

Mais, si le medecin lui-mesmes le convie
A suivre son plaisir et son opinion,
C'est signe qu'il appelle à la succession
Le plus proche heritier, lequel il gratifie.

Tout ainsi tu te perds, Charles, pour ton plaisir,
Et ton conseil meschant attise ton desir,
Voulant gratifier quelque autre à ton dommage.

Mais le veux-tu tromper? Conclu bien tost la paix
Sans avoir ton advis, et ne la romps jamais;
Tu guariras bien tost, et il mourra de rage.

Sonnet 18.

Mon roy, veux-tu sçavoir quel bon-heur tu au-
Si tu voulois cherir ceux à qui tu fais guerre? [rois

Voy combien leur renom a survolé de terre,
Combien d'hommes vaillans se rengent à leurs loix.

Voy comment ils font teste à un pape, à deux rois;
Voy les braves effects d'un fouldre sans tonnerre;
Voy un camp bien fourni qui en trois jours s'asser-
Voy un vœu resolu aux extremes destroicts. [re;

Sur tout voy la faveur de Dieu en leurs emprises,
Et comment il reduit les ruses et surprises
De tous leurs ennemis en fumées et vent.

Si tu vois tout cela, tu verras bien encore
Combien il est requis qu'on les aime et honore;
Car tu ne trouveras ces perles au Levant.

Sonnet 19.

Senat, non plus senat[1], ains boutique marchande
De haine, de faveur et de corruption,
Certes, je n'ay pour toy ma moindre affliction,
Ne trouvant point en toy l'aide que je demande.

Jadis tu escoutois la plainte et la demande
De mes enfans foulez; mesmes la passion
Des rois ne destournoit ta saincte affection,
Et les rois honoroyent alors ta vertu grande.

Tu foules maintenant par tes arrests les bons,
Tu adjuges leurs biens aux mutins et felons,
Tu es de l'oppresseur des justes le refuge;

Tu fay execute[u]r de ton iniquité
Mon peuple furieux : aussi, pour verité,
Un tel executeur est digne d'un tel juge.

1. C'est-à-dire le Parlement.

Sonnet 20.

[dre;
Je ne veux plus crier, je ne veux plus me plain-
Je ne veux plus blasmer que mon propre mesfait;
Je recognoy, Seigneur, que le mal qu'on m'a fait
Provient de mes pechez, et point ne le veux fain-
[dre.

Je sçay que c'est ta main qui m'a voulu attaindre,
Pour me faire sentir mon extresme forfait;
Je le sen bien aussi, mais je sçay que l'effect
De ta merci est grand et ne vous veut esteindre.

Je sçay que tu voudras me le faire sentir,
Car tu es veritable et ne pourrois mentir,
Qui as dit qu'on t'invoque au milieu de l'oppresse.

Je t'invoque, mon Dieu, ainsi qu'as estably;
Mais ne tarde à venir long temps, je te supply,
Car tu entens mon mal et cognoy ma foiblesse.

Fin.


eux-tu sçavoir quel est l'estat de nostre
France?
Un jeune roy mené par un peuple
mal duit,
Mené d'un Hespagnol, d'un moyne et d'un faux
Mené par une femme extraitte de Florence, [bruit,

Un conseil bigarré qui cache ce qu'il pense.
L'artisan capitaine, un camp sans chef conduit,

Un pays de papistes et huguenotz destruit,
L'estranger qui pour nous à nostre mal s'avance,

L'ennemy qui, fuyant, s'en va mocquant de nous,
Le grand en nostre camp contre le grand jaloux,
Mille nouveaux estats, mille empruns sans trafic,

La justice sous pieds, le marchant faict les lois,
Paris vil[l]e frontière! O malheur toutesfois,
Qui parle de la paix est ennemy public[1].

Sur l'anagramatisme de Gaspard de Colligny, admiral de France : Là gyst grand police.

Comme sous Juppiter la mer est commandée
Par Neptune bridant les flots impetueux,
Ainsi par l'Admiral tous ces seditieux
Ont eu sous nostre roy leur rage bien bridée.

Prince, dont la grandeur est par ce sage aidée
De conseil et d'advis et d'esploits belliqueux,
L'honneur premier t'est deu plus qu'à aucun de ceux
Qui ont la pauvre France à ceste fois gardée.

Et puis qu'ensemblement tous vous hayez le vice
Et voulez restablir de Dieu le pur service,
Ensemble aussi l'honneur en avez merité;

Mais, pour restituer ce qui est tant gasté

1. Comme l'entrelacement des rimes féminines et masculines est partout observé, je croirois que l'auteur avoit écrit *traficque*, orthographe très usitée à cette époque, et *publicque* en trois syllabes, comme son original *publicus*.

En l'Eglise de Dieu par ceste papauté,
Là pour certain y gist une très grand police.

onnet, en forme d'epitaphe, sur la mort de monsieur de Nevers.

Je te pry, viateur, arreste un peu tes pas
Pour me dire quelle est ceste grand' sepulture
Où de diverses vois j'ois debas et murmure.
Quel est cil que la Parque a conduit au trepas?

— C'est le duc de Nevers, celer ne le veulx pas,
Qui, quoy qu'en France eust pris long-temps sa [nourriture,
Ne peut onc oublier la perverse nature
Du corrompu Romain, où nasquit icy bas[1].

Et, pour bien amender ce naturel defaut,
Il se fit courtisan, et a franchi le sault
Qu'ils appellent de n'estre huguenot ne papiste.

Lors le grand Eternel, pour arrester le cours
De ses meschancetez, luy fit finir ses jours
En mourant courtisan, romain et atheiste.

1. Nous ferons remarquer que le seul duc de Nevers de cette époque qui soit né en Italie est le mari d'Henriette de Clèves, le Louis de Gonzague venu à dix ans à la cour d'Henri II, en 1549. Il ne mourut qu'en 1595; mais nous serions disposé à croire que notre sonnet n'est qu'une épitaphe satirique. Il est d'ailleurs le premier duc de Nevers.



Ode sacrée de l'Eglise françoise sur les misères de ces troubles huictiesmes depuis vingt-cinq ans en çà. Imprimé nouvellement. 1586[1].

Ode sacrée de l'Eglise françoyse sur les misères de ces troubles.

L'astre qui l'an fuiant rameine
Commence sa huictiesme peine
Depuis que la fureur des cieux
Tonne et foudroie sur la France,
Sans qu'il naisse aucune apparance
D'un temps serain et gracieux.

France est au navire semblable
Qui n'a mast, ny voile, ny cable
Qui ne soient rompuz et cassez,
Et se jette encore à la rage

1. Cette remarquable pièce, qui, à côté de certaines strophes un peu trop Ronsardiennes, en a d'autres du plus beau sentiment dans le fond et dans la forme, a été réimprimée en fac-simile par M. Gratet-Duplessis en 1834, chez Garnier fils, à Chartres, à 48 exemplaires.

D'un huictiesme et facheux orage,
Oublieuse des maux passez.

Son gouvernail est cheut en l'onde,
Dont elle flotte vagabonde
Au seul vent de sa passion;
Jà du naufrage elle s'approche,
Heurtant à l'insensible roche
De sa longue obstination.

France meurt par sa propre vie;
France est par sa force affoiblie,
Et sa grandeur la met à bas;
Son tant fleurissant diadème
Devient estranger à soy-mesme,
Quant soy-mesme il ne cognoist pas.

France faict ce que n'a peu faire
L'armée de son adversaire,
Soit de l'Espagnol bazanné,
Soit de ceste perruque blonde
Qui n'a autour de soy que l'onde
Pour borne et limite assigné[1].

Mais enfin faudra qu'elle sente
Que sa puissance est impuissante
Puisqu'elle veut se ruyner,
Et que c'est un esclave empire
Quand on veut ses subjectz destruire
Pour sur ses subjectz dominer.

Qui a point veu le frenetique,
Lorsque l'ardeur du mal le pique,

1. C'est-à-dire des Anglois.

Cacher son glaive dans son flanc?
L'enragé Françoys luy ressemble,
Meurtri et meurtrier tout ensemble,
Se baignant en son propre sang.

Il prent son plaisir à se battre,
Pensant son ennemy combatre,
Et mesconoit tous ses amys;
Ceux qui pour sa langueur souspirent
Et qui la santé luy desirent,
Il les tient pour ses ennemys.

La France est troublée ainsi comme
Quant le vin est espris en l'homme
Qui chet et ne pense pas choir;
Malade, elle pense estre seine;
Travaillant, ne sent point sa peine;
Voyant sa mort, ne la peut voir.

Du sang saoulée et enyvrée,
De sang est encore alterée,
Et, plus en boit, plus boire veult;
Ainsi qu'un hidropique foye,
Qui en beuvant reçoit grand' joye;
Mais ce plaisir enfin luy deult.

Quelle est ceste forcenerye,
Et quelle est ceste yvrognerye
Dont le François est transporté?
L'idolatrie où il se plonge,
S'efforçant de loger mensonge
En la maison de verité.

Il ne se veult rendre docile,
Ployant son col soubz l'Evangile;

Mais, endurcy dedans son cœur,
Il cuyde vivre en la mort mesme,
Et dire bien quant il blasphême,
Et estre sage en sa fureur.

Quoy que soit, le François tesmoigne
Qu'il est frenetique et yvrogne,
Privé de sens et de raison.
Celuy dresse mal sa demeure
Qui contre soy-mesme labeure
Faisant choir sur soy sa maison.

Jà par huict foys l'espée a prise,
Dont il a transpercé l'Eglise,
Et dans son estomach fendu
Faict tiedir la pointe trenchante,
Baignant la terre rougissante
Des ruysseaux de sang espandu.

A l'enfant on oste la vie
Es bras de sa mère qui crye,
Qui s'efforce, qui le deffend,
Et qui veult sentir la première
Le coup de l'espée, meurtrière
De la mère et de son enfant.

Le père a veu, en sa vieillesse,
Mourir le filz de sa jeunesse,
Et d'une lamentable voix
Le père pleuroit la misère
De son filz, et le filz du père,
L'un et l'autre mourant deux fois.

Les soldatz brutaux et farouches
Ont souillé les pudiques couches
Des mariz tout devant leurs yeux,

Yeux ternis d'angoisses extrêmes,
Qui voudroient n'estre plus eux-mesmes
Pour ne voir cas si odieux.

La vierge, en son florissant aage,
A esté proye de leur rage,
Sans qu'on l'ait osé secourir;
Sa mère, présente et liée,
En attendant d'estre tuée,
Mouroit jà devant que mourir.

Le barbare n'a pas eu crainte
D'ouvrir la mère estant enceinte,
Qui, d'un precipité tourment,
Rend son fruict, son fruict qui bouillonne
En son sang, alors qu'on lui donne
Plustost fin que commencement.

Quoy plus? L'air, les champs, les rivières,
Sont tesmoings que les mains meurtrières
Nous ont osté vie et repos:
L'air retentit de cris et plaintes,
Du sang les rivières sont teintes,
Les champs blanchissent de nos os.

Où es-tu? Reviens, ressucite,
Prophète et roy israëlite,
Qui as prevu d'antiquité
Des bons les assaux, les alarmes,
Et as de l'Eglise les larmes
Predit à la posterité.

O que mes yeux ne sont fontaines,
Sortans du rocher de mes veines,

Pour faire fleuves voyagers[1],
Qui, sur l'eschine de leur onde,
Me portassent par tout le monde
Pour conter tout aux estrangers!

J'yrois au païs de l'Aurore,
Et aux sablons recuitz du More,
Et jusqu'à l'Espagnol felon,
Qui voit coucher la grand' lumière,
Et à la gent qui sent première
Le froid du sifflant Aquilon.

J'abreuverois toute la terre
Des nouvelles de ceste guerre,
Des massacres pernicieux,
Des maux, des misères, des pertes,
Que les Fidelles ont souffertes,
Pour le redire à leurs neveux.

Memoire, Memoire immortelle,
De ma foible voix je t'appelle,
Et entre tes mains je remetz
Toutes ces cruautés pássées
Et contre l'Eglise exercées,
Pour les remarquer à jamais.

Arrache à l'oublieux silence
L'impitoyable violence,
Qui va contraignant, poursuyvant,
Qui chasse, qui tuë, qui brise
Ceux qui ayment la vraye Eglise
Et le peuple du Dieu vivant.

1. C'est-à-dire voyageurs.

Que ta main noire et laide trace,
D'un ancre que le temps n'efface,
Des meurtres tant desmesurés
Des hommes... que dis-je, des hommes?
Mais des tigres, par qui nous sommes
Assailliz, meurtriz, devorés.

Conjoin ce siècle avecques l'aage
De la pharaonique rage
Et de l'orgueil assyrien,
Contre les maux de noz eglises,
Plus grands que toutes entreprises
Que jamais fit le Syrien.

Neron le malin s'esbahisse
De voir surmonter sa malice;
Domician le furieux
Trouve ceste fureur nouvelle;
Diocletian, au pris d'elle,
Soit dict misericordieux!

Jadis Rome fut detestable;
Rome est encore abominable
Plus qu'elle n'a jamais esté;
Que Rome à Rome face place;
Rome aujourd'huy Rome surpasse
En horrible meschanceté.

Mais que fais-je, helas? Pourquoy est-ce
Que, chargé de douleur, j'abaisse
Ma veue aux hommes terriens?
Pourquoy tiens-je courbe ma teste,
Alors qu'estonné je m'arreste
A la terre et à ses moyens?

J'eslève à toy mes yeux, ô sire;
De l'abisme de mon martyre,
A toy, dont la grande grandeur
Surmonte la haute machine
Qui d'un cours mesuré chemine
Et ne se lasse en son labeur,

A toy, dont la gloire supresme
N'a semblable à toy que soy-mesme,
Qui es tout et tout est en toy,
Dont la majesté infinie
Est seulle cause de ma vie
Et de tout ce qu'icy je voy.

Ta puissance nous manifeste
Les rayons du grand œil celeste,
Qui roulle, roulle tout autour
De son asseurée carrière,
Et sème l'or de sa lumière
Dont il nous mesure le jour.

Ta sagesse conduit le monde,
La terre, l'air, la mer profonde,
Et ta bonté les entretient;
Ta liberalité commande
Au champ labouré qu'il nous rende
Le grain qui la vie soustient.

Du ciel la terre est arrousée
Et des larmes de la rousée,
Qui de son esmail espandu
Va couvrant la plaine mouillée
Si tost que l'aube resveillée
Rameine le jour attendu.

Voyant poindre la première herbe,
Voyant l'Esté dorer la gerbe,
Voyant Autonne rougissant
Du sang de la grappe vermeille,
Voyant des glaces la merveille,
Je voy que tu est tout puissant.

O tout puissant, tout bon, tout juste,
Qui renges soubz ton bras robuste
Les plus roides colz des meschans,
Voy ta gent à demy deffaicte,
Voy nostre vie, qui est faicte
La proye des glaives tranchans.

Le sang, le sang des tiens, redonde
Et ruisselle parmy le monde,
Repandu ainsy comme l'eau;
Leurs corps gisent sans sepulture,
Servans aux bestes de pasture,
Privez de l'honneur du tombeau.

O Dieu, ton Eglise opprimée,
Ta gent à demy consommée,
Est exposée à l'abandon;
Baignée en ses larmes, se jette
Aux pieds de ta bonté parfaicte,
Te demandant grace et pardon.

Mon Dieu, mon Seigneur, je confesse
Que je t'ay offencé sans cesse,
Ne cheminant selon ta loy.
Helas! ma grand ingratitude
Merite un chastiment plus rude
Que tous ces maux que je reçoy.

Je n'ay ta parole sacrée,
Comme je debvois, reverée;
Mes tenèbres ont combatu
Contre la clarté de ta face,
Ma lascheté contre ta grace,
Mon vice contre ta vertu.

Mais pourquoi ta parole saincte
Seroit-elle en ma playe attainte
Et percée par mon costé?
Las! faudra-il qu'elle, innocente
Et très juste, l'opprobre sente
Que moy coupable ay merité?

Sois garent de ta gloire propre,
Vangeant le blasphème et l'opprobre
Dont les meschans t'ont diffamé,
Les meschans qui contre ta gloire
Pensent desjà avoir victoire
Par leur bras contre moy armé.

Je t'appelle, ô souverain juge,
Affin que ta majesté juge
Entre moy et tes ennemys;
Je t'appelle, ô Dieu equitable,
Affin que me soys secourable,
Ainsi que tu me l'as promis.

Que la grande clemence tiene
Efface la grand faulte miene
Et me lave au sang precieux
De celuy qui, souffrant ma peine,
M'a acquis l'attente certaine
De la demeure de tes cieux.

Donne l'honneur de ta victoire
A ceux qui desirent ta gloire,
Haussant ta secourable main,
Qui, mettant fin en mon opresse,
Face tant que ma petitesse
Triomphe de l'orgueil mondain.

Tiré as ta gent ancienne
De la misère egyptienne,
Ta gent qui a veu descouverts
Les creux vaisseaux des eaux profondes,
Foullant les cachettes des ondes
Et passant à sec au travers.

O Dieu puissant et redoutable,
Toujours à toy-mesme semblable,
Voy doncques ma captivité;
Change ma foiblesse en puissance,
Ma peur en joie et asseurance,
Ma servitude en liberté;

Et fay que le ciel et la terre,
Et ce que l'un et l'autre enserre,
Se resjouisse en te servant,
Que tout à son tout face hommage,
Et que tous d'un mesme courage
T'adorent seul, ô Dieu vivant.

Ainsi soit-il.

Fin.



Les trois Mors et les trois Vifz[1].

Le premier Mort.

Se ne vous apertons nouvelles
Qui ne soient bonnes ou belles,
Ou plaisans ou à desplaisance,
Prendre vous fault en pacience,
Car ne peult estre aultrement.
Beaulx amis, tout premierement,
Non obstant quelconques richesse,
Puissance, honneur, force ou jeunesse,
Nous vous denonçons tout de voir
Qu'il vous convient mort recepvoir,
Une mort, (he)las! si douloureuse,

1. Nous donnons cette pièce d'après l'exemplaire possédé par M. Cigongne de l'édition indiquée par M. Brunet (IV, 520) : c'est un in-4 gothique de 6 ff. Le titre, orné d'un grand L historié, occupe le milieu du premier feuillet, dont le verso est blanc. La première lettre du texte est laissée en blanc avec l'intention de donner l'espace d'une lettre peinte. Nous ferons remarquer que ce Dit des trois Morts a été fréquemment imprimé. Nous l'avons trouvé dans toutes les éditions de la Danse Macabre que nous avons vues, bien que M. Crapelet, qui l'a publié, d'après le ms. 7595, à la suite de sa seconde édition des vers de Thibaud de Marly, ait dit que c'étoit

Sy amère, sy angoisseuse,
Que les mors, qui en sont delivre,
Ne vouldroient jamais revivre
Pour mourir encor de tel mort.
Et, après que vous serés mort
Tout ainsy que povres truans,
Vous serez hydeux et puantz,
Des nostres et de nos livréz,
Et vos ames seront livréz,
Je n'en dy plus, mais c'est du pire.
Il me suffist assez de dire
De voz meschans corps la misère,
Qui ne sont pas d'aultre matière,
Certainement, comme nous sommes.
Naguères estions puissans hommes;
Or sommes telz comme vous voiez.
Se vous voulez, si pourvoiez [1].

une pièce différente, parcequ'elle n'avoit que 168 vers. C'est une erreur : c'est bien la même pièce, à la différence près d'un certain nombre de vers en moins. J'ai donné la pièce entière d'après le ms. 7310, dans l'édition françoise de l'Alphabet de la Mort que vient de publier M. Tross; et, en reproduisant ici la seule édition séparée que je connoisse des Trois Morts, je donne en note les vers qui n'y figurent pas. J'ajouterai que la complainte de la Damoyselle ne se trouve pas dans la Danse Macabre, et que j'ai traité la question des différentes leçons des Trois Morts et des Trois Vis dans la préface de l'Alphabet de la Mort que j'indiquois tout à l'heure.

1. Et bien y depvez pourvéoir,
Quant en nous vous povez véoir

LE SECOND MORT.

Pourvoiez-y, se vous voulez,
Aultrement que vous ne soulez:
Car certes la Mort vous espie
Pour vous oster du corps la vie
Plus brief(ve)ment que vous ne cuidez,
Qui estes sy oultrecuidez
Que pour ung pou de joie vaine,
Ung pou de plaisance mondaine,
Qui est de sy courte durée,
Tost venue, plus tost alée,
Voulez perdre la joie fine
De paradis, qui point ne fine,
Et, qui pis est, dampnéz serés.
Aultrement n'en eschapperés,
Mais ce sera sans delivrance.
Comment avez-vous tel plaisance,
Dictes-vous, meschans orguilleux,
En ce monde cy perilleux,
Où il n'a que divisions,
Diverses tribulations,
Puis guerre, puis mortalité?
Tous jours nouvelle adversité
Revient, avant que l'autre faille.
Vous ne savez homme sans faille,

Comme de vous il adviendra
Et quel loyer Mort vous rendra.
Car vos corps, qui sont plains d'ordure,
Aller fera à pourriture.
Tels comme vous ung temps nous fumes;
Tels vous serez comme nous sommes.

Tant soit puissant, vueille ou non vueille
Qui ne seuffre et qui ne se deulle.
Allieurs doncques repos querez,
Car cy point ne le trouverez [1].

Le tiers Mort.

O folle gent mal advisée,
Quant je voy ainsy desguisée
De divers habitz et de robes,
Et d'aultres choses que tu robes,
Ta puante charongne à vers,
Et prens de tort et de travers,
Ne il te chaut donc te viengne,
Mais que ton estat se maintiengne;
Quant je revoy tes faulx delitz
De vins, de viandes, de litz,
Lez grans excès, lez grans oultrages,
Donc ceux qui font les labourages
Aux champs et pour toy se travaillent,
Tous nuz, de fain crient et baillent;
Quant je voy tel gouvernement,
Je doubte que soubdainement
Telle vengeance ne s'en face
Que tu n'ayes temps ne espace

1. Repos aurés en paradis
Si croire vous voulez ès dis
Des saiges qui conseillent faire
Ce que faire est necessaire
Pour l'aquerir et pour l'avoir.
Riens mieulx nulluy ne peut avoir.
Faictes des biens plus que povez;
Autre chose n'emporterés.

Seullement de crier mercy.
Cuidez-vous toujours regner cy,
Foulz meschans, de male heure nez,
Qui en ce point vous demenez?
Nennin, nennin; vous y mourrez.
Faictes du pis que vous pourrez;
Lors arez perdurable vie,
Bonne ou male, ne doubtez mie.
Dieu est juste, il païera[1].

LE PREMIER VIF.

O saincte croix, par ta puissance
Donc je voy cy la remembrance,
Garde mon corps et ne consentz
Que je perde au jour d'huy le sens
Pour ceste gente hydeuse et morte,
Que telz nouvelles nous apporte,
Nouvelles dures et perverses,
Las, entre les choses diverses
Touchans nostre fragilité,
De quoy nous ont dit verité[2].

1. Selon ce que chascun fera.
Faictes des biens, n'attendez pas
Que ceulx d'après vostre trespas
Pour vous en facent qu'amez chier,
Qui ne vous vouldroient aproucher.
En la terre vous porteront
Et tost après vous oublieront,
Et telz cuidez vos bons amys
Qui sont voz plus grans ennemys.

2. Mon povre cueur de peur tremble
Quant trois mors ainsi vont ensemble,
Deffigurés, hideux, divers,
Tous pourris et mengés de vers.

Le premier dit, bien m'en souvient,
Que mort endurer nous convient
A grant angoysse et grant douleur,
Donc il me fist muer couleur,
Et des ames dist une chose
Que declairer ne veult ne n'ose:
Je croy, c'est de leur dampnement
En enfer perdurablement.
Telz nouvelles ne sont pas bonnes.
Lasse nous, chetifves personnes!
Pourquoy nous fist oncques Dieu naistre
En ce meschant monde, pour estre
Si tost livrez à tel ordure?
De ma vie n'ay jamais cure,
Car je voy que les gens qui vivent
Tant de maleuretez ensuivent
Que je prise trop mieulx assez
Le povre estat des trespassez[1].

LE SECOND VIF.

Est-ce donc à bon essient
Que la Mort nous va espiant
Et qui nous fault ainssy morir?
N'est-il homme qui secourir
En puist, pour or ne pour argent?
Helas! convient-il jenne gent
A telle horribleté venir?
Oncques ne m'en peust souvenir;

1. Car tousjours sans fin durera
Où celuy des vis finera,
Et en l'estat qui tousjours dure
Chascun vivre doit mestre cure.

Mès je vois bien que c'est à certes;
J'en voy les enseignes apertes.
De mort passerons les destrois,
Et devenrrons comme ses trois;
C'est la fin de notre besongne.
Helas! helas! meschante charongne,
Mais que tu faces tes plaisirs,
Tes voulentez, tes faulx desirs,
Il ne te chault du remanent.
Or véons nous bien maintenant
Que par toy nous sommes deceu,
Qui jusques à cy t'avons creu;
Et de nos ames peu te chault,
Se elles ont ou froit ou chault.
Fy, charongne que rien ne vaulx,
Tu aymes mielx les grans chevaulx,
Les beaulx habits, si pou durables,
Et telles choses corrumpables
Pour ton meschant corps et rebelle
Que tu ne fais une ame belle[1].

LE TIERS VIF.

Certes, c'est bien dit; mais au fort
Il n'y a point de desconfort;
Tous nous convient passer ce pas.

1. Et si sces bien que tu mourras
Et en la terre pourriras,
Où l'ame pardurablement
En joye vivra ou en tourment,
Pensons doncques de bien finer,
Que en joye puissons finer.
Bon y fait penser quant on peult;
Souvent on ne peult quant on veult.

Et je croy Dieu ne nous hait pas,
Mes beaulx seigneurs et beaulx amis,
Quant ces trois mors nous a transmis,
Qui donné nous ont congnoissance
De la mort et de la meschance
Qui nous vient finer nostre joye.
Helas! jamais je ne cuydoye
Que ce temps y nous deust faillir,
Ne que Mort osast assaillir
Telz gentilz gens comme nous sommes.
Mais je voy bien que riches hommes
Sont telz et de nulle value
Ne plus ne mains que gent menue;
N'en parlons plus, c'est tout neant.
Maintenant je suis cler veant
Que la joie du monde est briefve,
Et la fin d'elle point et griefve.
En enfer est horrible paine,
En paradis a joie plaine
Sur toutes joies delectable,
Et l'une et l'autre est perdurable.
Or eslisons, je vous emprie,
Dorenavant la meilleur partie.
Fol est qui choisit et depart,
Quant il eslist, la pire part[1].

Cy finent les trois Mors et les trois Vifz.

1. Deux voyes avons devant nos yeulx,
Nous qui vivons, jeunes et vieux,
Une à joye et à repos maine;
L'autre à tourment et à peine.
Pour joye et repos avoir

La Complaincte de la Damoyselle.


ne fois fus sur toutes autres belle,
Mais par mort suis ores devenue telle.
Ma chair estoit très doulce, fresche et
tendre,
Ores est elle toute tournée en cendre;

Bien faire fault. Doit-on sçavoir
Qui mal fait et ne se repent,
Il aura peine et torment.

Dans son Tableau de la sculpture moderne, M. Émeric David, chose rare pour cet excellent esprit, s'est singulièrement trompé lorsque, dans les trois chevaliers vivants et les trois chevaliers morts que Dubreul décrivoit au portail des Innocents, il se demande à quel événement cela se rapporte, et y voit une union de la statuaire et de l'histoire civile : c'est notre histoire des trois Morts et des trois Vifs. Voici du reste le passage de Jacques Dubreul (*Antiquités de Paris*, Paris, 1639, p. 621-622) : « Au portail de l'église, qui est à main droict, à côté d'icelle (la tombe de saint Richard, crucifié à Pontoise par les juifs), l'on voit en figures de ronde-bosse de trois chevaliers passans par dedans un bois, et trois morts à l'opposite, aussi dans un bois, lequel fit faire et ériger Monsieur Jean, duc de Berry, l'année 1408, pour l'ornement du lieu auquel il voulut être enterré après sa mort, ainsi que les vers suivans le tesmoignent, gravez le long de la corniche qui soustient lesdites figures :

En l'an mil quatre cents et huict,
Jean, duc de Berry, très-puissant,
En toutes vertus bien instruit
Et prince en France florissant,

Mon corps estoit très plaisant et très gent,
Or est hydeux à voir à toute gent.
Je me souloie souvent vestir de soye,

Par humain cours lors cognoissant
Qu'il convient toute creature,
Ainsi que Nature consent,
Mourir et tendre à pourriture,
Fit tailler icy sa sépulture
Des trois Vifs, aussi des trois Morts,
Et de ses deniers la facture
En paya par justes accords,
Pour monstrer que tout humain corps,
Tant aye biens ou grande cité,
Ne peut eviter les discords
De la mortelle adversité.
Doncq', pour avoir felicité,
Ayons de la mort souvenir,
Afin qu'après perplexité
Puissions aux saincts cieux parvenir.
Prions pour le prince susdit,
Et ensuivons son intendit.

Aux quatre coins dudit portail sont peintes les armes de la maison des ducs de Berry; plus, sous une chacune desdites figures est attachée dans le mur une grande pierre remplie d'un nombre de vers françois, comme si lesdites figures parloient ensemble et respondoient ensemble, lesquels j'obmets pour n'ennuyer le lecteur.» Godefroi, dans ses annotations sur l'*Histoire de Charles VI*, Paris, 1653, in-fol., a redonné, p. 674, la même inscription, mais n'a pas donné davantage le *dialogue*. Il nous eût été curieux de voir si c'est une des leçons que nous possédons. Pons Guillebert, de Metz, presque contemporain du bas-relief, en connoissoit bien le sujet. «Là, dit-il, ce sont engigneusement entaillées de pierre les ymages des trois Vifs et des trois Mors.»

Orendroit fault que toute nue soye :
Fourrée estoie de gris et menus vers,
Or sont en moy par tout fourrez les vers ;
En grant palais me logoie à mon vueil,
Or suis logée en se petit serqueil ;
Ma chambre estoit de tapis aournée,
Or est d'yraignes ma chambre avironée ;
De tous estoie nommée dame chière,
Qui ores me voit n'en fait semblant ne chière ;
Maint s'enclinoit qui prez de moy passoit,
Compte n'en fait nul qui prèz de moy soit ;
Par tout estoit ma beaulté racomptée,
Plus n'en est bruit ne nouvelle comptée.
Si pense celle que beaulté va croiant
Que tous jours va sa vie en decroissant,
Soyt ores dame, damoiselle ou bourgoyse ;
Face donc bien tandis qu'elle en a l'aise,
Ains que deviengne comme moy, pour voir, telle,
Car chascune est, comme ay esté, mortelle.

Quotidie moriuntur, quotidie enim demitur aliqua pars vite, et, tunc quoque cum crescimus, vita decrescit :

Exemplis Senecæ[1].

1. Le passage se trouve dans la 24e épître; il faut seulement lire *morimur*.



Le Caquet des bonnes Chamberières, declairant aulcunes finesses dont elles usent vers leurs maistres et maistresses. Imprimé par le commandement de leur secretaire, maistre Pierre Babillet, avec la manière pour congnoistre de quel boys se chauffe Amour[1].

Le Caquet des bonnes Chamberières.

Chamberières, vueillez moy pardonner
Si je pretendz descouvrir voz finesses;
Je n'entendz point les bonnes blazonner;
Chamberières, vueillez moy pardonner.
Aux maulvaises je vueil le tort donner,
Que chascun sçait plus communes qu'asnesses;
Chamberières, vueillez moy pardonner
Si je pretendz descouvrir voz finesses.

1. Nous avons eu sous les yeux trois éditions, ou, pour mieux dire, trois réimpressions de cette pièce: l'une faite à Paris pour Jean de Lastré, demeurant près le collége de Rheims, titre encadré; — l'autre à Rouen, chez Nicolas Lescuyer, près le grant portail Nostre-Dame, dans laquelle rien n'est plus à sa place, et nous

Je ne vouldroye aux bonnes faire oultrage,
Marry seroys si aultre le faisoit;
J'aymerois mieulx mourir de malle raige
Que de vouloir aux bonnes faire oultraige;
Chrestien n'est qui pourchasse dommaige
A son voysin, quoy que petit il soit;
Je ne vueil donc aux bonnes faire oultraige,
Marry seroys si aultre le faisoit.

Je parle à vous, mes dames les servantes,
Qui chascun jour estes par tout en ventes,
Comme marée ou macquereaulx ès halles,
Ne demandans qu'à jouer des cymballes.

Je parle à vous, malheureuses putains,
Par qui honneur d'ung chascun sont estains,
Quant les blasmez de voz langues infaictes;
Je parle à vous, non point que m'ayez faictes
Facheries, mais à d'aultres assez,
Ausquelz avez des maulx tant amassez
Qu'on n'y sçauroit aulcun remède mettre,
Tant au varlet palfrenier, comme au maistre.

Vous vous nommez chamberières, mais dames

avons trouvé inutile d'indiquer les absurdes transpositions de cette édition, qui porte au titre le chiffre 15, numéro des réimpressions qui sont sorties de cette boutique; — l'autre aussi à Rouen, chez Costé. Elle a été, de nos jours, réimprimée par M. Silvestre, dans ses *Poésies gothiques françoises* (Paris, 1831, de l'imprimerie de Crapelet, in-8 de 18 pages); mais comme, selon son usage, il n'y a mis aucune indication, nous ne savons s'il a eu sous les yeux une édition différente.

Estes par tout, et en sçavez voz games;
Dames estes, car trop plus aysement
Vivez qu'elles; oyez quoy et comment :

Il vous convient avoir pour serviteur
Secret de quoy[1]; chascun son nom sçait bien,
Car il n'y a par tout si grant seigneur
Qui sans de quoy puist dire ou faire rien ;
Si ne l'avez, il fault trouver moyen
De le trouver et tenir pour servant,
Ou aultrement (que) pour certain je me tien
Par fin chemin vous l'yrez poursuyvant.

De quoy nourrist les macquerelles,
De quoy nourrist les macquereaulx,
De quoy faict vendre les pucelles,
De quoy nourrist les larronneaulx,
De quoy faict maint raporteur faulx,
De quoy pucelles faict nourrisses,
De quoy faict au monde maintz maulx
Aux endormys en telz delices.

Trouver convient façon d'avoir demaine
Escuyère de toute la mayson,
Et, pour l'avoir, il faut qu'on se pourmaine
En endurant de tous oultre royson[2],
Ou premier fault flater, tant qu'achoyson
Elles trouvent d'estre la chamberière
Qui acheptra la chair et le poysson;
De celles là, Dame[3], gard le derrière.

1. On a déjà vu ce mot dans ce volume, p. 35.
2. Outre raison. — 3. C'est-à-dire la Vierge.

Par le moyen de demaine ont de quoy
Pour leur servant et pour leur compaignie:
Si demandez ou comment, ou pourquoy,
Je le vous dis pour vray, rien ne vous nye:
A icelle vous donnez grant poignye
De monnoye pour aller au marcher
Y achepter vivres pour la mesgnye,
Mais bien souvent jouent du desmarcher.

Or, quant demaine à bien ferrer la mulle,
Et quant Roger[1] vient pour servir, supson
Elle dira: « C'est chose ridiculle
« Vouloir tenir ceans ce faulx garson;
« Passez-vous-en, dame, ceste saison:
« Je feray bien seulle ce qu'est à faire;
« Contentez-vous, madame, de rayson. »
Et par ainsi nul ne va au contraire.

Des faulses clefz de la cave faict faire
En abusant l'ouvrier par son caquet,
Et puis après, pour tout le cas parfaire,
Aultres semond pour faire le bancquet.
Pensez, dame, pensez au grant acquest
Qu'elle vous faict: O la bonne servante
Que vous avez! Est-il point vray, Marquet?
Folle Despense est [en] cest art sçavante.

Vous vous servez de ces vieilles ridées:
C'est pour sçavoir qu'en faict en la mayson
Quant n'y estes; anesses desbridées
On les doibt dire et nommer par rayson.

Ed. de Lastré: Qu'au logis.

Vostre logis est où la garnison
De macquereaulx se retire et putains.
Pardonnez-moy si n'ay par mesprison
Voulu mentir, mais ay le vray attains.

Puis, quant ce vient que vous estes aux champs,
Pour que le cueur trop souvent ne leur faille,
Il fault du vin pour mieulx passer le temps,
Boire à plain pot, sans en challoir la maille,
Tousjours avoir ou flacon ou bouteille[1],
Ne demourer sans vin en la cuysine;
Pour le cacher ne fault manteau ne fueille,
Car pour mentir font bien la bonne myne.

« Sus, grant chière! madame n'y est poinct;
Beuvons d'autant à tous noz bons amys.
Sus, grant chière! chantons en contrepoinct,
Et ne craindrons en rien noz ennemys.
Depuis le temps qu'à servir m'entremys,
J'ay triumphé et si triumpheray;
Boyre dautant je n'ay jamais obmis,
Et du meilleur; ainsi acheveray.

« Sus, grant chère! mon maistre est riche assez;
A ce jambon, sus! menons rusterie:
Sus, sus, buvons! les morceaulx sont passez;
Sus! qu'en noz faictz il n'y ayt mocquerie!
S'il n'y a rien, sus! à la boucherie,
Et grant chière tandis qu'avons sayson;
Garde n'avons de coups d'artillerie.
De nous deffendre entendons la rayson.

1. Cf. t. 4, p. 135.

« Avoir convient pastez du patissier,
Et les escripre au compte nostre maistre.
Le myen amy m'avoit promis cy hyer
Qu'à Gentilly[1] feroit la nappe mettre,
Et si me fist par ma foy luy promettre
Que luy feroye au retour compaignie;
Mais d'y aller ne m'osay entremettre;
Tout seul y fut; amy, Dieu te benye.

« Sus, grant chière! ayons le menestrier
Pour achever nostre feste entreprise;
Chamberières n'ont jamais q'ung estrier;
De chevaucher la manière ont aprise.
Prenons amys du tout à nostre guyse,
Chantons, dançons; des biens avons assez.
Malheureuse est qui de la mort devise;
Ceulx qui sont mors, ilz sont tous trespassez. »

Et puis, dames, que dictes-vous d'icelles?
Vous leurs laissez ès mains tout vostre bien;
Pensiez-vous point qu'elles fussent pucelles
A les congnoistre à leur rusé maintien
Et fine mine? Ha! tout n'ay dit: rien, rien.
Il fault avoir en karesme raisins,
Figues, pruneaulx et noix par fin moyen,
Pour le bancquet apprester aux cousins.

O! quelz cousins! Vray Dieu! quel cousinaige!
Quelle amytié! quel consanguinité!
Je crois qu'ensemble ilz font ung beau mesnaige
Toutes les nuictz; telle est la verité.

1. Petit endroit près de Paris et du côté de Montrouge. Cette mention montre que la pièce est parisienne.

Craindez-vous point justice n'equité,
Quant, par voz cas luxurieulx parfaire,
Assignez lieux ; de telle iniquité
Vueillez sortir et du tout vous retraire.

« Madame vient, il se fault retirer ;
Tost, mon amy, tost sortez par derrière ;
Ma maistresse se pourroit fort irer ;
Pour tant, amy, retirez-vous arrière : [berière,
— Dieu vous gard, dame ! » — « Et puis, ma cham-
Avez-vous bien nostre logis gardez ? »
O ! qu'elle est saoulle ! O ! que la première[1]
Est encore pleine, et vous n'y regardez !

Respond Perrette et dict à sa maistresse
Que degoustée elle est, et fort debille ;
Depuis huyt jour[s] de soy plaindre n'eut cesse ;
C'est qu'el n'a point éu assez la bille[2] ;
El ne dict point qu'il fault sortir la ville
Et qu'il est bon de prendre l'air des champs,
Que son amy appreste son aguille,
Pour luy donner le petit passetemps.

Puis maintenant il fault aux champs aller
Se recreer pour n'estre plus malade,
Et pour ce fault à madame parler
En souspirant et faisant la fanfade ;
Dire ne fault qu'elle veult l'estrapade
Et que long-temps elle a soif endurée :
Le sien amy appreste la sallade,
Le harenc sor, le pain, pinte et bourrée.

1. Costé : pannetière. — 2. Cf. t. 2, p. 274.

On est marry : c'est de la maladye
De Perrette, qui est mal disposée
Et a fiebvre; voulez-vous que vous dye?
Le mal qu'elle a est qu'elle est fort lassée :
Huyct jours [y] a qu'elle ne s'est point couchée,
Car tout la nuict a fallu banqueter,
Boire, gaudir, sans nulle reposée,
Chanter, danser, triumpher, caquetter.

Je laisse là le surplus de l'affaire,
Et ayme mieulx à d'aultre place faire
Pour en escripre au long ce qu'il leur semble;
Mais j'achepvray les dictz d'elles ensemble
Quand elles sont [ensemble] à la rivière.

« Dieu ! que vous estes bonne ouvrière,
Guillemette, nostre voisine !
Par mon serment, je ne vois signe
D'oysiveté en vostre affaire.
Vueillez-moy près vous place faire.»

— « Heu[1] ! que vous estes matineuse,
Veu que n'avez esté oyseuse
Toute la nuyct; d'ont vient cela? »

— « Pardicques, depuis que ceulx-là
Ont heurté à l'huys de Perrette.
Enda, m'amye Guillemette,
La dame, tant est fort noysive,
N'a cessé parler de lessive;
C'est une très maulvaise dame. »

—« La mienne est trop meilleure femme.

1. Costé : Dieu.

Mais nostre maistre ne vault rien;
Il est plus rechigné q'ung chien;
On ne peult rien à son gré faire ;
Il ne faict que crier et braire.
Mais, dis, est-ce après desjeuner? »

— « Sur ma foy, je ne puis jeuner,
Tant me trouve mal au matin;
Si je ne bois ung bon tatin,
Je ne fais bien tout la journée. »

— « Tu me sembles mal atournée.
Je te diray, ceste bigotte,
Ma maistresse, ceste marmotte,
Hyer faisoit de la rencherie,
Et, pensant faire fascherie,
Ne se vouloit aller coucher
Près le maistre, ne luy toucher,
Mais vouloit faire ung lict à part,
Quoy qu'elle en voulsist pour sa part
Deux piedz voire, pour tout le moin,
Plustost aujourd'huy que demain ;
Car elle ayme assez ung tel jeu.
Elle disoit qu'avoit faict veu,
Pour le mal de son amarry,
Ne coucher avec son mary
Les vendredys ne samedys,
Et sembloit, à oyr ses dictz,
Qu'elle eust mal en son petit ventre ;
Mais je croys bien que l'on y entre
Assez souvent sans chausse-pied. »

— « Ma maistresse est femme de pied;
De faire telz veux el n'a garde;

Elle se mect à l'advant-garde
Pour recepvoir les premiés coups.
Le maistre n'y pense beaucoups,
Et croys bien que point ne s'en doubte.
Aulcunesfoys de nuict j'escoute,
Quant ilz sont ensemble couchez ;
La dame luy dict: « Approchez,
Mon mary, et, pour ce matin,
N'oubliez point mon picotin.»
Incontinent, pour le vray dire,
Contraincte suis, force de rire,
Mordre les draps pour mieulx me taire.
Oultre y a ung prothenotaire
Qui souvent vient à nostre hostel.
Je ne vous mentz, le cas est tel,
Seullement pour nostre maistresse ;
Mais j'ay songé quelque finesse,
Et plus fine que tu ne pense.
Il luy faict dancer une dance,
Combien qu'il ne soit menestrier ;
Il la chevauche sans estrier,
Sans avoir esperon ne botte,
Le trihory en basse notte[1] »

— « Mais pourquoy fusse que sortis
Du logis Chose[2] ? » — « J'en partis

1. On connoît la danse bretonne du trihory, et, quant au *trihory en basse notte*, on voit facilement ce dont il s'agit, quand on se rappelle, dans Rabelais, le sens qu'il donne toujours aux *basses marches*.

2. Il est curieux de trouver déjà cette expression pour signifier un nom propre qu'on ne dit pas.

Pour ung petit de fantasie;
Sur moy y avoit jalousie;
Quoy que cause n'y eust de l'estre,
Sinon aulcunesfoys mon maistre
Me rioyt et faisoit des tours
Par joyeuseté; mais d'amours
Il ne m'en supplia jamais.
Or quant il m'eut prié, voir mais;
Il ne l'a point faict pourtant,
Posé le cas qu'en s'esbatant,
Le plus souvent il me tastoit
Quant personne au logis n'estoit,
Mais au surplus il n'y a rien.
Par plusieurs foys, par fin moyen,
M'a promis de faire ma feste,
Mais je n'ay pas esté si beste,
Et, quoy qu'on dit qu'il m'aime fort,
Et au regard de ce rapport,
Je n'en compte pas une maille.
Au fort aller, vaille que vaille,
J'en congnois ung à marier
Qui me requiert, sans me lyer
A ces rechignardes maistresses,
Qui me donra pour moins les gresses
Et quatre ou cinq francs, n'esse rien?
Et me promect faire aultre bien;
Mais, pour finer tous mes propos,
J'auroye faulte de repos. »

— « Vien çà, que dis-tu de [1] Perrette,
Qui de chascune ainsi caquette? »

1. Nous ajoutons ce mot d'après Costé.

— « Je te dis verité ; ma foy,
Elle dict merveille de toy,
Que tu n'es qu'une larronnesse,
Une villaine, menteresse,
Orde, puante, becquerelle,
Et dit que tu es macquerelle
De ta maistresse et d'ung gros moyne,
Et dict que la nuict tu la meine
Au cloistre faire sa raison ;
Que tu es dame en la maison,
Mesmes que couche avec le maistre ;
Y veulx-tu point remède mettre ? »

— « Or regarde l'orde truande,
El' le faict à qui luy demande
L'orde, infaicte', vieille pourrie.
Je ne seroye point marrye
Si elle dysoit verité.
C'est pour ce que j'ay recité
A son maistre la grant finesse
Que feist chez la recommandresse ;
Elle a servy à leur valet,
Celluy qui s'appelloit Raoullet ;
Vray est, je l'ose maintenir,
Car je luy veis ung jour tenir
Son cas, en l'ouvroir en passant,
Et croy qu'estoit en mal pensant.
Une aultresfoys derrière l'uy
La veis tout au plus près de luy,
Et croy que tant elle approcha
Que toute platte il la coucha ;
Au reste ilz feirent là leur feste. »

— « Parlons d'aultre : c'est une beste,
Infaicte, orde, plaine de vice.
Avez-vous point une nourrisse
Pour garder le petit enfant
De vostre hostel? Je la hay tant,
Elle est tant orde et flateresse;
D'elle on feroit bien une farce[1].
Mais jamais en maison, que sache
Où soit enfant à nourriture,
Ne serviray : ce n'est qu'ordure;
Cela me faict tant mal au cueur!
Encore ay-je plus grant douleur
Qu'il fault aller à la rivière
Et luy estre sa chamberière
A ceste nourrisse breneuse,
Et si encore est envieuse
Des gens; [vrayment] c'est très mal faict.
Tout mon cas est lavé et faict.
Veulx-tu venir? Je te diray,
Une aultresfoys te compteray
De ma maistresse bon propos,
Comment elle boit à plains potz
Quant nostre maistre n'y est point,
Comme elle chante en contrepoint
Avec son amy par amours;
Mais, pour present, le temps est cours
Heure est que la nappe je mette.
Adieu je te dis, Guillemette. »

Finis.

1. C'est-à-dire, elle seroit bien de nature à fournir le sujet d'une Farce.

De quel boys se chauffe Amour.

Amour fait feu de tremble et de serment[1],
Qui couleur rouge en palle font changer
Car, d'autant plus qu'il se chauffe ardamment,
Plus fort il tramble ès glassons de Danger,
Quant au second, Amour sçait vendanger
Jusqu'au serment, durant le doulx martyre;
Il n'est substance, il n'est rien qu'il n'attire;
Si vous aviez de biens une montjoye,
Et vert et sec, tout y va, tout y tire
Au feu d'Amour, qu'on nomme courte joye.

Quoy qu'il advienne.

1. L'auteur joue sur le double sens que donnent facilement le nom du bouleau ou tremble, et celui de la vigne, *sarment*, légèrement modifié.





La presentation de mes seigneurs les Enfans de Frànce, faicte par très haulte princesse, madame Alienor, royne de France, avec l'accomplissement de la paix et proufitz de mariage. Avec privilège. (1530[1].)



aix est faite ; les enfants sont renduz;
Françoys festent; Espaigne rend sa fleur
Turs contre vont; les clercz sont entendus;
Rhodes sera de bref en sa vigueur.

Peuple, qui as tant craint oultrance,
Loué soit Dieu! la paix est faicte;

1. Lacroix du Maine (éd. de Rigoley de Juvigny, t. 2, p. 164) a connu et nous apprend l'auteur de cette pièce anonyme: « Nicolas Hauville. Il a mis en lumière un discours en vers françois de la présentation de Messeigneurs les enfants de France par Mme Aliénor, avec l'accomplissement de la paix et profitz de mariage, etc.; imprimé. » On ne peut pas donner d'une manière plus exacte le titre de cette pièce, qui est un in-8 goth. de 4 ff. de 30 lignes. Au frontispice un bois représentant les deux enfants remis par Mme Aliénor à un personnage en robe. — Comme une des pièces les plus curieuses sur la

France, Espaigne en font la feste;
Accordé est le mariage;
Prie Dieu que soit vray heritage
De l'esdit faict, paix et concorde;
Jésus nous doint misericorde
Et noz princes en leur puissance
Vueille garder par sa clemence.

Amen.

A la louenge de noz très illustres et très puissans princes l'Empereur et nostre sire le Roy très chrestien, roy de France, pour la paix, accord et mariage faict.


obles princes de la fay theologalle,
Conservateurs d'une pensée esgale,
Qui a langue, main, ne art d'escripture
Pour diviser par rethorique seure
Les grans vertus que avez unanimes?
Tant aient esté des princes magnanimes
Qui aient voulu pour la foy catholique
Vivre et mourir en concorde unique,
Comme Judas et ces bons Machabées,
Ce neantmoins ne passent voz pensées,

captivité des jeunes princes, nous rappellerons le touchant rapport de l'huissier Bodin, envoyé vers eux par leur père. Il a été publié par M. Jubinal dans le *Journal de l'Institut historique*, 2e série, t. 4, 1844, p. 344-51, et dans ses *Lettres à M. de Salvandy sur quelques uns des manuscrits de la Bibliothèque royale de La Haye*, in-8, Paris, Didron, 1846, p. 35 et 119-126.

Très illustres princes des chrestiens;
Car fermement je vueil dire et soustiens
Que l'amytié que avés concordée
Les Turs rendra en leur loy discordée
De leurs mauvais intentis tous confus;
France en a fait à toute joye les feuz
Pour les grans biens qu'a veu estre advenus;
Car avec Paix les enfans sont rendus,
Qui nous seront en bref temps le support.
Paix tout conclud, nous rend un tel confort
Que nul, tant soit de si petite grace,
Entierement n'est qui ne cherche et trace
De si hault bien à remercier Dieu;
Chascun le sçait et le veoit en tout lieu.
Donné vous a Paix ung los primitif
Qui ne sera jamais diminutif,
Distinctement et très bien ordonné [1],
Que Dieu nous veult la donner maintenant;
Chacun de vous est son vray lieutenant;
De luy tenant le sommaire en terre,
Conservateurs pour nostre foy conquerre
Avez esté tousjours d'un bon accord;
Jamais par vous ne vint aucun discord
Pour batailler comme du bon Jesus;
Capitaines, vous viendrez au dessus
De voz desirs. Puys que la paix est faicte
A ceste heure, l'heresie infaicte
Prendra sa fin en l'abisme profunde;
Puys que la paix est concordée au monde,

1. Il manque ici un vers, et il faut avouer que la perte n'est pas grande.

Lutheriens et aultres infidelles
Prendront leur fin et toutes leurs cautelles,
Car Jesus a pourveu à noz affaires;
Voisent ailleurs pourchasser leurs repères,
Sans plus avoir espace ne deffaicte,
Puysque Jesus la bonne paix a faicte.

A très illustre et imperiale princesse Madame l'Arciduchesse d'Austriche, Régente des Pays d'embas, douairière de Savoye.

Très illustre et haulte princesse,
La paranimphe de concorde
De descripre je vay, princesse,
Sus le Mars qui la paix discorde;
Je vous requier misericorde
Se j'ay failly en ce present:
Bon sens n'est pas tousjours present.

A très excellente et très notable princesse Madame la duchesse d'Angoulesme et Anjou, comtesse du Maine et mère du roy nostre sire.

Las, qui sera celuy qui se taira
Ou cessera, quant descripre pourra
Immortel los de vous, noble regente?
Sans vous la paix, qui les pays regente,
En exil fust, et le peuple perdu.
Dame de prix, le Piseard esperdu
En son langaige estoit et mis à fin;
Sans bon moyen, à voz vertuz afin,
A l'ospital s'en alloit tout le monde.
Bref, sans la paix, regnoit la guerre immunde;

Vostre bonté, de charité la fleur,
Ouvert nous a de paix le point asseur.
Il seroit bien ingrat et imparfaict
En ce monde qui ne vouldroit par faict
Monstrer bon cueur à si haulte princesse.
En tant qu'a fait carcerer Mars qui cesse,
Rendre on vous doibt grand mercy à jamays,
Et prier Dieu pour vous à checun mays.
Dame d'honneur, de Mars escrips je faitz;
Vostre bonté l'emprisonne en cris faitz.
Rendu avés, se chascun l'entent bien,
Ouvert aussi nostre desiré bien.
Il est ainsy, de ce ne me veulx taire;
Raison permet que j'en soye notaire,
Et toutes foys en la fin je vous mectz
Gardant de vous les parfaicts entremectz.

S'ensuyt la Confederation du mariage.

La chose communement qui plus unanime à faire paix et concorde frères entre frères, parens entre parens, et semblablement roys entre roys, est et procède, ou par dons, ou par amys, ou par légations, mays le plus souvent est par bonnes confederations et constitutions de mariages. Adonc, comme soit que on a faict autrefoys assavoir bonne seureté et perpetuelle paix, amytié, ligue et confederation, estre faicte, conclute et accor-

dée entre noz très haulx, très excellens et très puyssans princes Charles, par la grace de Dieu empereur, roy de Germanie et de Castille, et Françoys, par la grace de Dieu, roy de France très chrestien, de sorte et manière que d'yci en avant toutes armes, hostillitez, tumultes et haynes cesseront entre eulx, leurs subgès et vassaulx, comme avoit esté disposé, le V. jour d'aoust l'an de grace mil cinq cens XXIX, par le moyen et intervention de très haultes et très excellentes dames ma dame Marguerite, archiduchesse d'Autriche, duchesse douaireère de Savoye, tante dudit empereur, et de ma dame Loyse de Savoye, duchesse d'Angoulesme et Anjou, comtesse du Maine et mère dudit roy très chrestien. Après toutes les bonnes concordances predictes tenues depuys ledit temps en la forme et manière qui avoit esté conclud et devisé, et par le mariage qui se faisoit et accordoit entre nostre très illustre et très chrestien roy de France et très illustre et excellente princesse ma dame Alienor, seur dudict empereur, pour mieux tenir leurs promesses faictes que pour demonstrer et declairer que estoient bons et fidèles amis, ont mis à excecution leurs dictz et accordz par effectz : car tout premierement l'empereur a rendu et faict livrer noz bons conservateurs et princes très desirez, qui sont le chef de France, sains et en bonne deliberation, voulans tenir totallement ce que avoyent promis leurs legatz et procureurs ou lieutenans. Avec ce n'a differé, comme avoit promis, à les bailler, qui a esté bonne occasion de luy tenir

aussi la promesse de mariage faicte par très noble et très honneste monseigneur le vicomte de Turrene [1], procureur en ladicte paix faicte pour nostre sire le roy. Ledit mariage sera cause en France et ès autres regions et royaumes de si grant bien que nul ne seroit penser ne souhaiter chose plus convenable tant à Dieu que au monde. Les peuples des provinces ne marchandoient, ne frequentoient ensemble, par quoy les regions avoient et souffroient souventesfoys grandes necessités. Mays maintenant les marchans pourront converser et marchander les ungz avec les autres de toutes marchandises non prohibées et deffendues, et avec ce aler, venir et sejourner, retourner respectivement en leurs dictz pays, tant par mer, eaue doulce, que terre, seurement et saulvement, sans aucun destourbier ne empeschement, en poyant les droictz et deniers acoustumez d'ancienneté. Item, ledit mariage sera cause que les roys crestiens, accords et unanimes, se assembleront ensemble comme vrays conservateurs de la foy, et iront contre les impugnateurs de nostre foy catholique, contre les infidèles, Turcs, Sarasins, heretiques et aultres gens non chrestiens, pour garder que la loy de Jesuchrist ne soit violée et effacée par telles personnes, qui ne cherchent aultre chose qu'à la impugner ou seduyre; mays en peu de temps on la verra crois-

1. François II de la Tour, né en 1497, mort le 12 juillet 1532. Ce fut même lui qui épousa, par procuration, Eléonore, au nom de François Ier.

tre et multiplier, puys que si bonne confederation est faicte entre les chrestiens; car chacun roy à son povoir se efforcera de chastier et envahyr lesdicts ennemys de nostre dicte foy chrestienne. Aussy ledict mariage sera cause de la vie, santé et bonne prosperité de plusieurs bons princes et vaillans capitaines, hommes d'armes et honnestes gens de guerre, lesquelz, par fortunes ou rencontres, eussent peu estre succombés ou occis. Le mariage aussi sera cause de la deffense et tuission de l'Eglise, qui par guerre estoit molestée et en plusieurs lieux du tout depopulée. Semblablement, les femmes vefves et orphelins seront mieulx soustenus par leurs maistres et seigneurs en conservation de leurs droitz qu'ilz n'estoient par le temps de la guerre, à cause que leurs seigneurs, qui sont aministrateurs de justice, n'i povoient vaquer à cause du trouble et empeschement de la guerre. Item, le povre peuple, laboureurs et marchans, seront deffenduz d'un tas de meschans voleurs laronceulx, qui par avant avoient accoustumé les piller et desrober leur substance soubz couleur de dire qu'ilz estoient gens de guerre, comme s'ilz eussent voulu dire qu'ilz leurs feroient la guerre. Avec [ce] le povre populaire estoit mengé et rançonné d'ung tas de satrapes qui n'avoyent puyssance ne vouloir de rendre les tributz des tailles et aultres subcides à nostre sire le roy, par quoy vivoient en toute tribulation. Maintenant, par ceste bone paix et mariages, leur seront faictz graces et sabatz si très honnestement qu'ilz beneiront et loueront Dieu

des bonnes confederations, et chacun vivra en transquilité, remercians Dieu de la bonne part et conjunction de mariage. Marchans, laboureurs et aultres gens mecanicques congnoistront la grande utilité qui est venue en France par ce noble mariage, car ilz pourront marchander et communiquer avec marchans estranges de toutes regions chrestiennes, où pourront plus gaignier que en leur pays, par quoy plus honnestement pourront entretenir leur estat et famille.

Finablement toutes gens, de tous estatz et vacations, de toutes nations et contrées, doibvent remercier Dieu, qui par sa grace a incliné les cueurs de nosditz princes de venir et condescendre au bien de ceste paix pour nous tant desirée, faisant fin, priant nostre Seigneur Jesus qu'il luy plaise de sa grace et misericorde que, après la truition de ceste paix temporelle, nous puissons sentir et gouster la doulceur de la paix spirituelle. Amen.

Remercions le hault Dieu de là sus,
Françoys, Bretons, Angevins, Tourangeaulx,
Picars, Normans, Bourguignons et Manceaulx;
De noz desirs nous sommes au dessus;
Reverons Dieu comme les vrays vassaulx,
Puys que la paix et le bon mariage
Sont assemblez par loy et vray ouvrage.

Finis



La Complainte du Commun Peuple à l'encontre des Boulangiers qui font du petit pain et des Taverniers qui brouillent le bon vin, lesquelz seront damnez au grand diable s'ilz ne s'amendent. Avec la louange de tous ceux qui vivent bien et la chanson des brouilleurs de vin. A Paris, pour Nicolas le Heudier, rue Sainct-Jaques, près le collége de Marmontier. 1588[1].

La Harangue et fameuse Epitaphe des bons et loyaux Taverniers, avec la Complaincte des bons vins defaicts par Brouillerie.



A la louange de tous ceux qui bien vivent,
Soy gouvernant selon Dieu et raison,
Qui de bon cueur leur estat tost poursuivent,
Ne faisant tort en aucune saison!
Pareilles gens meritent la maison,

1. Cette pièce, in-8 de 14 pages, est évidemment la réimpression d'une pièce antérieure. Entre autres raisons,

Nommé le lieu le très hault paradis;
Les biens mondains leur viennent à foison.
Cela est seur, sans aucuns contredis.

Autres y a garnis de tant beaux dis,
Mais en leur faict n'est que tout vitupère;
A toute heure telles gens sont maudis
De toute gent, de l'enfant et du père.
Faisant la fin de ma harangue courte,
Fort je me plains des mauvais taverniers;
N'a pas long-temps, en mangeant d'une tourte,
Je fus trompé d'aucuns fins allesniers.

J'entens trompeurs attrapans grans deniers
Deçà, delà, ne leur chaut de quel lieu,
Et font [tousjours] vendanges sans panniers.
En eux [jamais] n'y a ne ris, ne jeu;
Leur vandange, ainsi que j[e l']entens,
Ce faict de nuict, ayant force chandelle;
Le lendemain plusieurs sont mal contans,
Leur faisant boire purée[1] guère belle.

Quelque femme, ayant teste rebelle,
A eux viendra: « Vostre vin n'est pas bon,
Baillés-m'en d'autre sans que prenne querelle,
Que nul n'entende ma voix ditte à hault son. »
Après viendra quelque pauvre garçon

une des meilleures qu'on puisse donner est précisément l'absence de la première pièce annoncée dans le titre : *La complainte du commun peuple à l'encontre des boulangiers qui font du petit pain*. Cf. la note à la page 141 du tome 4 de ce Recueil.

1. Rabelais appelle le vin la purée septembrale.

Ayant esté de son maistre battu,
Lequel dira fort piteuse chanson,
Sur le pavé estant très mal vestu.

Le tavernier, obstiné et testu,
Fort usera de certaine menasse
Contre le pauvre [et piteux] malotru,
Luy faisant bien [une] laide grimasse.
Ceste femme de grant cueur et audasse
Sera servie, craignant quelque rapport ;
Le pauvre diable, n'ayant que la picasse,
Certainement n'aura nul reconfort.

N'esse pas mal d'un bon vin pur et fort
Le brouyllasser avec une bessière[1] ?
Si un chascun estoit de mon accord,
Pas ne porteroient si pleine gibessière.
Regardez-moy ma dame la vessière ;
Quand elle aura un hoste à son plaisir,
Elle le traictera d'une si vive chère
Qu'impossible est à l'œil mieux le choisir.

Ce doux mignon estant à table assis
De son hoste et madame l'hostesse,
Luy sera dit : « Mengez, le jeune fils ;
Vous n'eussiez sceu trouver meilleure adresse. »
Estant assis devant ceste deesse,
Contemplera son maintien gracieux,
Et puis après se feront la caresse,
Prenant plaisir doux et sollacieux.

Cependant l'hoste, fort avaricieux,

1. Cf. t. 2, p. 231.

Ne pense point la besongne qui ce faict,
Car le diable, caut et malicieux,
A aveuglé ce pauvre homme imparfaict,
En brouillassant, passant toute la nuict
Dedans sa cave, ainsi que de coustume.
Les jeunes gens prennent là leur desduit,
Dont c'est à l'hoste double perte et fortune.

Il pensera du gallant la pecune
Avoir, ainsi que d'autres il a eu;
Mais, tout ainsi que se tourne la lune
Quand est au plain, son bien est despendu.
J'en cognois bien à qui l'argent rendu
Leur a esté, et doublé davantage.
De maintes gens cela est entendu
Que tel recueil merite bon partage.

Autres venans, ayans bien bon vouloir
Leur bien traicter en beuvant de bon vin,
A la servante tost le feront sçavoir,
Sans l'escrire en papier ne parchemin.
Elle, entendant fort bien le patelin,
Les contentera doucement de parolle.
Voilà comment pauvres gens par chemin
En sont servis partout à tour de rolle.

Si je me plains à madame l'hostesse,
L'advertissant du mauvais traictement,
Elle respondra, ainsi qu'une contesse :
« C'est grand pitié endurer tel tourment!
« J'aymerois mieux », ce dit, « par mon serment,
« Avoir affaire à quelque homme de bien,
« Lequel n'empesche servante ny servent,
« Qu'avoir affaire à blistres qui n'ont rien! »

La conclusion
De tous (ces) taverniers,
Sans illusion,
Seront fariniers;
Mais de leur farine
Ne feront point pain:
Autant les premiers
Comme les derniers,
Je tiens soubz ma main.
Leur grand brouillerie
Et barbouillerie
Ne les sauvera.
Ce n'est que folie
Et melencolie
Qui leur en viendra.

Pandu soit-il qui se faindra!

Quand sont ensemble, se disent l'un à l'autre:
« De brouillasser tout bien nous en viendra;
A! il n'est tel que d'estre fin et autre. »
Ces brouillassons commençant à venir
Incontinant sont devenus fort riches,
Et puis après ce font entretenir,
Leur estimant ainsi que mauvais riches.

En despit d'eulx fault qu'ils deviennent chiches
Ou du premier, s'ils veullent parvenir,
Et puis après ils saultent comme bisches.
Enmy la rue, et pour mon souvenir,
Bien près de moy il y a un jeune homme
Qui fort brouille, quand vient vers la minuit,
Que puis dix ans n'avoit vaillant la pomme;
Mais maintenant tout sur luy luy reluit.

Au plain du jour ses voisins fort luy nuisent;
Pourcequ'ils ont sur luy quelque regard.
Je sçay fort bien que guères ne luy duisent,
Bien les voudroit demeurans autre part.
De tout le mal et brouillée brouillerie
S'ils faisoient droit et n'estoient point larrons,
Et leurs mesures fussent justes et pollies,
Ce seroit pour contenter noz barons.

Mais pour un pot hardiment bailleront
Trois chopines, ou bien peu de surplus;
A leur jugement tailleront,
Et n'en feront ne prou ne plus.
Pensez-vous qu'un joueur de flus[1]
Ne face quelquefois brouillerie?
En brouillant prendra comme glus,
Faisant à chascun tromperie.

Tous les brouilleurs sont de Dieu mauldits,
Et de sa puissance interdits.
Brouilleurs de gens, de vins et de procez,
De marchandise causant tort et excez,
Et ouvriers abusant de leur peine,
Ne travaillant le long de la sepmaine.
Le bon travail et œuvre de raison
Fait en la fin une riche maison;
Mais le mauvais consomme la personne,
Le rendant matte plus que cil qui massonne

1. « Puis, le verd estendu, l'on desployoit force chartes, force dez et renfort de tabliers. Là jouoyt *au flux*, à la vole, à la prime, à la pille, à la triumphe, etc.» (*Gargantua*, chap. XXII.)

Le long du jour, qui est œuvre poisant,
Mais en la nuict quelque peu reposant,
Et au dimanche il se resjouyra.
Avec quelqu'un, son semblable, il ira
Jouer une heure ou deux pour le gouster.
Avec cela penseront bon vin gouster
Dans la taverne ou à un cabaret;
A eux viendra la servante ou varlet
Pour demander : « De quel vin voulez-vous?
« En voulez-vous à six ou à huict souls,
« Ou du meilleur? Dix souls vous coustera. »
Et celuy mesme par le trou passera
Que sont passez les deux premiers nommez,
Dont en tastant seront tous estonnez.
Lors se leveront tout soudain de la table,
Cognoissant bien le bien n'estre stable.
Ils en penseront boire ailleurs du meilleur;
Mais de fortune, mère de tout malheur,
Ne buront point que piquasse [1] brouyllée,
Qui leur rendra la gorge enrouillée.

1. Nous disons encore piquette.

La Complainte des Bons Vins, tant estrangers que du païs, à l'encontre des maistres de Brouillerie.

Que diray-je, moy qui suis vin de Gresse,
A qui beuveurs me font tant de caresse,
Quant une fois tout peur me peut tenir?
A peine en France puis-je tout droit venir
Que je ne sois tourmenté et brouillé,
Des mariniers tempesté, fort mouillé,
Et, quand je suis en la main des chartiers,
Aiant osté du beau vaisseau le tiers,
Contraint ils sont de pure eaue le remplir.
De leurs maistres je les fais desmentir,
Les appellans: « Larrons, trompeurs, meschans,
Vous destruisés nous tous, pauvres marchans,
Et avez fait ce que nous pensions faire.
Nous ne sçaurions nullement satisfaire
Au paiement que vous avez promis.
Vous nous avez en pareil ordre mis
Que sont ceux là tous près de mandier;
Jamais à vous ne nous voulons fier:
Trop fins estes pour nostre art et pratique
Ce seroit pour avoir boutique
Garnie de vin et cave vuide.
Un marchant aucunes fois cuide
Avoir bon vin qui ne l'a pas. »
J'estime bien que tous vins ont leur cas
Pareillement ainsi que l'on m'a fait;
Si d'aventure des chartiers n'est deffaict,

L'on trouve assez d'ouvriers pour ce faire,
Pour cestuy œuvre achever et parfaire.
Plaignant ainsi les autres vins que moy,
Vous en orrez le piteux desarroy.
Vin d'Allican, Muscaldel, Malvoysie,
Vin de Gascoigne, bon vin de Rommenie,
Vin blanc d'Anjou, d'Orleans et d'Auxerre,
Bons vins d'Onis, de Beaune et Sancerre,
Confortez-moy; sans vous je suis deffaict,
Le très bon vin n'empire le parfaict.
En respondant tous d'un commun accord :
« Bon vin de Grèce, excellant, cler et fort,
Comment osez devant nous faire plains?
Nous sommes tant barbouillez et destains
Que, quand seroit pour un pauvre maneuvre,
Il ne sçauroit de nous faire bon œuvre.
Quand nous sommes en cave bien rassis,
Si l'un en a des pièces cinq ou six,
Ou dix ou douze, ils croistront de moytié.
    Maintenant, c'est plus grant pitié
    Que ne fust onc, par mon serment.
    Nous endurons plus de tourment
    La nuict plus cent fois que le jour.
    Quelc'un, nous faisant mauvais tour,
    Nous remplira d'une bessière;
Puis le brasseur à la grand gibessière,
Fort bien garnie de tout ce qu'il luy fault
    Pour nous venir donner l'assault,
Premierement aura sa grand pancarte,
Qui ne tiendra pour pinte, pot ou carte,
Mais un grand ceau juste et bien mesuré;
Vous en pouvez estre tout asseuré.

Son voirre aura ou sa monstre d'argent,
Sa chambrière au corps long, bel et gent,
Sa bobesque et chandelle allumée,
Sa tenaille dure et bien asserée,
Sa clef à vin, sa vrille toute preste,
Soy tourmentant pour faire son appreste.
N'oublions pas son marteau, ses faulcets,
Son antonnoir pour faire les vercès[1],
Ne son giblet, et aussi son bondon,
Avec le pain, le morceau de jambon.
Des mesures plus je ne parleray :
Je leur laisse tout sur la conscience. »

A mon œuvre fin je feray
Pour les laisser en pacience :
Tels brouilleurs n'ont grand confiance
En Dieu ny en ses fais haultains ;
Mais de desmesurée science
De rapine sont tous attains.

Chanson.

De cabas et brouillerie
Ne vient que malle fin,
Et toute tromperie
Vient de brouilleurs de vin.

La nuit, à la chandelle,
Attendant le matin,
Font tromperie nouvelle
Tous ses brouilleurs de vin.

1. Pour verser dedans le tonneau.

Ceux qui pensent bien boire
Une fois de bon vin
Pour leur teste refaire
N'ont que du piscantin.

Si quelqu'un leur rapporte
Leur vin trouillé, brouillé,
Attendant à la porte,
Parfois sera mouillé.

Et quand quelque diablesse
Leur vin raportera,
D'une grande hardiesse
Hautement leur dira :

« Changez-moy ma boyture,
Et vous ferés très bien ;
Autrement je vous jure
Que n'y gaignerez rien. »

Le brouilleur, craignant honte
Qu'il ne soit diffamé,
En tiendra fort grant conte,
Voulant d'elle estre aymé.

Cy autrement faisoit
La langue serpentine,
El' le diffameroit,
Reprochant sa rappine.

Ayant faict quelque offence,
La personne est craintif
Et à toute heure pense ;
Sans cesse il est captif.

Ils abusent le roy
De leur courte mesure.

C'est offencer la loy :
Est-ce pas grand injure?

Quelque vieille bessière,
Au lieu de très bon vin,
Le vendront aussi chère :
Est-ce pas grand larcin ?

Je prie à joinctes mains,
Le soir et le matin,
Que Dieu doint malencontre
A tous brouilleurs de vin.

Fin de la Harangue et fameuse epitaffe des bons et loyaux taverniers, avec la complainte des Bons Vins et la chanson de Brouillerie.





Le Dict des Pays, avec les Condicions des femmes et plusieurs aultres beles balades[1].

Pour ce qu'on dit, et tost et tart,
Que bien, qui va tout d'une part,
N'est pas trop bon à recorder [2],
Dire vous vueil et racompter
Le bien qui est, tout en ung mont,

1. Cette pièce a été souvent imprimée. Nous la donnons d'après une édition de 4 ff. in-8 gothique, ayant au frontispice le bois de l'homme en robe parlant à un jeune garçon en jaquette, et au verso le bois d'un homme en grande robe à manches parlant à une armée. Nous connoissons encore cette pièce à la suite de l'*Epître du bon frère qui rend les armes d'amour à sa sœur damoiselle en Lyonnois*, impression gothique, où le titre de notre pièce est celui-ci : *Cy commence le dict des Pays;* mais on n'y trouve ni les Commandements joyeux, ni la Ballade, ni les Conditions des femmes. M. Pichon en indique aussi une édition à la suite du *Dialogue du Mondain et du Célestin*. — De notre temps elle a été réimprimée, d'après une édition portant pour titre : *Le dict des pays joyeulx avec les Condicions des femmes, et plusieurs autres belles ballades* (il n'y en a toujours qu'une seule), *avec les dix commandements joyeux*, par M. Techener, qui ne

En mainte part parmy le mont[3],
Les bons pastez sont à Paris[4],
Ordes trippes à Saint-Denis;
A Sainct-Omer bonnes chairs auras,
Et bonnes porées à Arras[5];

l'a imprimée qu'à 30 exemplaires, et l'a ajoutée au même nombre d'exemplaires du volume qu'il a publié sous le titre : *Procèz et amples examinations sur la vie de Caresme-Prenant*, etc. (Voir la description du volume dans M. Brunet, t. 3, p. 842.) Notre pièce y occupe les dix dernières pages. Enfin, en 1847, M. Gratet-Duplessis, dans sa *Bibliographie parémiologique* (Paris, Potier, in-8, p. 135-37), en a donné une autre réimpression d'après celle qui se trouve aux feuillets 205-206 de l'exemplaire unique du Recueil d'anciennes poésies françoises daté de 1597, et maintenant entre les mains de M. Dutuit. (Cf. Brunet, I, 770, et une note de ce Recueil, I, 148.) L'année suivante, M. Duplessis a reproduit le même texte dans le *Petit trésor de poésie récréative*, qu'il a publié sous le nom d'Hilaire le Gai (Paris, Passart, 1848, in-32, p. 42-44 et 539).

2. A rappeler, à remémorer. Encore usité dans le patois artésien.

3. Impr. : monde. Dans le recueil daté de 1597, le commencement est différent :

Pour ce que c'est le commun bruit
Que toute terre ne produit
Toutes choses, dire vous veulx
Les biens qui sont en divers lieux.

4. Pastés de Paris (*Dit de l'Apostoile*, dans Crapelet, *Proverbes et dictons populaires*).

5. Recueil daté de 1597 :

Beufs et moutons sont à Arras,
A Sainct-Omer les pourceaux gras.

A Calays est le bon poisson,
Et bonne moustarde à Dijon[1];
En Flandre et Artois sont bons beurres,
A Flavigny[2] les grandz mesures,

L'édition imprimée à la suite de l'*Epître du bon frère* donne :

Bonnes poires sont à Arras.

Nous avons préféré *porées*, soupe fort commune en Picardie. Le *Dit de l'Apostoile*, dès le XIII[e] siècle, se sert de cette locution : *porée d'Arras. Porée* signifie aussi les herbes dont est faite cette soupe. Les *Evangiles des Quenouilles* s'en servent toujours dans ce sens : « Quant poix ou poirée boueillent au pot (éd. Jannet, p. 36). — Qui cueille ou eslît la porée le samedy après nonne pour le dimence cuire et mengier (p. 54). — Pour estre de luy fort amée, je lui feroie mengier une poirée d'herbes cueillies la nuict S.-Jehan (p. 74). »

1. La moutarde de Dijon est citée dans le *Dit de l'Apostoile*. Les *Proverbes* de Mielot, au XV[e] siècle, en parlent aussi :

Il n'est moutarde qu'à Dijon.

Dans sa *Description des villes de France*, Grognet ne manque pas de la rappeler à l'article de Dijon :

Se j'ay oublié la moustarde,
Neantmoins aux banquetz ne farde;
On l'appelle par excellence
Meilléure moustarde de France.

On pourra d'ailleurs voir sur ce sujet un *Essai sur l'histoire de la moutarde de Dijon*, Dijon, E. Jobard, 1854, in-8, que nous connoissons par le compte-rendu qui en a paru dans l'*Athenæum françois*, 1854, numéro du 25 novembre, p. 1105.

2. Arrondissement de Semur (Côte-d'Or). — Saint-

Les bonnes faulx à Espernay,
Et les gros detz sont à Tournay;
A Londres escarlates fines,
Et bons draps vermeilz à Malines;
Les grandz boys sont à Orleans[1],
Et bonnes tartes à Dourlans[2];
A Nicolle est le bon fil blanc[3],
Et bons drapz royez sont à Gand[4];
Bon vert [et] bon pers sont en Ypre[5].

Denys, dans les *Curiosités d'Oudin*, est aussi renommé pour ses grandes mesures.

1. La grand forest d'Orleans
Est mer à qui est dedans.
(*Proverbes en rimes* de Le Duc, 1665.)

2. Doullens ou Dourlens, à 6 lieues au nord d'Amiens.

3. Le *Dit de l'Apostoile* parle de drap blanc de Nicolle. En France il y a un Nicole dans l'arrondissement d'Agen; mais il s'agit ici de Lincoln en Angleterre. Ces deux vers du fabliau de *la Male honte*, par Hugues de Cambrai, le démontrent évidemment :

Li vilains hautement parole :
« Rois de Londres et de Nichole,
« Fai m'escouter et si m'entent. »
(Méon, III, 207, vers 76-78.)

Un vers de Marie de France, dans le *Lai d'Ywenec* (éd. Roquefort, I, 274),

Ne n'ot son per jusqu'à Incole,

nous montre le chemin fait par le mot pour arriver à cette forme de Nicole.

4. Draps rayés. Ce vers et le précédent manquent dans le Recueil de 1597.

5. Dans le Recueil de 1597 :

Les bons camelotz sont à Ypre.

Et en Auge[1] per[é] et cildre ;
Les bons mires sont en Salerne[2],
Les ours ès montaignes de Berne[3],
Les chauderonniers sont en Dinant[4],
Et les bons cuyrs sont en Braibant;
En Touraine les bons faucheurs;
A Douai sont les bons facteurs[5];
Au Perche est la grosse aumaille[6],
Et à Millan les bonnes mailles[7];
A Lyon sont les taverniers,
En Lombardie les usuriers[8];
A Bourges sont les fourteresses,
A Sainct-Quantin les grosses fesses;

1. Le pays d'Auge, dans la Basse-Normandie, célèbre encore aujourd'hui par la qualité de ses pommes.

2. On sait la popularité pendant tout le moyen âge du livre de recettes appelé l'*Ecole de Salerne.*

3. On sait que, par suite de ses armoiries, Berne a long-temps élevé des ours dans les fossés de la ville. On sait peu maintenant que le fameux, le premier, le seul vrai ours Martin des Parisiens, avoit été amené de Berne au commencement de ce siècle, et mis au Jardin des Plantes, où il est mort en exil, tout comme un roi.

4. La chaudronnerie, c'est-à-dire le travail du cuivre repoussé, appliqué aussi bien aux œuvres d'art qu'aux ustensiles usuels, a été si célèbre à Dinant qu'elle en a reçu le nom de *dinanderie.*

5. Les bons poètes. On sait quel nombre de sociétés littéraires florissoient dans les villes des Flandres.

6. Aumaille, toutes bêtes à cornes.

7. Milan a été long-temps célèbre pour ses armuriers.

8. Ce vers et les cinq précédents manquent dans le Recueil de 1597.

Les grous[1] cons sont en Portugal,
En Arragon[2] maint bons cheval;
Les grans chouars en Allemagne [3]
Et grosses couilles en Lorraine[4],
Les grans vanteurs en Picardie,
Et bons buveurs en Normandie[5];
En Haynault sont les Henuyers[6],
Et en Bausse les escuyers[7].
Le [très] bon sel est à Salins,

1. *Gros* dans l'édition réimprimée par Techener et dans le Recueil de 1597. *Grous* est peut-être pour *glous*.

2. *Espaigne* dans le Recueil de 1597. Le *Dit de l'Apostoile* parle des *mulez d'Aragon*.—3. Ed. goth. : sont en Espagne.

4. Rabelais, dans le chapitre *De l'origine et antiquité du grand Pantagruel* (liv. II, ch. 1er) : « D'iceulx sont descendues les couilles de Lorraine, lesquelles jamais n'habitent en braguettes; elles tombent au fond des chausses. » Voy. la singulière explication donnée par Fleury de Bellingen dans son *Etymologie ou explication des Proverbes françois*, La Haye, 1656, p. 210.

5. Ces deux vers manquent dans le recueil de 1597.

6. Le recueil de 1597 remplace ce vers par celui-ci :

Et les haults clochers à Angiers.

Quant au vers

En Haynault sont les Henuyers,

il est peut-être moins naïf qu'il ne paroît de prime abord, et on y peut trouver un sens ironique en se rappelant combien l'orgueil des gens du Hainaut est célèbre dans les proverbes du XVe siècle.

7. La misère des pauvres gentilshommes de Beauce est un des sujets de raillerie le plus employés :

Ilz chausent ungz vielz brodequins;
Tric, trac, on traine les patins;
C'est à tel brouet, telle saulce,

Femmes bien faictes à Prouvins[1],
A Romully[2] ougnons et aulx,
A Aubervilliers les navaulx[3];
Les grandz mules sont en Esture[4];
En mer advient mainte adventure;

Et desjuner tous les matins
Comme les escuyers de Beaulce.

(Coquillart, *Monologue du gendarme cassé*, éd. Tarbé, I, 156.)

« En memoire de quoy les gentilz hommes de Beauce desjeunent de baisler, et s'en trouvent fort bien et n'en crachent que mieux. » (Rabelais, liv. I, ch. 17.) Bonaventure des Périers s'en moque dans sa 74e Nouvelle, et Eutrapel dit à leur propos : « Trois à une épée, comme en Beauce. » D'Esternod, dans son *Tableau des ambitieux de la cour* (*Variétés historiques et littéraires*, IV, p. 43), a mis en ces vers nobles :

. . . . ces obereaux de Beausse
Qui de l'homme n'ont rien que le simple haut-de-chausse

le proverbe populaire :

En gentilhomme de la Beauce,
Garder son lit faute de chausse,

rappelé par M. Fournier, en même temps qu'une comédie de Montfleury.

1. Ces deux vers manquent dans le Recueil de 1597.

2. L'édition à la suite de l'*Epistre du bon frère* donne *Romuily;* le recueil de 1597 a : *Remply sont*. Il y a en France plusieurs localités du nom de Romilly, dans l'Aube, l'Eure, l'Eure-et-Loir et le Loir-et-Cher.

3. Aubervilliers, près de Saint-Denis. Le Recueil de 1597 donne :

A Vaugirard force naveaux.

4. Les Asturies.

En Italie sont[1] les cendaulx,
Et en Savoie mons et vaulx,
Bonnes montaignes en Forest[2]
Et en Puille maint[3] bon genest;
En Orte[4] est le bon saffran,
Et bons rasouers sont à Guingan,
Le bon haren sor à Boulongne
Et bonnes toilles en Bourgongne[5];
A Lucques sont les bonnes soyes[6],
Et le bon papier est à Troyes.
Les bonnes sarges sont à Rains,
Et à Nevers sont les bons tains[7].

1. Edition à la suite de l'*Epistre du bon frère* : En Ytalie.

2. Forez, province de France entre le Lyonnois et le Dauphiné.

3. La Pouille, province du royaume de Naples.

4. « Prenez demie once de saffran d'Ort seché et battu. » (*Menagier de Paris*, t. 2, p. 246.) Dans *le Petit Jehan de Saintré*, il est question de raisins de Corinthe et de Orte, c'est dire que c'est une ville de Grèce ou des îles de la Méditerranée.

5. Ce vers et les sept précédents manquent au recueil de 1597, qui donne par contre ces deux vers :

> Grandes foires à la Guibray
> Et bonnes toilles à Cambray.

Guibray, célèbre par sa foire, est un faubourg de Falaise.

6. Cendax de Lucques, dans le *Dit de l'Apostoile*.

7. Le recueil de 1597 donne cette leçon, qui est meilleure :

> Anvers est le lieu des bons tains.

A Gennes sont les arbalestriers,
Et en Escosse les archiers[1];
Les grandz moutons sont en Berry,
Potz et godetz à Savigny[2],
En Poitou et à la Rochelle
Le bon vin blanc qui estincelle[3];
A Clervaulx[4] sont les grosses miches,
Et à Fleurance[5] gens moult chiches;

1. On se rappelle la garde d'archers écossois longtemps attachée à la personne des rois de France, et dont quelque érudit devroit bien écrire l'histoire; elle pourroit être le sujet d'une très curieuse monographie.

2. « Il y en a une espèce à Savigny en Beauvoisis que je cuide qu'en France n'y en a point de semblable, car elle endure un merveilleux feu, etc. » (Palissy, *Des terres d'argile*, éd. de M. Cap, 1844, in-12, p. 300.) — « Et d'advantage pour emporter d'iceulx vins, il y a de grandz arbres pleins d'estocz, ausquels pendent les flacons, barilz et bouteilles de toutes sortes, lesquelz chascun peult emplir d'icelluy vin et emporter là où il veult, toutes foys les meilleurs pour ce faire sont noz beaulx flacons de Beauvais, qui sont azurez et bons à merveilles, et se garde mieulx le vin en iceulx longuement et frais et sans corrompre, comme j'ay tousjours ouy dire à ceulx de nostre ville de Beauvais et à ceulx de Savignie et de Leraule, qui sont les lieux là où on les faict.» (*Les navigations de Panurge*, chap. 22.)

3. Pierre Grognet, *Motz dorez du sage Cathon*, t. 2, fol. 72 recto :

> A Enjou et à La Rochelle
> Le bon vin blanc moult estincelle.

4. Clairvaux, fameux par son abbaye, est à lieues de Troyes.— 5. Florence.

A Coulongne est le retingot[1],
L'uylle d'olive en Languedoc,
Espices sont à Montpellier,
Bons draps gris [2] à Montevillier,
Les bonnes carpes sont en Sone[3],
Le bon harent blanc en Gascongne,
[Et] à Paris est la grand aulne,
Et le bon vin si est à Beaulne[4];
En Artois sont les bons fromens,
En Frise les grandes jumens,
Les belles femmes en Champaigne,
Bons chevaucheurs en Alemaigne[5],
Et si n'est ville que Paris,
Ne faulx bourgs que [de] Sainct-Denis,
Ne forteresse que Dijon,

1. Nous ne savons ce qu'il entend par *retingot*. A la place de ce détail, le recueil de 1597 donne :

Et à Calais la bierre au broc.

2. *Les draps blancs* (Recueil de 1597). Montivilliers, encore célèbre par ses fabriques de draps, est à deux lieues du Havre.

3. En Saône. Une des éditions gothiques et le recueil de 1597 donnent *Seine*, qui, si la rime y étoit, seroit meilleur, non comme plus juste, mais comme plus proverbial.

4. Ces deux vers manquent dans le recueil de 1597.

5. Le recueil de 1597 :

Et les amoureux en Bretagne.

Bonaventure Des Périers (conte 85) emploie cette expression dans un sens ridicule : « (Il avoit) des chausses deschiquetées aux talons, tirant par le bas, comme aux amoureux de Bretaigne; si faux, ce n'étoient pas des chausses, c'étoit de la crotte bordée de drap. »

S'ensuivent les dix commandemens joyeulx[1].

Nape de beguine,	Pain cuyt de minuit,
Metz d'avocat,	Vin de confesseur,
Feu demy ars,	Draps demy usez,
Lit de bourgeois,	Repos de chanoine,
Chair qui s'estent,	Et hoste qui rien ne prent.

Balade fort joyeuse.



Plus n'ay tel chouart que souloye,
Je ne sçay s'il est vif ou mort;
Il est couché dedans ma broye
Malade. Je croy qu'il se dort.
J'en ay au cueur grant desconfort.
Sur ce ne sçauroye que penser;
De le coupper fusse d'accord
S'il ne me servist à pisser.

Maintes fois il m'a donné joye
Et fait mettre en danger de mort,
Faire aussi plus que ne povoye,
Chanter, dancer et saulter fort;
Mais maintenant il est d'acort
Que je me voise reposer,
Et dit : « Mon maistre, beuvés fort;
« Je vous serviray de pisser. »

1. On les a déjà vus imprimés à la suite du *Débat de Nature et de Jeunesse*, que nous avons donné dans notre troisième volume, p. 96.

Ne [de] bourdeau qu'en Avignon[1].
En France et en Beauvoisin
Ilz boivent voulentiers matin.
Se ne croyez que ce soit voir,
Si y allez partout sçavoir.
Icy endroit finent mes ditz.
Dieu nous doint paix et paradis[2].

Finis[3].

1. « (Pantagruel) vint en Avignon, où il ne feut troys jours qu'il ne devint amoureux, car les femmes y jouent voluntiers du serre-cropière, parceque ce est terre papale. » (Rabelais, liv. II, ch. 5.)

2. A la place des dix derniers vers, le recueil de 1597 a ceux-ci :

> Il n'est force que de couillons,
> Remuemens que de croupions,
> Crote que de Paris et Han,
> Et verole que de Rouan,
> Et, si vous ne me voulés croire,
> Allés y voir après vin boire.

Sur l'expression *vérole de Rouen*, V. le tome 4 de ce Recueil, p. 219 et 258. Cette réputation vient-elle de ce que, Rouen étant le port où débarquoient les vaisseaux d'Amérique, ce pût être la ville où l'on en souffrit les premiers ravages ?

3. L'édition mise à la fin de l'*Epistre du bon frère* donne, au lieu de *Finis*, le mot *Amen*.

S'ensuivent les dix commandemens joyeulx[1].

Nape de beguine,
Metz d'avocat,
Feu demy ars,
Lit de bourgeois,
Chair qui s'estent,
Pain cuyt de minuit,
Vin de confesseur,
Draps demy usez,
Repos de chanoine,
Et hoste qui rien ne prent.

Balade fort joyeuse.


Plus n'ay tel chouart que souloye,
Je ne sçay s'il est vif ou mort;
Il est couché dedans ma broye
Malade. Je croy qu'il se dort.
J'en ay au cueur grant desconfort.
Sur ce ne sçauroye que penser;
De le coupper fusse d'accord
S'il ne me servist à pisser.

Maintes fois il m'a donné joye
Et fait mettre en danger de mort,
Faire aussi plus que ne povoye,
Chanter, dancer et saulter fort;
Mais maintenant il est d'acort
Que je me voise reposer,
Et dit : « Mon maistre, beuvés fort;
« Je vous serviray de pisser. »

1. On les a déjà vus imprimés à la suite du *Débat de Nature et de Jeunesse*, que nous avons donné dans notre troisième volume, p. 96.

Ne [de] bourdeau qu'en Avignon[1].
En France et en Beauvoisin
Ilz boivent voulentiers matin.
Se ne croyez que ce soit voir,
Si y allez partout sçavoir.
Icy endroit finent mes ditz.
Dieu nous doint paix et paradis[2].

Finis[3].

1. « (Pantagruel) vint en Avignon, où il ne feut troys jours qu'il ne devint amoureux, car les femmes y jouent voluntiers du serre-cropière, parceque ce est terre papale. » (Rabelais, liv. II, ch. 5.)

2. A la place des dix derniers vers, le recueil de 1597 a ceux-ci :

Il n'est force que de couillons,
Remuemens que de croupions,
Crote que de Paris et Han,
Et verole que de Rouan,
Et, si vous ne me voulés croire,
Allés y voir après vin boire.

Sur l'expression *vérole de Rouen*, V. le tome 4 de ce Recueil, p. 219 et 258. Cette réputation vient-elle de ce que, Rouen étant le port où débarquoient les vaisseaux d'Amérique, ce pût être la ville où l'on en souffrit les premiers ravages ?

3. L'édition mise à la fin de l'*Epistre du bon frère* donne, au lieu de *Finis*, le mot *Amen*.

S'ensuivent les dix commandemens joyeulx[1].

Nape de beguine, Pain cuyt de minuit,
Metz d'avocat, Vin de confesseur,
Feu demy ars, Draps demy usez,
Lit de bourgeois, Repos de chanoine,
Chair qui s'estent, Et hoste qui rien ne prent.

Balade fort joyeuse.



lus n'ay tel chouart que souloye,
Je ne sçay s'il est vif ou mort ;
Il est couché dedans ma broye
Malade. Je croy qu'il se dort.
J'en ay au cueur grant desconfort.
Sur ce ne sçauroye que penser;
De le coupper fusse d'accord
S'il ne me servist à pisser.

Maintes fois il m'a donné joye
Et fait mettre en danger de mort,
Faire aussi plus que ne povoye,
Chanter, dancer et saulter fort;
Mais maintenant il est d'acort
Que je me voise reposer,
Et dit : « Mon maistre, beuvés fort;
« Je vous serviray de pisser. »

1. On les a déjà vus imprimés à la suite du *Débat de Nature et de Jeunesse*, que nous avons donné dans notre troisième volume, p. 96.

Ne [de] bourdeau qu'en Avignon[1].
En France et en Beauvoisin
Ilz boivent voulentiers matin.
Se ne croyez que ce soit voir,
Si y allez partout sçavoir.
Icy endroit finent mes ditz.
Dieu nous doint paix et paradis[2].

Finis[3].

1. « (Pantagruel) vint en Avignon, où il ne feut troys jours qu'il ne devint amoureux, car les femmes y jouent vouluntiers du serre-cropière, parceque ce est terre papale. » (Rabelais, liv. II, ch. 5.)

2. A la place des dix derniers vers, le recueil de 1597 a ceux-ci :

Il n'est force que de couillons,
Remuemens que de croupions,
Crote que de Paris et Han,
Et verole que de Rouan,
Et, si vous ne me voulés croire,
Allés y voir après vin boire.

Sur l'expression *vérole de Rouen*, V. le tome 4 de ce Recueil, p. 219 et 258. Cette réputation vient-elle de ce que, Rouen étant le port où débarquoient les vaisseaux d'Amérique, ce pût être la ville où l'on en souffrit les premiers ravages ?

3. L'édition mise à la fin de l'*Epistre du bon frère* donne, au lieu de *Finis*, le mot *Amen*.

S'ensuivent les dix commandemens joyeulx[1].

Nape de beguine,	Pain cuyt de minuit,
Metz d'avocat,	Vin de confesseur,
Feu demy ars,	Draps demy usez,
Lit de bourgeois,	Repos de chanoine,
Chair qui s'estent,	Et hoste qui rien ne prent.

Balade fort joyeuse.


lus n'ay tel chouart que souloye,
Je ne sçay s'il est vif ou mort;
Il est couché dedans ma broye
Malade. Je croy qu'il se dort.
J'en ay au cueur grant desconfort.
Sur ce ne sçauroye que penser;
De le coupper fusse d'accord
S'il ne me servist à pisser.

Maintes fois il m'a donné joye
Et fait mettre en danger de mort,
Faire aussi plus que ne povoye,
Chanter, dancer et saulter fort;
Mais maintenant il est d'acort
Que je me voise reposer,
Et dit : « Mon maistre, beuvés fort;
« Je vous serviray de pisser. »

1. On les a déjà vus imprimés à la suite du *Débat de Nature et de Jeunesse*, que nous avons donné dans notre troisième volume, p. 96.

Ne [de] bourdeau qu'en Avignon[1].
En France et en Beauvoisin
Ilz boivent voulentiers matin.
Se ne croyez que ce soit voir,
Si y allez partout sçavoir.
Icy endroit finent mes ditz.
Dieu nous doint paix et paradis[2].

Finis[3].

1. « (Pantagruel) vint en Avignon, où il ne feut troys jours qu'il ne devint amoureux, car les femmes y jouent voulentiers du serre-cropière, parceque ce est terre papale. » (Rabelais, liv. II, ch. 5.)

2. A la place des dix derniers vers, le recueil de 1597 a ceux-ci :

> Il n'est force que de couillons,
> Remuemens que de croupions,
> Crote que de Paris et Han,
> Et verole que de Rouan,
> Et, si vous ne me voulés croire,
> Allés y voir après vin boire.

Sur l'expression *vérole de Rouen*, V. le tome 4 de ce Recueil, p. 219 et 258. Cette réputation vient-elle de ce que, Rouen étant le port où débarquoient les vaisseaux d'Amérique, ce pût être la ville où l'on en souffrit les premiers ravages ?

3. L'édition mise à la fin de l'*Epistre du bon frère* donne, au lieu de *Finis*, le mot *Amen*.

S'ensuivent les dix commandemens joyeulx[1].

Nape de beguine,
Metz d'avocat,
Feu demy ars,
Lit de bourgeois,
Chair qui s'estent,
Pain cuyt de minuit,
Vin de confesseur,
Draps demy usez,
Repos de chanoine,
Et hoste qui rien ne prent.

Balade fort joyeuse.



Plus n'ay tel chouart que souloye,
Je ne sçay s'il est vif ou mort;
Il est couché dedans ma broye
Malade. Je croy qu'il se dort.
J'en ay au cueur grant desconfort.
Sur ce ne sçauroye que penser;
De le coupper fusse d'accord
S'il ne me servist à pisser.

Maintes fois il m'a donné joye
Et fait mettre en danger de mort,
Faire aussi plus que ne povoye,
Chanter, dancer et saulter fort;
Mais maintenant il est d'acort
Que je me voise reposer,
Et dit : « Mon maistre, beuvés fort;
« Je vous serviray de pisser. »

1. On les a déjà vus imprimés à la suite du *Débat de Nature et de Jeunesse*, que nous avons donné dans notre troisième volume, p. 96.

Ne [de] bourdeau qu'en Avignon[1].
En France et en Beauvoisin
Ilz boivent voulentiers matin.
Se ne croyez que ce soit voir,
Si y allez partout sçavoir.
Icy endroit finent mes ditz.
Dieu nous doint paix et paradis[2].

Finis[3].

1. « (Pantagruel) vint en Avignon, où il ne feut troys jours qu'il ne devint amoureux, car les femmes y jouent voluntiers du serre-cropière, parceque ce est terre papale. » (Rabelais, liv. II, ch. 5.)

2. A la place des dix derniers vers, le recueil de 1597 a ceux-ci :

Il n'est force que de couillons,
Remuemens que de croupions,
Crote que de Paris et Han,
Et verole que de Rouan,
Et, si vous ne me voulés croire,
Allés y voir après vin boire.

Sur l'expression *vérole de Rouen*, V. le tome 4 de ce Recueil, p. 219 et 258. Cette réputation vient-elle de ce que, Rouen étant le port où débarquoient les vaisseaux d'Amérique, ce pût être la ville où l'on en souffrit les premiers ravages ?

3. L'édition mise à la fin de l'*Epistre du bon frère* donne, au lieu de *Finis*, le mot *Amen*.

S'ensuivent les dix commandemens joyeulx[1].

Nape de beguine,
Metz d'avocat,
Feu demy ars,
Lit de bourgeois,
Chair qui s'estent,
Pain cuyt de minuit,
Vin de confesseur,
Draps demy usez,
Repos de chanoine,
Et hoste qui rien ne prent.

Balade fort joyeuse.



Plus n'ay tel chouart que souloye,
Je ne sçay s'il est vif ou mort;
Il est couché dedans ma broye
Malade. Je croy qu'il se dort.
J'en ay au cueur grant desconfort.
Sur ce ne sçauroye que penser;
De le coupper fusse d'accord
S'il ne me servist à pisser.

Maintes fois il m'a donné joye
Et fait mettre en danger de mort,
Faire aussi plus que ne povoye,
Chanter, dancer et saulter fort;
Mais maintenant il est d'acort
Que je me voise reposer,
Et dit : « Mon maistre, beuvés fort;
« Je vous serviray de pisser. »

1. On les a déjà vus imprimés à la suite du *Débat de Nature et de Jeunesse*, que nous avons donné dans notre troisième volume, p. 96.

J'ay veu le temps que n'espargnoye
Estroit, large, foible ne fort,
Et le boutoye où je povoye
Pour luy donner son reconfort;
Mais certes je voy que j'ay tort
Et que rien n'y vault le penser :
Il n'en liève, c'est le plus fort,
Sinon quant a fain de pisser.

Prince, quant il est sur le bort,
A peine se peult-il lever
Pour cuider faire son effort;
Mais luy convient aller pisser.

S'ensuivent les IX manières de conditions des femmes[1].

Premièrement.

La hardie est celle qui attendroit bien deux hommes à ung trou.

La preude femme est celle qui a les paulmes velues.

1. Cette énumération se trouve dans tant de manuscrits et dans tant d'imprimés, qu'il est inutile de tenter l'indication des endroits où on la trouve. A la fin du XVIe siècle, on la lit dans les Contes d'Eutrapel (éd. de M. Guichard, 1842, in-12, p. 107), et, plus tard, il parut en 1621 une très spirituelle pièce qui en est le développement : *Belles et diverses complexions amoureuses des femmes et filles du temps. A Paris, chez Julien le Dinde, gouverneur de Mau-gouvert, à l'enseigne de la Pierre de bois.*

La couarde est celle qui met la queue entre les jambes.

La bonne chrestienne est celle qui n'ose coucher sans prestre.

La honteuse est celle qui cueuvre ses yeulx de ses genoulx.

La paoureuse est celle qui ne ouse coucher sans homme.

La despiteuse, c'est celle que, quant on luy baille ung coup, elle en baille deux.

La paresseuse est celle qui le lairoit pourir dedans avant qu'elle l'en ostast.

La debonnaire est celle que, quant on luy haulce une jambe, elle haulce l'autre.

Finis.





La Complainte de Venise[1].

Dieu éternel, des astres gouverneur
Et possesseur de paix et union,
Je te requiers, exaulce ma clameur;
Par ta doulceur mitigue la fureur,
Haine et rigueur qui vient dans ma region;

1. In-8 goth. de 4 ff. Au titre trois fragments de bois gravés mis à côté l'un de l'autre; à gauche une bordure; au milieu une maison, en avant d'un rempart; à droite un homme debout, en longue robe, tenant de la main gauche son bonnet, et de l'autre une cédule scellée. On lit au dessus de sa tête:

> Borgois de Venise,
> Doubtez l'entreprise.

Cette pièce a été analysée par l'abbé Goujet (*Bibliothèque françoise*, X, p. 92-93), qui la croyoit du même auteur que l'*Arrest donné par le grant Conseil de France contre le roi des Romains;* mais ce dernier est de Maximien, qui l'a signé dans un acrostiche final, et rien ne prouve que la complainte soit du même auteur. — Comme on le verra, l'arrêt est antérieur à la ligue de Cambrai, alors que le roi de France étoit l'allié de la sérénissime seigneurie contre Maximilien; la Complainte est, au

Aygle et Lyon[1] assemblent leur legion;
Vindication cherche le Porc-espic[2];
Sur tous autres je doubte et crains son pic.

Corrige-moy si en riens j'ay mesfait
Par autre fait exempte de la guerre;
Mon train se meurt, mon peuple se deffait;
Je voy l'effait que mon peché infaict
Discord reffait pour me ruer jus à terre;
Mon cueur se serre pour doubte du caterre;
Qui me vient querre pour me mettre en ses mains:
Gens avares font des cas inhumains.

Si avarice m'a tenu en ses las,
J'en dis helas! congnoissant mon peché,
Et certifie que mes bourgeois sont las
Du faulx soulas et rapineux amas
Que par son cas chacun estoit taché;
Si j'ay tasché avoir tresor caché
Et embusché en ma possession,
Homme sage vit de provision.

De mon tresor j'ay par tout acquesté
Et conquesté terres et heritages;
Par usure aux princes j'ay porté
Et endebté contre leur voulenté;

contraire, postérieure à la ligue de Cambrai, qui devint sa raison d'être et en motiva les craintes et les doléances. Nous ferons remarquer aussi que toute cette pièce est écrite en vers équivoqués.

1. L'Empire et l'Espagne.

2. Le porc-épic est le corps de la devise de Louis XII, *Cominus et eminus*.

Iver et esté, ilz m'ont rendu homages;
Plusieurs passages, rives [bords] et rivages
J'ay pris pour gaiges et mis en ma saisine;
Celuy vit mal qui use de rapine.

O miserable! il m'en fauldra fouyr
Ou m'enfouyr en terre comme vers.
Hellas! mon Dieu! vueillez mes plains ouyr,
Fais-moy jouyr de paix pour resjouyr
Sans m'esblouyr de telz assaulx divers;
Car les revers de guerre sont pervers,
Faulx et convers pour tollir toute joye;
Qui se repent de bon cueur larmoye.

Où iray-je? où sera ma retraicte?
Las! je regrette, gettant du cueur souspirs;
Fortune m'a produicte et pourtraicte,
De faulse traicte qui tout mal interprète,
Et qui s'aprest(r)e pour veoir ses desplaisirs;
Mes folz desirs sont passez, et plaisirs
S'en vont gesir au lict tendu de dueil;
Sur tous pechez Dieu desprise orgueil.

Cambray, cité scituée dans l'Empire,
Pour toy j'empire et suis en doleance;
On y forgea la paix[1] que princes inspire;
Tout d'une tire me donner grief martyre,
Et desconfire mon tresor et chevance;
Ma mort s'avance et sens desjà souffrance

1. La ligue conclue contre les Vénitiens entre le pape Jules II, l'empereur Maximilien, Louis XII et Ferdinand le Catholique, fut conclue à Cambrai, en 1508, par le cardinal d'Amboise et Marguerite d'Autriche.

Venir de France pour se venger sur moy :
Celuy qui craint vit toujours en esmoy.

Ay-je erré en la foy catholique?
Chacun s'applique à me faire diffame;
Le temporel et siège apostolique,
Par voix unicque et sans nulle replicque,
Ont pris la picque pour m'oster loz et fame.
O Nostre-Dame ! à toy je me reclame
De corps et d'ame, comme ta povre serve;
Car je voy bien qu'il fault que je m'asserve.

O bon legat, qui avez charge du cas,
Prenez ducatz et me donnez silence;
Je vous requiers qu'en faciez le pourchas,
Et que combatz soient du tout mis au bas,
Avec debatz sans escu ne sans lance;
Douleur se lance contre moy à oultrance;
Je crains violence de guerre et de ses faitz;
Gens qui ont peur sont à demy deffaitz.

Puis que telz princes sont ainsi lyez
Et alyez pour mon grant demerite,
Riches bourgois, vous serez excilliez,
Pris et pilliez; Espagnolz sont deslyez
Et esveillez pour vous donner la fuicte;
Vostre conduicte fut à malheur produicte
Et mal desduicte; j'en auray le meschief;
Ung corps ne peult vivre sans avoir chief.

Folle arrogance m'a servie d'enseigneur;
Car sans seigneur ay tousjours voulu vivre,
Sans redoubter prince, tant fust greigneur,
Dont mon honneur viendra à deshonneur

Par grant horreur, se assault on me livre;
Je voy le livre qu'on escript livre à livre,
Ce qu'on delivre pour payer les gens d'armes;
Après tous ridz viennent les grosses larmes.

Je sens venir guydons et estandars,
Aussi tant d'arcz pour me mettre à fin;
Je sens venir les pietons portant dartz,
Et les souldars qui, par force ou par artz,
Ont le dieu Mars esleu pour et à fin
Qu'il fust affin de Roy et de Daulphin,
Qui est saige et fin pour telle charge avoir;
Liberté vault trop plus que riche avoir.

Dedans mon parc on veult partout semer
Et imprimer trois nobles fleurs de lys;
L'Aygle de sable[1] veult son vol entamer,
Par terre et mer gripper doulx et amer
Pour affamer mes bourgois tant jolys;
Harnois polys sont du tout abolys;
Par mes delictz j'ay perdu tout adveu.
Communement on dit que Dieu veult jeu.

Aux Genevoys[2] je devoye prendre exemple
Cler et bien ample, considère et compris
Mon grant effort, qui au leur si ressemble
Et si me semble, mes crismes mis ensemble,
Dont j'en tremble, car j'ay plus fort mespris;
Ilz furent pris et du mal fait repris,

1. L'aigle héraldique de l'Empire est noir, ce qui, en blason, s'appelle de sable.

2. Les Génois.

Par quoy je crains qu'il ne me fera grace,
Que de tel pain telle souppe on me face.

Fortune rude a sur moy destourné
Et retourné sa roue inconstante;
Tout mon heur à grant malheur a tourné,
Et aorné discord mal atorné
Tout escorné de guerre militante;
Il prent la sente pour venir dans ma tente,
Ayant actante de ma joye priver;
Après l'esté on veoit venir l'yver.

Possible n'est de faire resistance;
Quant je pense, mieulx me vault tenir coy;
Car je prevoy de France la puissance,
Et leur vaillance, ensemble l'aliance,
Par ordonnance qui viennent ruer sur moy;
Je sens l'effroy; on sonne le beffroy;
Raison pourquoy? A mercy me fault rendre;
Mieulx vault fouyr que tel dangier attendre.

Adieu, tresor riche, innumerable,
A nul comptable pour la grant quantité,
Adieu, tresor aux François aggreable,
Et recevable, pour mon peché coulpable,
Trop miserable devant tous recité.
Desloyaulté m'est en necessité;
C'est verité; justice ainsi l'ordonne;
Mal est gardé cil que Dieu habandonne.

L'ACTEUR.

Venise ainsi s'en alloit regretant,
Se complaignant de la guerre future,

Parmy la voye tousjours larmes gectant,
Disant : « Je voy venir telle avanture ;
Le Porc-espic veult dresser sa poincture
Et me picquer de son pic jusque(s) au cueur »,
Et fort craignoit ce puissant belliqueur
Loys, douziesme en tiltre de ce nom,
Lequel a eu aux Ytalles vigueur
En acquerant bruyt, loz et bon renom.
Lors, comme folle, hors du sens et raison,
S'escria hault par dueil et desplaisance,
Disant : « Je pers mon honneur et chevanc[e]. »

Tout par honneur.





L'amant despourveu de son esperit escripvant à sa mye, voulant parler le courtisan, avec la Responce de la dame. — On les vend à Paris, en la rue Neufve Nostre-Dame, à l'ensaigne Sainct-Nicolas[1].

Le biau jeune fils parlant à sa dame.

Madame, je vou-rayme tan;
May ne le dite pa pourtan,
Les musaille ont de-rozeille.
Celuy qui fet les gran merveille,
Nous doin bien to couché ensemble;
Car si vou-rayme, ce me semble,

1. Nous donnons cette pièce d'après une édition séparée que nous avons trouvée dans le cabinet de M. Cigongne, petit in-8, en lettres rondes, de 4 ff., 28 vers à la page. Au titre, le bois d'une vieille femme en capuchon parlant à une jeune dame. Elle se trouve, comme on sait, dans un certain nombre d'éditions de Marot; mais, comme l'a remarqué Lenglet-Dufresnoy, qui l'a donnée dans son édition (La Haye, 1731, in-4, t. 1, p. 581-7), elle y est indiquée comme *par un autre que Marot.*

Si for que ne vou l'ore dize,
Et vou l'ay bien voulu escrize
Affin de paslé de plus loing.
Pensé que j'avoy bien beroing
De devenir si amouzeu;
O! que[1] je sesoy heuzeu!
Ha! madame la ranchesie,
Se n'est que vostre[2] fachesie,
Non pa pour vou le reprochez;
Mais, si to que je veu touchez
Vostre joly tetin molet[3],
Vous m'appellé pety folet
En me diran : « Laissé cela;
« Vous n'avé rien caché ilà;

Ce texte, auquel se rapporte à peu près la réimpression donnée récemment par M. Duplessis, nous ne savons d'après quelle édition de Marot, dans son *Petit trésor de poésie récréative* (Paris, Passard, 1848, in-32, p. 48-55), est un peu différent du nôtre. On pense bien que, dans une facétie destinée à se railler de la prononciation des *incoyables* du XVI[e] siècle, nous ne pouvions penser à donner toutes les variantes, qui portent pour la plupart, je ne dirai pas sur l'orthographe, mais sur la façon de mal écrire les mots. Il y a, outre cela, quelques variantes de texte; nous donnons les plus importantes, renvoyant ceux qui voudroient comparer complétement les deux textes à l'édition de Lenglet-Dufresnoy. Chez lui, le titre est *Epistre du beau fils de Pazy;* dans l'édition suivie par M. Duplessis, *Lettre du biau filz de Pazy à son amye.* — J'ajouterai que la clef de cette facétie est la substitution perpétuelle de la lettre R à la lettre S, et réciproquement.

1. Sans cela. — 2. Par vous j'ay certe. — 3. Douillet.

« Dieu ! vous devené mau privé.
« Où pensé-vou estre arrivé ? »
Et me faite layde grimasse,
Et, tout ainsi qu'une lymasse
Qui ses deu cornuchon retise,
Je me recully san mo dise[1],
Tou quinau et tou marmiteu.
Quan la dame a le cueur piteu,
C'est une si joyeure[2] chore !
Et, dit le Roman[3] de la Rore,
Si une fille est orgueilleure,
C'est une chore pezilleure
Pour un biau jeune fi et sage,
Car il n'y a si biau virayge
Qui ne s'en voire esgratigné.
May encor, qu'arié-vou gaigné
Si j'en mouzoy ou envizon ?
Ha ! cueur plus dur qu'un potizon,
Tan tu me donne de travau,
Si tu sçavié sen que je vau,
Tu ferié de moy plus grant feste[4].
J'ay eu le pry de l'orbaleste[5] ;
Je chante comme ung pazoquet ;
Je ne voua jamais san bouquet ;
J'ai plus de bonnetz que de teste ;

1. A la place de ces quatre vers donnés par l'édition séparée, on trouve ces deux autres :

Et me faite si grire mine
Que je me cache en la cuyrine.

2. Playrante. — 3. Impr. : Norman. On a reconnu le trop fameux Roman de la Rose. — 4. Cas de moy peut-estre. — 5. L'albalestre.

J'ai mon biau pourpoin des gran feste,
Des jour ouvrier et des dimanche;
Tou les moua deu cheumire blanche
Pour estre ny sale ny or;
J'ai esté jusques à Niort
Drejà deu foi pour voyz le monde.
Il est vray que vou-reste blonde
Et aussi blanche comme laict[1];
Mais aussy je ne suy pa laid,
Car chascun me dit en main[2] lieu :
« Adieu, hau, le biau fi, adieu;
« Adieu, hau; respon se tu veu,
« Le biau fi au jaune cheveu. »
Et croy que très bien il l'entende,
Car j'ay les cheveu qui me pende
Desu la chemire froncée;
La petite jambe troucée
Pour dancer haye de Bretaigne
Et les passepié d'Allemaigne[3].
Il est vray qu'à la basse dance
Je ne vien pa à la cadance,
May des branle et de la recoupe,
Des deu pié je les vou recoupe
Menu comme chair à pasté.
Le fy de Guillaume Gassé[4]
Au pry de moy n'est qu'un canar[5];
J'en veu bié croize Jan Benar[6]

1. Et blanche comme neige ou laict.

2. Tout.

3. Pour dancer branle de Champagne
Et les triory de Bretaigne.

4. Matuzin Gaté. — 5. Oyron. — 6. Beron.

Ou Chauvyn, à qui Dieu pardoin.
A propo, vous souvien-t'y poin
Du jour de la Sin-Nicoula,
Que j'etien tou deu si très la
D'avoir dancé? Vous commensite,
Aussi très bien vou[1] rachevite.
C'est au jardin; mon pèze[2] entry,
D'avantuze[3] me rencontry
Auprès de vou, et si[4] j'avoy
Tourjou l'yeu desu votre voy,
Laquelle me sembly depuy[5]
Aussy claize que l'iau de puy[6];
May se Piar nou regardet,
Qui de gran jalourie ardet[7],
Et, quan il m'eu[8] bien espié,
Vou me marchiste sur le pié
Si for, en me serran la main,
Que j'en clochy le lendemain.

1. La dance et aussy. — 2. Quan mon pèze au jardin.
3. Auprès de vou. — 4. Je m'en souvien et que.
5. Laquele avé, chore certaine.
6. Qu'iau de fontaine.
7. Qui de jalourie enraget.
8. Nous eut.

La Responce de la Dame au jeune filz de Paris.

Pour vou repondre, mon amy,
J'ai veu votre lettre à demy;
Car en la lirant arrivit
Mon mazy, qui presque la vit [1].
Et Dieu sçay si je fu faschée [2] !
J'eusse voulu estre escorchée [3]
Parmanda, voyze toute morte [4];
Mais ce que plu [5] me reconforte,
C'est que mon mazy n'en vy rien,
Et aussi que je sçay tro bien
Qui n'en eu pas esté contan [6].
Nostre aprenti vin escoutan
Pour oy ce qui [7] me diset;
May mon pauvre cueur soupiset
De fachesie et de tristesse;
Si je n'eusse esté la maistresse,
Mon amy, j'estès affolée.
Vostre lestre m'a consolée

1. L'impression séparée n'a qu'un vers au lieu de ces deux :

Car mon mazy lor arrivit.

2. Peneure. — 3. A l'heure.

4. Bien loin mananda voize morte.

5. Une chore.

6. Au lieu de ces trois vers :

Au pi-rallé qu'il ne l'a lue
Ni lira, car je l'ay rompue;
Si m'en parla il nonobstan.

7. Ce que mon mazy.

Quan j'ay congneu que m'aymetz tan.
Je ne le veu croize pourtan,
Car les hommes son tou trompeur,
Et les femme on tourjour peur
D'être par leurs dys aburée,
J'enten qui ne son pa rurée[1],
Et de moy, la mercy à Dieu,
Je puy bien allez en tout lieu
Et frequentez parmy le monde[2].
Vous m'ecrivé que je sui blonde,
May je croy qui vous playt à dise;
Aussy je ne m'en foua que rise;
Si suis-je comm' un' aultre belle.
Vous m'escripvé que suy rebelle
Et, quan vou me voulé touchez,
Que je ne vou laisse aprochez.
Il est bien vray que je m'en fache,
Car une belle dame cache
Tou les jour et le plus souven
Son biau tetin et son devan[3].
Par vostre letre vous vanté
Que comme un oyreau vous chanté;
Je vou respon qu'en sui bien ayre,
Car, quan je sezois en malayre,
Vostre chant me rejouyret.
Un jour mon mazi me diret

1. Celle au moins qui ne son rurée.

2. Sans rieu craindre et hanter le monde.

3. Il est vray; aussy je ne sache
Femme laquelle ne se fache,
Quant on met la main trop avan
A son sein ou à son devan.

Qui voudret sçavoir la muricle
Pour la chanter en la bouticle.
Vous me mandé [1] par votre letre
Qu'avez [2] le pri de l'albalestre
Et qu'este fort propre et mignon [3],
Tourjour vestu comme un oignon [4],
Don en cela vou m'avé faict
Ung singulier plairir parfaict [5],
Car c'est l'honneur d'ung biau jeune homme
D'avoir habillement gran somme,
Et aussi que c'est la rairon [6]
Qu'un biau fi [7] de bonne mairon
Set tourjou for bien [8] acoutré.
De ma part je vou-ray monstré,
Si vou-ravé bonne memoise,
Notre jeu de bille d'yvoise
Et ma zobbe d'un fin dra noir.
Vous varrietz, si voullé voir,
Tou mes manchesons de velour,
Mes sollié, qui ne son pas lour
Pour enjambez noste russiau [9],

1. Aussi avé.— 2. Gaigné.

3. Après ce vers on trouve celui-ci :

Ensuivan le nouvel urage.

4. Ayant beaucoup d'habits, aussi nombreux que les pelures de l'oignon.

5. A la place de ces deux vers :

Je vous en priré davantage.

6. Et est, me semble, bien rairon.

7. Enfan.

8. Mieulx que les autres.

9. Ce vers manque.

Et ma cote de dra de sau [1]
Bien tainte, que me la donna
Le sise Jan, qu'en ordonna
Et voulu par son testamen
Que je l'eusse soubdainemen [2].
Si j'estien tou deu [3] ensemble,
Je vou contezoy, se me semble
Cent mile bon peti propo;
Toute nuy je per le repo,
Tant et si for en vou je pense;
Je ne set [4] quelle recompence
Vou m'en ferez; si suis-je seuse
Que n'attent maintenant [5] que l'heuse
Que vou revenietz de Lyon.
Vou me donretz [6] un milion
De biau cordon de saye fine
Pour en donné à ma voyrine [7],
Laquele à vou se recommande.
Autre chore je ne vou mande
Qu'autant [8], en ung mo comme en cen,
Qu'à vou-raymé mon cueur consen,

1. De drap du siau. Sur le drap qu'on fabriquoit à Usseau, petite ville près de Carcassonne, et qu'on appela bien vite *drap du sceau*, Cf. une note des *Variétés littéraires* de M. Fournier, t. 3, p. 37.— L'édition de Marot met ce vers comme rime :

Que j'ay fai faire de nouveau.

2. Ce vers et les trois précédents ne sont que dans l'édition séparée.

3. A cete heuze. — 4. Sçay.

5. Que je n'atten tou jeu. — 6. Et m'aportié.

7. Courine. — 8. Sinon.

Vou suplian, mon dou-ramy,
N'estre à respondre [1] endormy,
Si ne vené bien to içy :
Car je sesetz en gran soucy
Si je n'avetz de vo nouvele.
Je prie à Dieu qui seyint tele
Que pour vray je la vou desise,
Et à tant fesay fin d'escrise.
De Pazis ce jour et an
Que je m'en ally droit à Lan [2].

Finis.

1. Me recrize.
2. A la place de ces quatre vers :

Que je les souhaite et desise.
Adieu, je suis lasse d'ecrise.





Le grant regret et complainte du preux et vaillant capitaine Ragot, très scientificque en l'art de parfaicte belistrerie[1].

Le Ragot sur lequel on a écrit cette pièce et la suivante, qui l'appelle Jehan Ragot, est un fameux bélître du XVIe siècle. « Je croy, dit Brantôme dans la vie du maréchal de Strozzi, que, si l'on eust esté curieux de recueillir les bons mots, traicts et tours dudict Brusquet, on en eust fait un très gros livre, et jamais il ne s'en vist de pareils, et n'en desplaise à Pinan, à Arlod, ny à Villon, ny à Ragot, ny à Moret, ny à Chicot.» (Ed. du *Panthéon littéraire*, 1, 175.) Le plus long passage que je connoisse sur lui est dans la pièce gothique de Jehan Chaperon, *Les grans regretz et complaintes de Mademoiselle du Palais*, què nous donnerons dans notre recueil de pièces sur Paris. Comme Mademoiselle se plaint d'être forcée de travailler aux fossez de Paris, ce qui met la pièce à l'année 1536 (Cf. Sauval, 1, 43), elle ajoute, et l'on y trouvera même une allusion à la première des deux pièces que nous publions :

> Hellas ! Ragot, prince de povreté,
> Tous vos regrets m'ont les miens ramentus ;
> Vous estiez cil remply d'humillité,
> Vray innocent en grant cotelleté ;
> Santu avez des aguillons pointus ;
> Hardi estiez comme le grant Arthus,

1. Petit in-8 gothique, de 4 feuillets.

Alliez par tout pour trouver vostre vie ;
Sur vostre corps les foys (*sic pour* fouets) avez sentus,
Qui est pour vous ung nompareil santus ;
Mais ce vous a pour bien rendu la vie.
Confortez vous et laissez là envie ;
Soyez contant du bien qu'on vous veult faire ;
Tenez-vous quoy : Raison sera servie
Sy elle n'est de bref aux cieulx ravie.
De mandier vous n'avez plus affaire.
Je le dis, moy, et cy pourrés bien faire
Gaudeamus ; mais moy je suis dollante.....
En tour mon cœur j'ay douleur entassé
Tant que ne puis souffrir ma grand mesaise,
Et vous, Ragot, preud'homme ramassé,
Venez m'ayder à soullas ramasse[r].

Par là il paraîtroit qu'il vivoit encore à cette époque ; cependant, dès 1533, date de la publication de son second livre, Rabelais employoit l'imparfait en parlant de lui dans le plaidoyer du seigneur de Baisecul : « Les maroufles avoient jà bon commencement à donner l'estrindore au diapason,

Un pied au feu
Et la teste au milieu,

comme disoit le bon Ragot. » Liv. 2, chap. 11. Marot, ou du moins l'auteur, quel qu'il soit, de l'*Epistre de l'Asne au Coq, responsive de celle du Coq en l'Asne*, en parle aussi :

Voillà d'ont vint la grand collère
Que Ragot n'osta son bonnet.
(Ed. de Lenglet-Dufresnoy, in-4, t. 3, p. 404.)

Et aussi Henri Estienne, parlant de la cour dans l'un de ses *Dialogues du nouveau langage françois italianisé* : « Pathelin et Ragot y ont-ils toujours force disciples ? » Déjà, en 1547 (Cf. sur cette date Brunet, t. 2, p. 244), Ragot avoit pris tout à fait le caractère d'un voleur : car Noël du Fail, faisant parler dans le chapitre 11 de ses *Propos*

rustiques et facétieux le gueux Tailleboudin, l'indigne fils du bon Thenot du Coing, lui fait dire : « Entre nous tous il y a trafics, monopoles, changes, banques, parlements, juridictions, frains, mots de guet et offices pour gouverner uns en une province et autres en l'autre.—Quoi?—Nous nous connoissons ensemble, voir sans jamais nous être vus, avons nos cérémonies propres à notre métier, amirations, serments pour inviolablement garder nos statuts, que feu de bonne mémoire Ragot, notre antécesseur, a tirés de beaucoup de bonnes coutumes, et avec ajouté de son esprit, auxquels obéissons autant que faites à vos lois et coutumes, néanmoins que les nôtres ne soient écrites. » (Ed. de M. Marie Guichard, Paris, Gosselin, 1842, in-12.) C'est la seule fois que Ragot est cité par Noël du Fail, ce qui n'empêche pas que l'édition de 1573 (Brunet, *ibidem*), et aussi, selon La Croix du Maine, celle de Lyon, 1576, ne portent le titre tout à fait immérité de *Les ruses et finesses de Ragot, capitaine des gueux de l'hostière, et de ses successeurs*. Dans l'édition de 1632, d'après laquelle M. Michel a donné ce passage (Etudes de philologie comparée sur l'argot, 1856, p. xxxvij, note 9), on a fondu les deux titres, et le livre s'appelle *Discours d'aucuns propos rustiques, ou Les ruses et les finesses de Ragot*, etc.

Guillaume des Autelz, dans sa *Mitistoire baragouyne de Fanfreluche et Gaudichon*, en parle aussi : « Après que Gaudichon fut sorti de Paris, il avoit plus de coillons que de deniers, de quoy il fut très joyeux, ayant trouvé commodité de veoir ce qu'il desire tant, c'est à sçavoir de hanter un petit la vie des gueux, car il faict bon sçavoir comme chacun se gouverne, et luy estoit bien advis que de tous les estats de ce monde ne luy restoit à cognoistre que l'honorabilificabilissime manière de vivre des coquins, laquelle il avoit tant ouy priser à

ceux qui avoient autresfois cogneu le bon compère Ragot à Paris. » (Chap. 12; p. 34 de la réimpression à 60 exemplaires donnée par M. Veinant, Paris, Jannet, 1850, in-16.) On sait que la Mitistoire paroît avoir été imprimée à Lyon dès 1549, et la lettre du père de Gaudichon (p. 29) y est datée de 1543. Dans le prologue des *Navigations de Panurge* il est aussi question de Ragot. L'auteur y dit qu'il veut suivre la vérité un peu à gauche pour ne pas tomber dans un fossé et se rompre la jambe, « au moyen de quoy je fusse contrainct de la suyvre à quatre pattes, ou avec des potences ou guymettes, comme ce vray prophète Ragot. » Ce détail est curieux. Celui que donne Tahureau dans ses *Dialogues du Democritique et du Cosmophile*, et qui a été cité par Le Duchat, seroit encore plus curieux s'il étoit vrai. Tahureau parle des seigneurs qui descendent de bélîtres : « Tesmoin l'elegant et insigne orateur belistral unique Ragot, jadis tant renommé entre les gueux de Paris, comme le paragon, roi et souverain maistre d'iceux, lequel a tant fait en plaidant pour le bissac d'autruy, qu'il en a laissé de ses enfans pourveus avec des plus notables et fameuses personnes que l'on sçauroit trouver. Et qui doute que, si tels enfans sont gens de bien, toutesfois de bon esprit et secretement meschans, que leur richesse ne s'augmente, et qu'estant poussez amont par le vent de quelque bonne fortune, ils ne puissent acquerir grands biens et reputation? Et voilà la personne de Ragot Monsieur, premier gentilhomme de sa race, qui aura de beaux neveux si Dieu plaist. » (Ed. de Rouen, 1589, p. 134-5.)

Au commencement du XVII[e] siècle le nom est toujours employé. D'Aubigné, dans la description de tapisseries satiriques par laquelle il termine son Baron de Fæneste, le place dans celle du Triomphe de la Gueuserie : « Les mareschaux de camp qui traînent ceste cadène

sont Ragot et du Halde (celui-ci étoit le premier valet de chambre de Henri III). » (Liv. 4, chap. 20, édit. M. Mérimée, p. 338.) Enfin nous empruntons à une note de M. Michel, qui précède celle déjà indiquée, ces deux autres passages : « Aux arballetriers les traicts de Ragot, ferrez de dents de poisson. » (*Les estreines universelles de Tabarin*, édit des *Joyeusetez*, p. 10), et dans *La responce à la misère des clercs des procureurs, et par madame Choiselet et consorts, ses disciples*, Paris, 1627, in-8, p. 14 :

> . . . . . un nombre de canailles,
> Qui font plus que Ragot, ce grand maistre des gueux,
> Que la gloire faict vivre encore parmi eux,
> De subtils et bons tours. . . . . .

L'expression familière et encore usitée de *faiseur de ragots*, de bourdes grossières, de rabâchages, de *ragotter* pour rabâcher, vient peut-être de notre héros, à moins cependant que le mot ne lui soit antérieur, et ne lui ait été appliqué comme surnom. Le Dictionnaire de l'Académie donne à *ragot* le sens de « qui est de petite taille, court et gros », et par là c'est avec raison que M. Michel, qui renvoie (*ibidem*, p. 350) à des passages où le mot est pris dans cette acception, y voit l'origine et le sens du nom que Scarron a donné à l'un des personnages ridicules de son *Roman comique*, à Ragotin. Comme on l'a vu, Mademoiselle du Palais appelle déjà Ragot *preud'homme ramassé*.

L'Acteur.

Au temps passé que Justice dormoit
Et gens malins avoient sus nous puissance,
Le temps qui court pour lors point ne [regnoit,
Car povreté venoit en abondance,
Dont à present loue la divine essance
Que vers chascun son œil a debandé[1],
Et povres gens reçoivent leur substance ;
C'est fait ainsy que Dieu l'a commandé.

Dieu eternel, plaise toy soubstenir,
Entretenir, regir et gouverner
Bons justiciers, dont t'a pleu nous munir
En ce monde, où paix puisse regner,
Comme Justice a voulu l'ordonner,
Dont avons veu en Paris l'ordonnance,
Du povre peuple, à qui on doit donner;
Avoir convient pitié de sa samblance.

Plusieurs ont veu la belle demonstrance,
Et n'ont voulu en rien leur corriger,
Parquoy plusieurs belitres sans doutance
Battre a fallu de verge et fustiger.
Ragot, sa femme, en ont eu le danger
Et sy avoient leur portion sans crainte ;
Mais, pour le mal qu'a voulu rediger,
Cy par escript ay couché sa complainte.

1. Imp. : Debardé.

Cy commance la Complainte de Ragot, rememorant les bons tours et bonnes repues franches qu'avoir souloit le temps passé, et premierement en parlant à Fortune.

RAGOT *en complainte.*

O Fortune ! qui jadis m'estoie mère,
O Fortune ! tu m'as deceu
Où ne trouvai tel juge ou maire ;
Mais il fault que le mal digère ;
Fol ne croyt tant qu'il ayt receu ;
Nonobstant, sy l'eusse aperceu
Ou congneu, fait n'eusse tu-pas ;
Toutes foys, c'est fait et conceu,
Parquoy j'ay perdu maints repas.

Le jour du grant vendredy sainct,
[Je] commençay perdre ma proye ;
Justice fait tous mes malades sains :
Borgnes, bossus, boyteux, vont droit par voye,
Et qui plus est belle boutique avoye
De brouelez (*sic*) où estoient faulx visages [(*sic*) ;
Excommuniez, esnases, foudroiez dont ma proye
Se per trop, sont petis mes gaiges.

L'un sans nez, l'autre sans servelle,
L'autre malade de sainct Cosme disoit,
Et de tous ceulx emplaisois mon escuelle ;
Grant mal me feist, car on me destruisoit ;
Le plus malade de boire devisoit ;
Tripes avions, petis patés, grans chère ;

De belistrer ung chascun advisoit;
Au mauvaiz vin nul ne mestoit l'anchère.

Sus les degrez de la Saincte-Chapelle,
Où ma boutique je soulois estaller,
Plus je n'y voys, dont par ma foy j'apelle;
Telle pratique me convient ravaller;
Aulcune foys se venoit conseiller
A moy quelque [toute] jeune pucelle,
Aulcun gallant aussy pour me railler.
Il est bien seur que jamais ne chancelle.

La rue neufve, le pardon sainct Denys,
L'autel Dieu à la chaire sainct Pierre,
Helas! helas! j'en suis du tout demis,
Dont j'ay le cueur plus dur que n'est la pierré.
Chascun à rente je prenoiz sans enquerre,
Malade on non, à carterons et centz.
On dit bien vray: Qui ne peult doit requerre;
Qui pert le sien, il pert le sens.

Helas! au long des Augustins,
Joignant ung mur près la rivière,
J'y recevoie tant bons lopins
D'une sy gente chamberière;
Messages faisoys par derrière;
Faignant de demander pour Dieu
Au povre Ragot: Ma mie chère,
Trouver il vous fault en tel lieu.

1. On pouvoit aussi le prononcer en deux syllabes, car dans ce volume même, p. 97, on a vu *blistres* pour *belistres*. On trouve aussi, t. 2, p. 57, *bellistrie* pour *belistrerie*.

Delà les pontz je n'ay point de regret;
Et la raison? je n'y osoys hanter,
Car, quant les aultres me tenoient en segret,
Povre chanson ilz me faisoient chanter.
Si pour messaiges m'y allois presenter,
Fust pour Margot, Allison ou Tiphainne,
Sy hault chantoye, il falloit dechanter
Et sy estoit de tous ceulx capitainne.

Mille regretz, mille souspirs,
En mon cueur le jour se pormainne;
Car on m'a fait encore pis,
Dont je suis en la grosse allainne.
Car jusque dedans ma maison
On a foullay et chassé mon gibier,
Et puis feus mené en prison;
Las! se me feust gros destourbier.

Es lieux dedans le champ Gaillard
On me charche, comme chez moy[1];
Maint maquerelle et maint paillart,
Ils font, je vous prometz ma foy,
Maquerelages, venditions, quoy!
De filles recelations
Si font, dont je suis en esmoy,
Voire par sens et millions.

Si ne feust Collette, ma femme,
Je fusse mort de desplaisance

1. Ceci est une nouvelle preuve que la pièce des Regrets de Mademoiselle du Palais est postérieure aux Regrets de Ragot, car elle s'y plaint précisément d'être chassée « *de Champ Gaillart dedens Copeaux.* »

De perdre mon regnon et fame.
Helas! helas! quelle doleance!
Mais Collette de sa puissance
Me reconfortoit, dont conlaude
La très divine precience
Qui me conduye à Sainct Claude[1].

J'en ai fait veu par ma mendicité,
Car nullement hanter je n'oseroie
Parmi Paris, en la ville ou cité,
Pour pourchasser un denier de monoie.
De sur les champs j'en aquerré montjoie[2],
Car je sçais [bien] l'art de belistrerie
Et de plistrer. Dea, pourveu que l'on m'oie,
Colette et moy feron joieuse vie.

Messieurs, vueillés moi pardonner
Si j'ai regret d'aller par ville;
Mains bons morceaulx on me souloit donner,
Pour recompence ai eu l'estrille.

1. Saint-Claude en Franche-Comté, lieu fameux de pélerinage. Cf. ce Recueil, t. 3, p. 130. — 2. Imp. : Monnoie.

Finis.





Le Testament du hault et notable homme
Nommé Ragot, lequel en son vivant
A affronté mainte fine personne.
Achaptez lay et le payez contant[1].

Le preambule du Testament Ragot.

Jehan Ragot, noble gueux en mon temps,
Attaint de mal et peu garny de sens,
Jadis vaillant et hardy en bataille,
Gros, grant, fourny, carré, de belle taille
Assez lettré, en science confit,
Le plus hardy à la souppe qu'on fist,
Entre les gueux tenu le plus subtil,
Prest à repondre, bien garny de babil,
Assez congneu par toute la cité
Delà les pons et Université;
Mais, par fortune et nompareil dommage,
Dame Atropos, de son cruel oultraige,

1. Cette pièce, que nous avons copiée sur l'exemplaire de M. Cigongne, est un in-8 de 4 ff. goth.. de 22 lignes à la page. Le quatrain est seul sur le recto du frontispice.

Me[1] livre assault, et fault que je delaisse
Mon salverne[2], mon ravant et ma blesse,
Et que je parle, dont j'ay le cueur dolent,
Par quoy je veulx faire mon testament
Et disposer de mes possessions,
Après plusieurs belles possessions
Où j'ay usé souvent de ma pratique,
Me monstrant fort et non pas limaticque[3].
Pour attraper souventes foys billon,
J'ay excedé maistre François Villon.
Quant en menaiges, j'en ay fait plus de mil,
Ayant le bruyt d'ung franc poisson d'apvril[4],

1. Imp. : Ma.

2. Le coul comme une salverne, dit Rabelais (livre 4, chap. 31), ce qui ne suffiroit pas pour nous en indiquer le sens, si l'on ne trouvoit dans le livre de l'Ile sonnante, chap. 35 : « Voyrres à pied, voyrres à cheval, cuveaux, retombés, hanapz, jadaulx, salvernes, tasses, guobeletz. » M. Michel, qui a relevé ce mot, p. 376, n'a pas connu ceux de *Ravant* et de *Blesse*.

3. Lunatique (?)

4. Dans la Résurrection de Jénin Landore, que j'ai copiée à Londres :

> Sus que suis-je? — Poysson d'apvril.
> Poysson d'apvril! — Voylà le cas.
> — Et voyre, mais je n'entens pas
> Que c'est à dire. — Voicy rage.
> Quant on met une pie en cage,
> Que luy aprent-on de nouveau
> A dire? Parle. — Macquereau.
> — *Clerice*, tu es tout gentil;
> Maquereau, c'est poisson d'apvril;
> Ainsi es-tu, je te le jure.
>
> (*Ancien Théâtre françois*, t. 2, p. 31.)

Par quoy tous gueux, en prenant vostre mot,
Ayez memoire du bon [Jehan] Ragot.
Congnoissant donc que ma vie veult fin prendre,
Et que mon corps veult devenir [en] cendre,
Et delaisser le train que j'ay aprins.
Qui n'a plus rien l'autruy ne sçauroit rendre;
Qui a bien fait il n'est pas à reprendre;
Tel veult bien prendre qui est souvent reprins.
Ce nonobstant, pour venir à mes fins,
Devant le peuple qui est icy present,
Tous Cordeliers, Carmes et Augustins,
Gueux de Lubie, cagnardiers[1], goufarins,
Soyez tesmoings de mon grant testament[2].

Cy est declairé en brief mot
Le testament du bon Ragot.



A celle fin que mon corps, noble et preux,
Ne soit pourry et consommé en terre,
Par quatre ou cinq des plus notables gueux
Du grand [coesre ?] je commande et sy [veux
Estre eslevé en ymage de pierre,
Et par compas ou plombet ou esquierre.
Au tour de moy seront tous mes miracles,

1. Cf. ce recueil, t. 1, p. 311.

2. Comme on verra, ce testament est une imitation de ceux de Villon, ce que l'expression employée de *mon grant testament* rend plus évident encore. Le Testament de Taste-Vin, que nous avons donné dans notre troisième volume, en venoit aussi.

A celle fin qu'en toutes habitacles
A tousjours mais [il] soit fait mention
Du bon Ragot la conversation.

Quant des membres pour mettre en reliquaire
Je considère qu'il est bien necessaire
En delaisser à ces bons Augustins,
Car maintes foys ont eu de mon affaire.
Par quoy icy, sans qu'en rien je diffère,
Je veulx penser sourvenir à leurs fins;
Pour apprendre à tromper les plus fins
Et assembler d'argent une grant masse,
Je laisse [à eux] mes secretz tant divins,
Et ma langue pour mettre [en] une chasse.

D'autre costé, affin que chascun sache
De mon decèz la pure verité,
Je delaisse à toute bonne place
De mes pinsons[1] une grant quantité,
Et tous ceulx[-là] qui de mendicité
Veullent vivre et faire les grans chères,
Je leur laisse, pour leur necessité,
Mon brevière où sont tant de prières.

Tous grevarains, maraudes, cagnardières,
Qui de prier ne sçavent la façon,
Lisent dedens mes livres ou brevières
Souventes fois ; apprendront leur leçon.

1. C'est-à-dire voleurs :

Car vostre argent, trop debonnaire prince,
Sans point de faulte est sujet à la pince.

(Cl. Marot, Epitre au roi pour avoir été derobé, éd. Lenglet-Dufresnoy, in-4, t. 1, p. 451.)

Gens affolez, sans sens et sans raison,
Qui dans les boes sont couchéz comme veaulx,
Lisez mes fais sans faire mention:
Vous trouverez tout plain de faitz nouveaulx.

A celle fin que de moy soit memoire,
Je veulx laisser à perpetuité,
Sans nullement penser à vaine gloire,
Tous mes livres à l'Université,
Et qui plus est, esmeu de charité,
Je delaisse humblement ma cervelle
Sur les degrez de la Saincte-Chapelle.

Après aussi, considerant le cas,
De Chastellet je ne veulx oublier
Ces procureurs et jeunes advocatz;
Affin d'aller plus viste que le pas,
Je leur laisse des mulles en yver,
Et, davantaige je propose laisser
A ung grant tas de postulans en court,
Des biens assez tout prestz à emprunter,
Jeusner souvent quant leur argent est court.

A tous vrais gueux qui brouent dessus le gourt[1],
Je leur laisse, pour toute recompense,
Mon kalendrier: car, soit muet ou sourt,
Borgne, boiteux, contrefait, tort ou court,
Il trouvera dedans toute science.
Et à tous ceulx qui ayment la pience[2]

1. Cf. le *Dictionnaire d'argot*, p. 75 et 194.
2. Qui aiment à boire. On a souvent vu dans ce recueil

Je leur laisse, pour souverain butin,
A desjuner, sans aucune dispence,
Quatre jambons et six flacons de vin.

Aux mendians qui vont par le chemin
Sans porter croix d'aulbert[1], ne pied, ne herme,
Je veulx escripre dedans mon parchemin
Que je leur donne ma blesse et salverne;
A tous gallans qui vont à la taverne
Et n'ont argent pour y laisser ne gage,
Au lieu de picque, hallebarde ou guisarme,
Ils porteront lettres d'escorniflage[2].

Aux nourrices et femmes de mesnage
Je veulx laisser, afin qu'ilz soient contentes,
Mon billouart[3] pour leur faire des tentes.
Du residu des membres de mon corps
J'ay ordonné que tout soit inhumé
En grant honneur, sans debatz ou discors,
Par mes suppotz, au lieu que j'ay nommé.

les mots *pier*, *pion* et *piot*, dans le sens de boire, de buveur et de vin.

1. Je sçay ma jacquette engager
Quand je suis d'haubert un peu minse.

Le Varlet à louer (dans ce Recueil, t. 1, p. 80).
Cf. aussi la Farce de Marchandise (dans l'*Ancien Théâtre françois*, t. 3, p. 260).

2. On connoît la lettre d'Escornifierie par Jean d'Abondance. Notre ami Ed. Fournier a publié, dans ses *Variétés littéraires*, t. 4, p. 47-57, une lettre d'Écornifierie qui en est un remaniement postérieur.

3. Rabelais dit *billouat*. Cf. les *Erotica verba*, dans le glossaire de de l'Aulnaye.

Quant au regard des biens qu'ay amassez,
Tant en chasteaulx, en villes et citez,
Je les laisse à mes hoirs et parens,
De quoy seront trestous recompensez;
Quattre vieulx potz et deux voirres cassez,
Mes vieulx procès, principal et despens.
Les haulx faiz d'armes que j'ay fait en mon temps
Sont registrez en la Grande Cronicque;
De doulx poyson j'ay servy maintes gens
En plusieurs lieux, nuyt et jour, en tous temps:
Chascun se mesle [d'user] de sa praticque.

Quant au regart de mes habillemens,
De mon manteau, de mon sayon branlant,
Je [les] laisse aux Quatre-Mendians;
De pieçà sont ordonnez pour telz gens
Pour les resouldre et bouter en avant;
Mes haulx tapis que j'ay boutez devant
Aux bonnes festes auprès des Augustins,
Je les laisse à ces povres cocquins
Pour estaller et tenir leur bouticque:
Chascun se mesle d'user de sa praticque.

Quant des grisons [1] que j'ay tant demenez,
Sur la dure fait trotter cinq et quatre,
J'ay proposé qu'ilz seront ordonnez
Aux medecins, car je les ay donnez
Aux Jacopins pour souvent leur esbatre.

1. Probablement les poux.

Ce nonobstant, sans en faire debatre,
Tous caignardiers en seront possesseurs :
Les disciples ensuyvent les docteurs.

Pour faire fin de mon grand testament,
Et qu'en bref temps soit monstré à chascun,
On peult gaigner, pour tout vray qui ne ment,
Quatre hottées plaines de vray pardon,
Et, qui plus est, ma benediction,
Qui vault beaucoup. Je donne ung plain pot
A tous ceulx-là qui, par devotion,
Escouteront le testament Ragot.

Finis.





Dialogue plaisant et recreatif, entremeslé de plusieurs discours plaisans et facetieux en forme de Coq-à-l'Asne[1].

QUATRAIN.

Lecteur, qui que tu sois, auras pour agreable,
S'il te plaist, de bon cœur ce livret et recueil,
Qui t'est [cy] presenté comme un mets delectable.
Ne luy refuse point ton gracieux accueil.

Interlocuteurs : P, D

P.

J'ay veu, n'a pas long-temps, la fortune improspère
Se jouer de plusieurs et n'espargner [nully.
N'est-ce pas hors saison recevoir de son [père,
Las! ô Dieu! que diray-je, grant tristesse et ennuy?
Quel exemple, bon Dieu! peut avoir aujourd'huy
La mondaine jeunesse qui par-cy va errant?
Vous verrez que partout elle sera hors d'esmoy,
Voyant quitter le droit, abandonner la foy,

1. Nous reproduisons cette pièce d'après l'édition, avec titre encadré, publiée « à Rouen, chez Loys Costé, libraire, rue Escuyère, aux trois +++ couronnées », 4 ff. in-8. Elle a été reproduite dans les Joyeusetez, t. 9, en 10 pages, mais avec l'indication *à Paris* : de sorte que

S'appuyer bien souvent sur un peuple ignorant,
Sans cesse varier, pire que par devant :
Voilà ce qu'il m'en semble, ruminant à par moy[1].

D.

Je vous diray presentement
Ce qui en est [en] un moment.

P.

Or, dites-donc, sans plus tarder.

D.

De ce ne pourrez ignorer.

P.

Je m'esbahis d'ainsi voir l'ignorant
Estre sur tous prisé et reveré,
Et plus qu'un Dieu le voir mieux adoré.
Or n'est cela pource qu'argent comptant
Il a en main : il en fault donc avoir
Si voulez estre dit homme de sçavoir.

D.

C'est pitié quand commandement

nous ne savons si c'est d'après la même édition, ou si ce mot *à Paris* ne remplace pas l'indication de Costé.— Quant à la pièce elle-même, il se pourroit bien qu'elle eût comme origine une ancienne farce qui y seroit misérablement mise en pièces. On se faisoit peu de scrupule de piller les farces. Ainsi dans une pièce de ce volume, le *Caquet des Chamberières*, les quarante-quatre vers qui commencent : Je te diray ceste bigotte (p. 79-80) viennent de la *Farce des Chamberières qui viennent à la messe de cinq heures*. Cf. *Ancien Théâtre François*, t. 2, p. 436-39.

1. Ce couplet est peut-être un sonnet mal transcrit, dont le second quatrain n'a plus que son premier vers.

N'est point gardé en aucun lieu,
Et sans cesse blasphème-[on] Dieu.
Ne craignant point son jugement,
Se parjurer en escient,
Dissimuler bien proprement,
Se dire habile plus que cent,
Empescher d'un chascun l'affaire,
Faire mourir un populaire,
Cela sçait uns, las! trop bien faire,
Que je ne nommes à present.

P.

Despeschons et serrons bagage;
Il me fault bien tost avancer;
De grace, vous me ferez sage
De me dire, sans varier,
Qui est celuy-cy qui commande.

D.

C'est un qui vient sans qu'on le mande.

P.

Mais que veut-il maintenant dire?

D.

Il est sans cesse remply d'ire,
Voulant un chacun contredire,
Et dit qu'il n'est pas question,
Se presentant l'occasion
Pour l'advenir de recevoir
Ceux que l'on voirra comparoir.

P.

Raison! Je n'entens mot (à) son dire;
C'est sa coustume de mesdire;

[Tout maintenant] je le voy bien;
Doresnavant il doit eslire
Autre sujet, car cestuy ne vaut rien.

D.

Il n'y va de bond ni (de) vollée,
Et me rapporte à l'assemblée,
Si cela merite avoir lieu.

P.

Mais à propos, parlons du jeu;
Voulez-vous faire une partie?

D.

Je suis content; que voulez-vous?

P.

Que toutes choses my parties
S'accommodent mal entre nous tous.

D.

Vous estes un grant faint-neant;
Je m'asseure que pour neant
N'estes dit tel; mais cependant
Ne demeurons en bon chemin.

P.

C'est assez brouille[r] parchemin.

D.

Esbahy suis d'un entre tous
Qui se voit si souvent jaloux
Quand il oy parler du public.

P.

Faut-il donc plus parler de tric?

D.

Encore moins d'aucun estrif.

P.

O la chose plaisante et belle
A l'homme vivre gayement
Et qui peut, sans aucun payement,
Rire bien à point avec elle !

D.

Vous changez desjà de propos.
Maintenant vous disiez merveilles
Et de vray choses nompareilles
Qu'il vous plaira dire en brefs mots.

P.

J'avois choisi un argument
Assez plaisant, et, pour certain,
Je m'attendois sçavoir comment
Je pourrois parvenir à gain.

D.

Tout à coup voulez estre sage;
Estes-vous jà en mariage?

P.

Oui, par ma foy, et si avant
Que j'en tombe presque devant,
Et plus ne me peux soustenir,
Ni la mignonne entretenir.

D.

Si vous avez esté jadis
Homme de bien loin, se dit-on,
Plusieurs de ce trop esbahis
Ne le sont pas sans grand raison.

P.

Je suis saisi de malle tache;
Ce n'est sans cause, je le voy,
Et m'asseure que la pelade
Je n'ay gaigné avec le doy.

D.

Est-ce point quelque mal de reins
De quoy si souvent tu te plains?

P.

Nenny, ma foy, ce n'est qu'un flus,
Duquel suis presque tout reclus.

D.

Là, là, ce n'est pas [un] grant cas.

P.

Non, si j'avois quatre ducatz;
Ce me pouroit un peu aider
Pour l'apoticaire et barbier
Payer, pour ne sçay quelle drogue
A moy baillez pour la verolle;
Et de sçavoir là où ce fust
Que la gaignay, ma foy ne sçay;
Je sçay fort bien qu'entre deux culs
Cela se congnoist à l'essay,
Qu'on la peut gaigner quant et quant[1],
Et par ce diable de devant,
Duquel on ne peut se saouler,

1. L'imprimé ajoute ici, à la fin de la ligne, la syllabe *Bu*, qui, si elle n'est pas une faute d'impression, peut être l'indication d'une exclamation à faire en manière de jeu de scène.

Et tout pour avoir bricollé
Avec une jeune guenon.
Qu'au diable soit la nation,
Et l'heure, et l'assignation!
Tout de ma bourse j'ay vuidé
Et mon corps pas trop empiré.

D.

Il n'est que la presence honneste
De l'amie au vray besoin,
Et ne peut-il, qui n'en a point,
A sa mignonne faire feste.

P.

Il sera donc reputé beste.

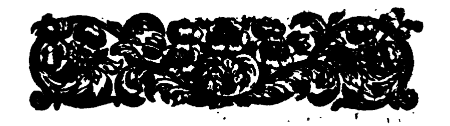
D.

Pourquoy?

P.

Pour n'avoir peu bien satisfaire
D'avoir aussi mis à ce faire
Un gros lourdaut et faint-neant
Qui n'a puissance de bien faire.
Aussi le fait-il pour neant.

Fin.



Le Rousier des Dames, sive le Pelerin d'Amours, nouvellement composé par messire Bertrand Desmarins de Masan[1].

L'Acteur à son très singulier amy messire Jehan Serre, de Carpentras[2].

Cogitant à par moy, ces jours dernierement passez, par ta trop diuturne absence, en quel estat te pouvois de present trouver, ignorant la obstacule par lequel la main a esté par si longue espace lente à nous faire sçavoir le train de la tienne in-

1. Duverdier, qui a un article sur Bertrand Desmarins, cite de lui cet ouvrage, et aussi un autre volume, nommé *Les cinq parcelles d'amours*, imprimé chez Denys Janot, Paris, 1539, in-16, qu'on n'a pas encore retrouvé. Du *Rosier des Dames* on ne connoît qu'un exemplaire, qui vient de la vente du baron d'Heiss (catalogue de 1785, nº 256), et qui a été récemment réimprimé en facsimile par M. Auguste Veinant (in-32 gothique de 25 feuillets, tiré à 62 exemplaires. Paris, Jannet, 1852). C'est d'après cette réimpression que nous pouvons le donner à notre tour à nos lecteurs. Nous remarquerons

columité, certainement le mien aggreste calame c'est voulu ingerer à toy rescripre, dont, congnoissant le tien optatif vouloir estre procline à entendre choses nouvelles, suis esté d'acord avec ma affectante voulenté, que à ce faire continuellement m'instimuloit, te faire sçavoir pour recreation de ton curieux entendement ung nouveau cas compris dans ce petit opuscule, lequel lisant plus amplement luy pourra estre declairé, non obstant que l'aye voulu abbrevier, non que par crainte d'atidier les lecteurs ou auditeurs d'icelluy, lesquelz humblement supplie que leur bon plaisir soit vouloir excuser mes incongneuz deffaulx et linalimphées erreurs, suppliant aussi la très clemente grace des dames que si leur dis nullement

que le titre porte *Desmarius*, et non *Desmarins;* mais nous suivons plutôt l'orthographe de Duverdier. Quant au nom de Masan, dont il fait suivre son nom, il y a deux localités de ce nom en France, l'une à neuf lieues de L'Argentière, dans l'Ardèche, l'autre à une lieue et demie de Carpentras. C'est celle-là dont il s'agit évidemment.

2. Marot a écrit une épitaphe d'un Jean Serre, *excellent joueur de farces*, et l'auteur du *Banquet des Chambrières* a parlé aussi de son talent (Cf. ce Recueil, t. 2, p. 285–86); mais nous ne savons pas plus qu'alors si ce Jean Serre, de Carpentras, étoit le même personnage. Cela est possible, puisque Desmarins a imprimé à Paris. Quant à cette dédicace, on la croiroit écrite par l'écolier limousin; il est impossible de mettre plus de conscience à « despumer la verbocination latiale ». Je n'ai pas besoin de faire remarquer à quel degré on retrouve ici l'imitation du *Roman de la Rose*.

chose qui leur soit desplaisante, que leur plaise moy benignement pardonner et non point furieusement et par vigueur increper, car je n'entends dire d'elles aultrement, sinon tout ainsi que j'en puis congnoistre la verité.

LE PELERIN D'AMOURS.

Ung jour, pensif, plain de tristesse,
Estant en dueil moult endurcy,
Cherchant par tout trouver lyesse
Pour m'eslongner d'ung tel soucy
Et pour monstrer de tout cecy,
D'aller en ung pellerinaige
Je proposay, bien loing d'icy,
Passant au boys par mon soulaige.

Quand fus au boys, sous le feullage,
Estant assis sous la verdure,
Mon dueil ailleurs print son passaige,
Dont à gaudir soudain mis cure,
Tant que la nuyt estoit obscure
Ains que laissasse ces beaulx lieux,
Ausquelz jadis le dieu Mercure
Print maint repos avec les dieux.

Je ne croy point que soubz les cieulx
Se trouve un lieu plus plaisant,
Plus mignon ne delicieux,
Car celle joye est produisant,
Jadis Paris n'estoit gisant,
Quant livra la pomme à Venus,

Dont c'est le lieu qu'est moult duisant
A ceulx qu'Amours a maintenus.

C'est le lieu là où Piramus
Devoit trouver dame Thisbée,
Là où, comme dit Ovidius,
S'occirent tous deux d'une espée.
Bien fut mauldicte l'assemblée
De ces deux loyaulx amoureux,
Ausquelz la vie fut emblée
Par ung couvre-chef malheureux[1].

1. L'histoire de Pyrame et de Thisbé, qu'Ovide n'a certainement pas inventée, lui a dû toute sa fortune, et c'est parcequ'elle figure au liv. 4 des Métamorphoses qu'elle a été si souvent reprise et imitée. Les indications qui vont suivre paroîtront peut-être déjà trop nombreuses, et sans aucun doute elles sont encore bien incomplètes. Leyser (*Historia poetarum medii ævi*, p. 2086 et 2088) a donné deux poèmes latins du moyen âge sur ce sujet. Gracian Dupont, faisant une allusion à cette histoire, cite en marge *Architrenius*, *lib. IIII epigrammat.* Ce doit être le poème écrit sous ce titre par Jean de Hauteville, qui vivoit sous Philippe-Auguste, et dont l'ouvrage, dirigé contre les vices du genre humain et divisé en neuf parties, fut imprimé à Paris en 1517. Au XVe siècle on le retrouve dans deux sermonnaires latins, cités par M. Robert dans son édition des fables de La Fontaine, l'un allemand, Johannes Gristch (sermon 33), et l'autre, Jacques de Lenda, franciscain qui prêchoit à Paris (folio 64). Gracian Dupont citoit encore *Stroza pater*, *lib. I Eroticorum* : c'est Titus Vespasien Strozzi, président du conseil des douze de Ferrare, mort en 1501, et dont les poésies latines ont été publiées en 1513, avec celles de son fils Hercule, par Alde

Forcenné, lyon furieux,
Par quelle raison as-tu pris
Le couvre-chef? Car vaulsist mieulx,

Manuce. Enfin Dreux du Radier (*Bibliothèque du Poitou*, nouv. et liv. 3, p. 86) nous apprend que Gilbert Banchereau, de Poitiers, qui vivoit à la fin du XVI[e] siècle, avoit à 22 ans écrit un poème de plus de neuf cents vers sur ce sujet, dont au XVI[e] siècle on s'est beaucoup occupé, et jusque dans les Flandres, puisque Mathieu Casteleyn, poète flamand de cette époque, en a fait un poème qui se trouve dans l'édition de ses œuvres publiée à Rotterdam en 1616. Quant aux François, il faut citer d'abord la traduction en vers des Métamorphoses par Philippe de Vitry, sans s'inquiéter des traductions postérieures, et le fabliau de Pyramus et de Tisbé publié dans les fabliaux de Méon (t. 4, p. 326-354). Au XVI[e] siècle, Gracian Dupont (Controverse du sexe féminin, fol. 172) parle de Thisbé, non plus avec éloge, mais seulement comme suicide et dans l'énumération des femmes qui se sont tuées:

De la belle Tisbé, amye de Pyramus.

Helas! Tisbée, de beaulté souveraine,
Quand Pyramus veiz près de la fontayne,
Ne fuz-tu pas inhumaine amoureuse
De te tuer, et très que malheureuse
De son espée te meurtriz laschement,
Dont es dampnée, comme croiz fermement!

Pour Amadis Jamyn, qui a écrit l'histoire en vers élégants (les *Annales Poétiques* en ont cité quelques uns, IX, 196); pour G. De la Roque (Œuvres, 1587, p. 341), ils en sont revenus à Ovide, sans y mêler, comme Gracian Dupont, de sentiment par trop chrétien. Je ne ferai qu'indiquer le récit de La Fontaine dans ses Filles de Minée — il est dans toutes les mémoires, — et, après

Las! qu'Atropos te eut surpris;
D'ung chascun tu en es repris,
Dont tu seras [tout] fulminé;

avoir rappelé la complainte qu'on imprime encore à Epinal, je passerai aux pièces de théâtre, celle de Théophile, jouée en 1617; la pièce en prose de Puget de la Serre, imprimée en 1630; la tragédie de Pradon, jouée en 1674; l'opéra de Jean-Louis-Ignace de la Serre, sieur de Langlade, joué en 1726 avec la musique de Rebel et Francœur, et souvent repris; les parodies qui en furent faites en 1726, 1740 et 1759 (Cf. *Dictionnaire des théâtres*, in-12, t. 4, 1767, p. 308-315, et *Anecdotes dramatiques*, in-12, t. 2, 1775; p. 76-77), et enfin une tragédie en trois actes de M. E. Bruneaux, du Havre, imprimée chez Barba en 1823.

En italien, il faut rappeler que la moitié du chant 29 de l'*Amorosa Visione* de Bocace est consacré à ce récit, et qu'il existe un poème en *ottava rima* appelé *lo Innamoramento et la Morte di Piramo et Tisbé*, dont M. Libri possédoit quatre éditions anciennes (Cf. son catalogue, n°s 1144 à 1147). Comme Bocace en avoit parlé, Chaucer ne pouvoit manquer de s'en occuper après lui. Aussi, dans son poème intitulé *the Legend of good women*, une d'elles, c'est la seconde, est *the Legend of Tisbe of Babilon* (*Works of Chaucer*, London, Moxon, 1843, gr. in-8, p. 415-417). Sous le rapport dramatique, l'Italie n'a qu'une malheureuse *Tisbe, componimento per musica*, jouée à Ferrare en 1697 (Allacci, *Drammaturgia*, 1755, in-4, col. 768), et l'Angleterre n'auroit rien si Shakespeare n'en avoit fait l'étourdissante parade que, dans *le Songe d'une nuit d'été*, les charpentiers d'Athènes répètent au travers des féeries d'Oberon et jouent sérieusement devant Thésée. L'esprit du maître paroît avoir donné le ton, car dans les *Theatrical remembrances*,

Mais pendant[1] ce lieu de hault pris
Fut alors moult contaminé.

Quand j'euz plus avant cheminé,
Après que la nuyt se decline,
Et que je fus illuminé
Par Aurora la matutine,
Une religion carmeline[2]
Je vis devant mon auctentique;
D'y aller tost je fis estime
Pour ouyr messe sans replicque.

Quant je fuz là, je vis vrayement
Les religieux du monastère,
Qui servoient Dieu devotement
En ordonnant de leur mistère;
Ilz tenoient la vie austère
Et leur eglise bien parée;
Certes cecy je ne veulx taire,
Car elle estoit moult decorée.

Lors qu'euz finé mon oraison,
Vouloir me print soubdainement

publiées par Egerton en 1788, je ne trouve sur ce sujet que deux pièces (Cf. p. 146 et 194). L'une, de Richard Leveridge, jouée en 1716, est *a comic masque*, et l'autre, anonyme et jouée en 1746, est *a mock opera*. Du reste, si sur ce sujet de Pyrame et de Thisbé il y a quelque chose qui puisse être considéré comme hors ligne, ce n'est rien de sérieux, ce n'est ni Ovide, ni La Fontaine, mais la fantaisie de Shakespeare.

1. Cependant.

2. Un couvent de carmes. On dit encore entrer en religion.

D'aller visiter leur maison,
Laquelle estoit honnestement.
Je la vis [tout] vrayement
Jusques à la bouteillerie;
Mais moult desiray grandement
De visiter l'enfermerie.

Toutesfoys les chambres derrières,
Certainement d'eulx entendis
Qu'elles estoient les enfermières,
Dont resembloit ung paradis;
Cent mille foys plus que ne dis
Estoient belles, je vous prometz ;
Le chateau de Priam jadis
Ne fut si beau oncques jamais.

Puis, quant vint sur l'heure de nonne;
Je me partis de ce convent,
Et par le boys tournis en somme
Autant parfont que paravant;
Mais puys en brief je vis devant
De mon chemin ung beau repaire,
Auquel les amans bien souvent,
Sans mal penser, se vont retraire.

Mais, puis que j'y fus arrivé,
Mon cueur fut rempli de plaisance,
Car devant l'huys y ay trouvé
Deux mais, qui sont par excellence.
Toutesfois y avoit difference,
Certainement en quantité;
Car l'ung n'estoit point, sans doubtance,
Plus grant que l'autre, en verité.

Sur le plus grand, par sainct Germain,
Vis ung enfant sumptueusement,
Qui tenoit ung arc en sa main,
Frappant le cueur d'ung pouvre amant:
C'estoit Cupido, vrayement,
Comment je croy, point n'en fais doubte,
Lequel en tous lieux seurement
Amoureux [fort] craint et redoubte.

Sur l'autre petit may qu'ay dit
Avoit ung cueur dans une presse[1],
Signifiant sans contredit
Qu'on eust mercy de sa destresse.
Tantost du logis la maistresse
S'apparust, par quoy, sans redit,
Moy demonstrant ceste noblesse,
Comme s'ensuit moy respondit.

L'HOSTESSE DES AMOURS.

Gay pelerin, Dieu vous doint joye,
Honneur, santé, aussi liesse!
Quel chemin est, aussi la voye,
Où vous allez? Où est l'adresse
Que vous tirez? Vous fais promesse
De le sçavoir ay grant desir.
Repousez vostre gentillesse,
Et devisons, s'avez loysir.

LE PELLERIN.

Dame, puis qu'est votre plaisir
De scavoir où prens mon voyage,

1. Sous un pressoir.

Dire ne vous veulx desplaisir,
Car j'ay juré dans mon courage
N'en dire rien à personnage,
Tant soit de grand auctorité :
Car ung amant n'est tenu saige
Se dans son cueur n'a loyaulté.

L'HOSTESSE.

Certes, il est bien verité,
Et ce que dictes point ne nye :
Amant qui n'a fidelité
Il est remply de villennie;
Mais toutesfoys je vous supplie
Que je sache vostre pensée;
Dictes-la-moy, je vous emprie,
Ne vers quel part est adressée.

LE PELLERIN.

Très voulentiers le vous veulx dire,
Moy promectant premierement
Que à tous, mais sans contredire,
Vous le tiendrés secretement.
Par quoy sachés certainement
Que vois au veu de jouyssance
Pour obtenir entierement
De mes amours quelque allégence.

L'HOSTESSE.

Avez-vous ferme esperance
De obtenir alleigement
De vos amours? Sans point doubtance
Vous souffrirez donc maint tourment;
Car il y a maint empeschement

Qui empeschera vostre entente :
Qui veult jouyr habondamment,
Fault que aye grace et bonne rente.

LE PELLERIN.

De tout cela suis indigent ;
A ung chascun est trop publicque ;
Je n'ay grace, or ne argent ;
Mais Doulx-Espoir par sa praticque
Me conduyra, car je m'applicque
Suyvre son train seignourieulx.
Espoir me tient, espoir me picque,
Attendant de luy avoir mieulx.

L'HOSTESSE.

Si vous plaist, laissons ce propos ;
Mais dictes-moy, je vous supplie,
Prenant icy vostre repos,
Vostre bourdon que notifie ?
De le sçavoir ay fantasie ;
De bleu et d'or est colouré ;
Par quoy, dictes que signifie
Dont ainsi soit biscoloré ?

LE PELLERIN.

Le bleu loyal est figuré,
Quoy que soit dict par Malle-Bouche,
Et l'autre part, où est douré,
Dit que com l'or ne craint reprouche.
Dont, si par chemin point m'aprouche,
Faulx-Raport le felonnieux,
Que les amans durement touche,
Le frapper sera curieux.

L'HOSTESSE.

Entendre veulx par quel rayson
Vostre chapeau est taint de noir;
Aultres couleurs ont mieulx saison
Aux amoureux, à dire voir.
Semblablement vouldrois sçavoir
De vostre manteau la substance,
Qui est tout blanc: vostre pouvoir
Donner m'en peult la congnoissance.

LE PELLERIN.

Le chapeau noir fait demonstrance
Que ung amant qu'aymer pourchasse
Doibt avoir moult ferme constance
Quant de sa dame a la grace;
Ung qui d'amours poursuyt la chasse,
Et en aymant est bien amé,
Doit maintenir en toute plasse
Celle qui l'ayme, ou est blasmé.

Mon manteau blanc est denotant
En toutes pars humilité,
Car vrayement, com est patent,
Orgueil n'est fors que vanité.
Ung amant doibt pour verité
Estre plaisant et gracieux;
Si orgueil l'a supedité,
Sera hay com vicieux.

L'HOSTESSE.

Je m'esbahys semblablement
Pour quoy portez vostre bougette

Tainte aussi visiblement
D'une belle couleur violette,
Pareillement vostre jasquette;
Dictes-moy aussy, s'il vous plaist,
Pourquoy de crystallin est faicte,
Ains que de boys est plus parfaict.

LE PELERIN.

D'amans avez veu à foyson
Et en avez logé souvent
Icy, dedans vostre maison,
Et cecy n'estes point sçavant:
Ung pelerin qui va resvant
Et jour et nuyct parmy le monde,
En ce que querez si avant
Est-il possible que responde?

L'HOSTESSE.

Je vous diray où je me fonde,
Par quoy vous demande ce cas;
Je prie à Dieu qui me confonde
Si vis jamais ung tel tracas;
Tous les amans n'entendent pas
D'amours la finesse entière,
Dont, ains qu'allieurs loignez le pas,
Declairez-moy ceste matière.

LE PELERIN.

Ma gibessière de violet
Denote en secret vertueux,
Car à ung amant est moult let
S'estre secret n'est curieux,
Et ma jasquette, en tous lieux,

Denote aussi, vous fais promesse,
Que ung amant de mieulx en mieulx
Le doibt curer de gentillesse.

L'HOSTESSE.

Dessoubz les cieulx on ne veit homme
Qui nullement vous soit semblable,
Ne qui eust les piedz de tol forme;
Nully à vous n'est comparable.
Voicy ung cas moult admirable:
Les piedz comme ung cerf avez,
Qui de courir n'est satiable,
Incessamment, droit et travers.

LE PELERIN.

Ung vray amant n'est point divers
Nullement à ma pourtraiture[1];
Mes piedz voyés à yeulx ouvers,
Avisez bien ma stature,
Car ung droit amant de nature
Doibt avoir les piedz comme moy,
Et qui soit vray, je vous asseure
Que vous diray rayson pour quoy.

Ung cerf qui est par le ramage[2]
Court hault et bas agillement,
Et ne craint point, au vert bocage,
Pluye ne vent aulcunement
Aussy ung qui est parfaict amant,
Lors que sa dame le demande,

1. Ne diffère en rien de moi.
2. La ramée, la forêt.

Il vient à elle hastivement
Pour faire ce que luy commande.

L'HOSTESSE.

Vous estes d'estrange fasson,
Ayant ung quaquet autenticque;
Chantez ung peu quelque chanson,
Car maint pelerin, sans replique
De chanter bien souvent s'applicque
Quand il est au pied d'une porte.
Chantez donc quelque chant antique,
Et ne prenez point la voix forte.

LE PELERIN.

De chanter vrayement m'acorde;
Acordans suis les discordans;
Accorder donc te veulx ma corde.
Accors, soyez bien recordans
Et par doulx acors acordans.
Par bon accord si me recorde,
Acorderay les mal cordans,
Puis que de chanter je m'acorde[1].

1. Ce déplorable jeu sur cette consonnance a été on ne peut plus fréquent au moyen âge, et je n'en citerai comme exemple que la cinquième strophe du Dit des Cordeliers de Rutebeuf (Cf. ses Œuvres publiées par M. Jubinal, t. 1, p. 185), et la fin de son Dit de Notre-Dame (t. 2, p. 23). La phrase populaire que savent encore les écoliers : Quand un cordier cordant veut décorder sa corde, etc., est un témoignage subsistant du succès de cette pointe.

Chanson du Pelerin, sur : Tous les regretz.

Vrays cueurs gentilz, d'Amours suyvans la
Venez à moy ; humblement vous supplye [voye,
Fin que de vous l'ordonnance je voye,
Ains que d'icy je fasse despartye.

Dame Venus, des amans la montjoye,
En mes durs plains oyés-moy, je vous prie,
Vous requerant que vous m'ottroyez joye,
Car vostre suis tant que seray en vie.

Sceptre de pris du servant qui larmoye
Ayez pitié, veu que mercy vous crye ;
Prenez en gré son cueur, qu'il vous ottroye
Benignement, par doulce courtoysye.

Parmy le boys du Regret le convoye
Avecques Dueil, qui amant mortifye,
Dont par despoir, dedans la silve coye[1],
Luy conviendra finir sa maladye.

Sus le ramage qu'au moys de may verdoye,
Rossignolet, chantant en melodye
Mon grief soucy, saluant en grant joye
Des amoureux la noble compaignye.

LE PELLERIN.

Puis que ma chanson ay finée
Et qu'avez mes chans retenus,
Quelque aumosne me soit donnée

1. La forêt tranquille.

A l'honneur de dame Venus;
Plusieurs amans avez tenus
Dedens vostre hostellerie,
Dont, pour passer mes pas menus,
Faictes-moy bien, je vous en prie.

L'HOSTESSE.

D'argent n'estes necessiteux;
Vostre gest[1] est indicatif
D'en prendre, dont seriez honteux,
S'on[2] vous en estoit largitif;
Par quoy de cueur très affectif
Vous logeray dans mon repaire,
Si d'y loger avez motif,
En vous traictant comme mon père.

Oultre cela point ne vous nye
De vous donner ma bonne grace,
Sans point y penser villenie,
Car folles amours ne pourchasse,
En vous assurant sans fallace
Que j'ayme à bonne intention
Et jouyssance moult dechasse,
Gardant honneur sans fiction.

LE PELLERIN.

Je vous mercye humblement
Quant le logis m'abandonnez,
Lequel reçoys courtoysement
Aussi l'amour que me donnez;
Mais marry suis que retenez
Des amoureux l'ardant desir;

1. De *gestus*. — 2. Imp. : Bon.

Car par vous ne sont guerdonnez
Quant n'ont en fin tout leur plaisir.

Mais dictes-moy, si vous agrèe,
Quelz gens vous logez voulentiers,
Car je sçay qu'en ceste contrée
Y viennent gens de tous mestiers,
Comment riveriers[1], bonnetiers,
Painctres, merciers, apothicaires,
Revendeurs et velutiers,
D'escolliers, aussi de notaires.

L'HOSTESSE.

Certainement, trestous les loge
Et l'ung et l'autre, vous prometz,
Et, quant me plaist, je les desloge,
Car le cueur ferme n'euz jamais,
Vous asseurant que à jamais
Retiens tousjours les escolliers;
Car sur toutes gens à tous mais
Dans mon parquet sont familiers.

Toutesfoys moult suis affectante,
Je vous prometz en verité,
Et de sçavoir seray contente
Quel art avez exercité,
Dont, sans faire prolixité,

1. Nous ne savons pas exactement le sens de cette expression. Peut-être, comme le mot *rivereux*, cité par Cotgrave, a-t-il trait à des occupations relatives aux fleuves. Dans Ducange, le mot *riparius* est indiqué comme ayant le sens de garde des rives d'un fleuve, ou de gens qui portent le poisson des côtes dans l'intérieur des terres (Nouv. éd., t. 5, p. 775).

Dictes-moy l'art qu'entretenez,
Et ne comptez mendacité ;
Verité au cueur retenez.

LE PELLERIN.

Puis qu'escoliers vous maintenez,
Je me rens vostre serviteur;
Doulcement donc les soubstenez,
Car de leur train suis zelateur.
O Cupido ! d'amours recteur,
Aux escolliers donnez lyesse,
Et de leur bien soys protecteur
En augmentant leur gentillesse!

L'HOSTESSE.

Bruyt triumphant, joye sans cesse
Soit aux escolliers gracieux;
Car vrayement suis leur hostesse
En despitant les envieux;
Vive le train sollacieux
Des escolliers par terre et mer!
Car leur maintien delicieux
Force mon cueur à les aymer.

Après les nobles chevaliers,
Les clercs on doit bien sublimer,
Où sont comprins les escolliers,
L'estat desquelz n'entends blasmer,
Car il est digne d'estimer,
Pour quoy tousjours l'ay maintenu :
Donc, s'il vous plaist, vueillez nommer
Le lieu dont estes cy venu.

LE PELLERIN.

Je viens tout droit de la conté
De Venisse certainement,
D'ung lieu rempli d'amenité
Qu'on dit Carpentras vrayement[1],
Dedans lequel sumptueusement
Reluyt beaulté par excellence,
Plaisir et tout esbatement
Dont c'est le vray clos de plaisance.

MALLE-BOUCHE A L'HOSTESSE.

Hé! pouvre femme, Dieu vous gard!
Où s'en vont diriger voz pas?
A vostre bien n'avez regard
Et vostre mal ne voyez pas;
Vostre vouloir n'a nul compas;
Certes, vous estes aveuglée
D'avoir logé ce satrapas,
Dont vostre honneur sera emblée.

Vous estes plus infortunée
Que femme qui soit en ce monde;
De la malheure estes née;
Meschief sur vous, helas! abonde;
Vostre entendement où se fonde
De vouloir estre accompaignée
D'escolliers où malheur redonde?
De tout soulas estes esloignée.

1. Ceci prouve que par la conté de Venisse, l'auteur veut dire le Comtat-Venaissin. Dans les documents latins il est appelé *Comitatus Vindascinus*.

Dechassez-les hastivement,
Car ilz ne sont que proditeurs,
Et ne croyés point leur serment,
Car vrayement sont trop menteurs;
Ilz sont les plus fins inventeurs
De mensonges et flaterie
Qui soient au monde, et detracteurs:
Ilz ne songent que tromperie.

L'Hostesse.

Las! que mauldicte fut ma vie
La première fois que je le vy!
Car trop soubdain j'en fuz ravye
Le premier jour que le trouvy;
A plusieurs dire j'ay ouy
Qu'il faut congnoistre ains qu'aymer;
Mais mon vouloir moult fut ravy
Que ce dit ne peusse estimer.

L'Acteur.

Retourne-t'en, pouvre amoureux,
Tu es pellerin malheureux,
Si droictement le puis congnoistre;
De perdre tu es dangereux
L'hostesse. Pouvre douloureux,
En amour plus ne te fault mettre;
Je ne sçay nul si parfaict maistre,
Qui en amours souvent ne muse:
Cueur femenin plusieurs abuse.

A leurs begnins atouchemens
Vous fiez-vous, pouvres amans?
Vous estes tous bien abusez;

Leurs gestz ne sont qu'abusemens
Dont troublent voz entendemens.
Si en amours n'estes rusez,
Certainement trop vous musez,
Car ilz n'ont que decepvemens:
Quitez donc leurs esbatemens.

De Sanson qu'est-ce qu'on en dit,
De Salomon ne de David[1] ?
Je m'en raporte aux escripteurs.
On sçait assez, sans contredit,
Qu'en femme y a peu de credit;
Leurs regardz sont souvent menteurs
Et leurs parlers sont detracteurs,
Et leurs parolles affaictées:
Bien le sçait qui les a hantées.

D'elles jamais n'euz l'acointance,
Leur grace ne leur congnoissance;
Donc leur dis tout à l'adventure;
Toutes ne sont d'une alliance,
D'ung cueur, ne d'une contenance;
Toutes ne sont d'une nature;
Mais toutesfoys, je vous asseure,
Femmes ont le cueur amiable;
Mais leur amour est variable.

Ne voyez-vous icelle hostesse,
Que le pellerin moult oppresse,
Regetter hors de sa maison
Par Malle-Bouche la perverse,

1. Cf. le Débat de l'homme et de la femme de Guillaume Alexis. (Dans ce recueil, t. 1, p. 2 et 4.)

Qui jour et nuyt jamais ne cesse
Commettre aux amans trayson
Certes, en tout temps et saison,
Amours sont belles, gracieuses;
Mais femmes sont malicieuses.

Femmes d'amours font maintes mines
Et de vous aymer monstrent signes,
Vous ayment tousjours à travers;
Femmes ont leurs fassons benignes
Et leurs parolles si très fines
Que voz secretz rendront ouvers;
Puis derrier vous, tout à renvers,
Diront : Va-t'en, pouvre abusé!
Ung amant doibt estre rusé.

Comment l'Hostesse deschasse le Pellerin de sa maison pour ce que luy a dit Malle-Bouche.

L'HOSTESSE.

Mon amy, point ne suis contente
De vous avoir tant hebergé,
Par quoy vous convient sans attente
De ces repaires desloger,
Car vous me pourriez dommager,
Selon ce que j'ay entendu;
De ce logis vous fault bouger,
Car vous me seriez cher vendu.

LE PELLERIN.

Malle-Bouche l'ambicieuse
M'a assailly superbement,
Car par langue astucieuse

Me sens navré trop griefvement;
Mais de ce qu'a dit elle ment,
Couleuvre qu'est desidieuse,
En me blasonnant faulsement:
Sa parolle m'est odieuse.

Gouffre de dueil, viscère affreuse,
Que t'ay-je fait, dont rudement
Ta langue moult contagieuse
M'avoit blessé si aigrement,
Tousjours parlens occultement
Derrier les gens com furieuse?
Dire je ne puis aultrement:
Ta parole m'est odieuse.

Venus, princesse gracieuse,
Prosternez, vous prie humblement,
Ceste serpent malicieuse [1]
Qui nous meurtrit visiblement
Et la mettés hastivement
Dedans Cosite avec Meduse:
Car, je vous promets seurement,
Sa parolle m'est odieuse [2].

Hercules, jadis qui conquist
Cacus le monstre audacieulx,
Pourquoy est-ce qu'il ne vainquist

1. « Adonc commença à faire un grief souspir et laissa la fenestre et saillist en l'air, et trespassa les vergiers, et lors se mua en forme de serpent moult grande, grosse et longue comme de XV piés. » (Melusine, par Jehan d'Arras, éd. Jannet, p. 358.) — 2. Cette strophe et les deux précédentes forment une ballade.

Ce gros dragon astucieux?
Veu que le dart delicieux
De Cupido Hercules touche,
Certes, il est trop occieulx
Quant ne met à mort Malle-Bouche.

Qui eusse dit, aussi pensé
Des femmes la perversité!
Certes, il est bien insensé
Qui en amours est inscité.
Amours n'est qu'infelicité,
Abusant souvent maintes gens,
Dont, com l'acteur a recité,
Plusieurs en viennent indigens.

Puis que logis me fault changer,
Me voyant banni de Plaisance,
Allé m'en suis, pour abbreger,
Ailleurs pour trouver allegence,
Et si ne sçavois sans doubtance
Où je deusse mes pas conduyre,
Car en lieu n'avoit asseurance
Où je me sceusse bien reduyre.

Toutes foys parmy la saulsoye,
Pensant en mes mauldit malheurs,
Buissons et landes transpersoye
Pour oublier mes grans douleurs,
Là où je vis plusieurs voleurs [1]
Qui par le boys suyvoyent la chasse,
Et d'oyseaulx de maintes couleurs
Que moult chantoient en celle plasse.

1. Plusieurs gens se livrant à la chasse au vol.

Mais vrayement, quand à la fin
Du vert bocage je me vis,
Certainement ung beau jardin
Très sumptueux je y trouvis,
Où maintz amans, à mon advis,
Dessoubz l'ombrette d'une rose
C'estoient, longtemps avoit, ravis,
Laquelle là estoit enclose.

Lorsque m'aprouchay de l'entrée,
Pour voir celluy plaisant estaige,
Une damoiselle ay trouvée,
Qui se tenoit sur le passage,
Me disant en son beau langaige
Que point n'avois auctorité
D'y entrer oultre son couraige,
Et qu'estoit dame Verité.

Toutesfoys, par doulce equité,
Elle me fist tost ouverture
Et me mena par tout cousté
Du beau jardin veoir la verdure,
Et puis me dist en bien peu d'heure :
« Très doulx pellerin, Dieu vous gard ;
C'est le beau jardin, vous asseure
Certainement, de Doulx-Regard. »

Soubdainement luy respondis
Pour quoy ainsi on le nommoit,
Et elle me dit : « Car jadis
La court des dames s'i tenoit,
Dont tout vray amant y venoit
Pour veoir leur train soullacieux

Mais tost aymer les convenoit
Pour leur doulx regard gracieux.

Par doulx regard on suyt amours,
Par doulx regard se font ballades,
Par doulx regars on fait mains tours,
Par doulx regars on touche aubades,
Par doulx regard maintes gambades
Se font en l'air legierement,
Par doulx regard et par œillades
Femmes deçoivent maint amant.

Par doulx regard joyeusement
Vivent tousjours les amoureux;
Par doulx regard certainement
Maintz se reputent bien heureux;
Qui trop s'i fie est dangereux
Que doulx regard ne le abuse,
Dont qui en sera paoureux
En ces doulx regars point ne muse.

Regardz n'ont point de loyaulté;
Regardz ne sont que tromperie;
Regardz au lieu de feaulté
Sont tous remplis de mocquerie.
Qui ne regarde ne varie;
Regardez donc loyallement,
Car quant à moy, sans menterie,
Voys au jardin succinctement. »

Donc, advisant la grant beaulté
De ce jardin plain de fleurettes,
Ung beau rousiery vis planté
Dens ung parquet plain de violettes,

Produisant roses joliettes,
Ayant plusieurs belles couleurs,
Dont demeurant soubs ses ombrettes,
Je ne sentoys point mes douleurs.

Quant advisé songneusement
De ce rousier euz l'excellence,
Je proposay entierement
M'enquerre quelle est sa substance,
Dont Verité est en presence,
Qu'à dire vray jamais ne fuyt;
M'en fist aperte demonstrance,
Me respondant comme s'ensuyt :

Description du rosier moralisé sur les femmes.

VERITÉ.

Sur ce rousier d'amenité
Où toute beaulté est assise,
Certainement la qualité
Des femmes y est bien comprise,
Toy promettant que qui advise
De ce beau rousier la stature,
Dira que pour vray y est mise
Des femmes toute la nature.

LE PELLERIN.

Voicy très belle pourtraicture
Et sumptueuse comparaison;
Mais vrayement m'est moult fort obscure
Véu que sault hors de raison.
Le rousier en toute saison
Est triumphant et autentique,

Et femmes sont à grand foison
Remplies de haine trop inique.

VERITÉ.

Au rousier n'a rien que bonté,
Plaisir, soulas et jouyssance;
Mais femmes n'ont qu'iniquité
Et de meschiefz en abondance;
Elles sont pleines d'insolence,
Ne querant onc que vanité;
Toutes ne sont d'une alliance,
Mais la pluspart en verité.

LE PELLERIN.

Tout cela ay-je bien noté
A long temps; par ma conscience,
En femme n'a que cruaulté
Et de langueur ont affluence;
Mais donnez-moy la congnoissance
De ce beau rosier florissant,
Me monstrant par experience
Le plaisant lieu d'où est yssant.

VERITÉ.

Dieu supernel, hault et puissant,
Qui de tout le monde est createur,
Toutes choses fut commençant;
Donc des rosiers fut l'inventeur;
De tout par tout il est recteur;
De cecy ne s'en fault enquerre,
Dont comment très bon conducteur
Fait les rousiers sortir de terre.

La terre aujourd'huy est remplie
Et sà et là de plusieurs vices,
Jaçoit que Dieu l'ait acomplie
De ses haulz dons et benefices;
Ci sur terre n'a que mallices
Malheur et toute abusion,
Je concluz par clères indices
Femmes en sont l'occasion.

LE PELLERIN.

Trestout cela je vous concède,
Sans y faire opposition,
Que par femmes tousjours procède
Haines et malediction;
Mais, je vous prie, instruction
Donnez-moy icy en peu d'heure
Qu'est denotant sans fiction
De ce beau rousier la verdure.

VERITÉ.

La couleur verde est demonstrant
Des femmes la plaisante face,
Leur mine, aussi leur beau semblant,
Dont maint estime estre en leur grace.
Du rousier la verdure est casse
Soubdain qu'il sent une gellée;
Aussi quant femme trente ans passe
Sa beaulté s'en est alée.

LE PELLERIN.

Le rousier est en son fueillage
Rempli de gracieuseté;
Son regard est en tout passage

Plaisant, quant vient au temps d'esté ;
Mais aux branches grant quantité
Y a d'espines qui sont pointues,
Dont qui le touche en cruaulté
Poingnent, si ne sont abatues.

VERITÉ.

Les femmes aussi seurement
Ont celle mesmes qualité ;
Car leur face maintes foys ment ;
Bien sçait celluy qu'elle a tenté.
Soubz la couleur d'humilité
Une femme tousjours t'oindra,
Mais puis, c'elle peust, par faulseté
Sois asseuré qu'elle te poindra[1].

Comme le rousier est plaisant
Durant le printemps qui verdoie,
Et que roses sont produisant,
Le cueur humain les veoir s'esjoye;
Aussi la femme en toute voye
Est belle durant sa jeunesse;
Mais puis après se tienne coye;
Nul n'en tient conte en sa vieillesse.

LE PELLERIN.

Le rousier est moult decoré
Pourceque roses il produit,
Il en est aymé, honnoré,

1. Allusion au vieux proverbe :

Oignez vilain, il vous poindra ;
Poignez vilain, il vous oindra.

Car son fruict à gens de bien duit;
Ung arbre qui ne porte fruict,
Il est mauldit totallement,
Dont, luy donnant son sauf conduit,
Couper le fault entierement.

VERITÉ.

Femmes qu'au rosier sont semblables
Portant quelque fruict en leur temps,
Elles ne sont point miserables;
Vivent en honneur, com j'entens,
Et des aultres point ne pretens
D'en dire mal, car n'est raison;
Dieu leur envoye des enfans
Quant sera leur temps et saison.

LE PELLERIN.

Certainement j'ay veu souvent,
Quant une rose est espandie
Ungz XV jours q'ung petit vent,
La defflourit, vous certifie;
Je ne sçay point que signifie
Dont, si vous plaist, apertement
Le me dire vous en supplie:
Les fleurs ne durent longuement.

VERITÉ.

Tout ainsi que certainement
La rose au vent n'est permanable,
Je vous promectz par mon serment
Que la femme est variable;
Ung peu de vent doulx, amiable,
Qu'à poi se sentira par rue,

Une rose qu'est delectable
De ses fueilles la rendra nue.

Aussi vous dis que une femme
A une rose est comparable ;
D'elles n'entens dire diffame,
Ne nulle chose improperable ;
Mais, soubz ung amy cordiable
Qui les aye longtemps servies,
Leur voulenté est tant muable
Que soubdain sont d'aultruy ravyes.

LE PELLERIN.

Si d'amours une femme est prise,
Bien que t'ayme, je suis certain,
S'ung aultre y vient qui te desprise,
Elle te lairra bien soubdain.
Le cueur des femmes est si vain
Que, bien qu'il te ayent estably,
Par ung mot de quelque villain
Elles te mettront en oubly.

VERITÉ.

Ung peu de vent abat la rose
En luy ostant tost sa bellesse ;
Ung beau semblant, à bouche close,
Des femmes romp toute promesse ;
Par ung seul mot la femme laisse
Sa premieraine voulenté ;
Mais celles-là qui ont sagesse
Tousjours au cueur ont loyaulté.

LE PELLERIN.

Femmes font semblant vous aymer,

Et si vous ayment à travers;
Femmes sont dignes de blasmer
Par leurs fassons et motz divers.
Regardez-y à yeulx ouvers,
Et congnoistrés, vous certifie,
Qu'il est bien mauldict et pervers
Celluy qui en femme se fie.

VERITÉ.

Que fist à Sanson Dalida
Quant le livra aux Philistins,
N'à Hercules Dejanira
Quant le fist mourir par venins?
Une femme par ses engins
Ne trompa-elle aussi Virgile,
Quant à ung pannier il fut prins
Et [puis] pendu emmy la ville[1]?

LE PELLERIN.

Regnant le bruit des Hebraiques,
Judich tua Hollofernès

1. Voyez dans le travail sur Virgile l'Enchanteur publié par M. du Méril dans ses Mélanges archéologiques, Franck, 1850, in-8, le passage inédit d'un des *Renars le contrefait* où cette aventure est racontée (p. 442-44). On a déjà vu cette aventure, qui se trouve, bien entendu, dans les Faictz merveilleux de Virgile, rappelée dans ce recueil :

Virgile saige et entandu
Fut à la corbeille pandu
Jusqu'à ce qu'on le deslya.

(Debat de l'Homme et de la Femme, t. 1, p. 5.)

Les poètes du même temps y font souvent allusion.

Par subtillitez et pratiques
Et par engins trop forcenés;
Elle monstroit de l'aymer, mais,
Pource qu'on luy en fist requeste,
Elle ne fina onc jamais
Qu'en dormant luy couppa la teste.

Ainsi je rappellerai à côté ce vers de la *Nef des Princes* (D ii) qui dit que Luxure a fait

Pendre Virgille hault en ung corbillon,

et ceux de Gracian Dupont (f° 49) :

Que dirons-nous du bonhomme Virgille,
Que tu pendiz si vray que l'Evangile?

Pour les passages des auteurs qui ont raconté cette aventure, je renverrai à la note de M. du Méril (p. 448, note 4, Cf. aussi 474-5), et à celle de M. Gustave Brunet (*Notice sur le roman en vers des Sept Sages de Rome*, Paris, 1839, in-8, p. 35-40); ils indiquent amplement les sources et les ouvrages. Dans les arts cette tradition auroit aussi toute une histoire. Montfaucon a décrit une tablette d'ivoire où elle est sculptée (*Antiquité expliquée*, t. 3, partie 3, p. 356). Elle se voit jusque dans les églises, aux miséricordes des stalles de Rouen (Cf. Langlois, *Stalles de la cathédrale de Rouen*, p. 173, note), à Saint-Pierre de Caen (Cf. l'abbé de La Rue, *Essais historiques sur la ville de Caen*, p. 97-98). Ce sujet, et aussi celui qui le suit, c'est-à-dire la femme à laquelle les gens viennent rallumer leur flambeau, a été aussi très fréquemment gravé par les vieux maîtres allemands du XVe siècle, et aussi par ceux du XVIe. Une énumération complète nous entraîneroit trop loin; il suffira de citer parmi les graveurs qui les ont traités Lucas de Leyde, Aldtorfer, George Pencz et Sadeler.

Eve[1] jadis, nôtre grand mère,
El fist pecher, je vous affie,
Adam qui fut le premier père
De tous humains, vous certifie,
En luy baillant du fruict de vie,
Dont fusmes tous empoisonnez;
Car, com dict saincte theologie,
A mort fusmes habandonnez.

VERITÉ.

Femmes sont causes de tous maulx;
Par femme tout mal se deploye;
Femmes sont cause de travaulx;
Par femmes on pert bien et joye;
Femmes sont cause qu'on larmoye;
Par femmes plusieurs portent armes;
Aultrement dire n'en sçauroye,
Car femmes onc ne furent fermes.

N'y eut-il jamais en lieu femmes
Qu'ayent fait mourir leurs maris?
Certes, si a, dont sont infames;
Par femmes maintz sont jà pourris.
Que dist-on jadis de Pâris?
Quelle fin fist par dame Helaine?
Les Troyens en furent marris,
Car Troye de feu en fut plaine.

LE PELLERIN[2].

Voyés-vous, sans menterie,

1. Impr. : Que.
2. A partir d'ici jusqu'à la fin de la pièce, on remarquera que l'auteur a adopté une autre mesure.

Qu'abus et decepvement
Et toute meschanterie
Est aux femmes vrayement.
Ne les cherchez nullement,
Et point n'en serez reprins;
Car vous dis finablement :
Les plus rouges y sont prins[1].

Bon faict fouir amourettes
Et des femmes l'acointance;
Regardez cestes fillettes,
Tiennent fine contenance;
Retirez de leur presence
A tous mais vostre visaige;
Ne cherchés leur congnoissance,
D'amours ne se cure ung saige.

VERITÉ.

Dames, si trop rudement
En vous dresse ma sentence,
Il vous plaira doulcement
Me pardonner par clemence;
Aux bonnes ne dis grevance,
Rien de mal, de desplaisance;
Je dis qu'a[2] de saiges femmes;
Neanmoins n'y a en abondance,
Sans mentir, qui sont infames.

EQUITÉ *à l'Acteur*.

Sus le genre masculin
Parle ung peu par equité,'

1. Cf. t. 1, p. 257, et t. 3, p. 266. — 2. Impr. : Qui a.

Car certes le femenin
Tu as assez tourmenté,
Où trop grant iniquité
Par femmes t'est imputée.
Servez donc la qualité,
Car il ont bien meritée.

L'ACTEUR.

Vrayement, c'est verité,
Qui contre les femmes dict,
D'en dire mal il est tenté.
Qui les blasme, il est mauldict;
En elles n'y a nul redit
Nomplus que à ung bon ange,
Dont j'entendz, sans contredit,
A escripre à leur louange.

Femmes n'ont que gentillesse,
Hommes que meschanseté;
Femmes n'ont au cueur rudesse,
Les hommes y ont cruaulté;
Les femmes ont charité,
Et les hommes ont rigueur;
En femmes n'y a que bonté,
Et aux hommes que langueur.

Que ferions-nous, miserables,
Si sans femmes nous trouvions?
Noz faitz seroient bien pitoyables;
Sans elles point ne vivrions,
Puisque damnez nous serions,
Vous asseurant qu'en ce monde

Jamais nul bien ne aurions :
En femmes tout bien abonde.

Par femmes tout bien redoude,
Desduyt et consolation :
Car d'elles est sortie l'onde
Dont avons salvation ;
Des humains la redemption
Vint par la Vierge Marie ;
Enfanta sans corruption.
Gloire luy soit infinie !

Femme ne fut oncques si belle,
Ne de si grand purité ;
Elle fut mère et pucelle,
Et (la) fleur de virginité ;
C'est l'arbre d'amenité
Et la tour de forteresse,
Exemple d'humilité
Et le vray clos de noblesse.

De ce monde est la princesse,
Et aussi la royne des cieulx ;
Louange luy soit sans cesse
Et à son filz gracieux ;
Sur tous les anges glorieux
Au ciel divin est la regente,
Et sur les sainctz en tous lieux
Vrayement, et est prefulgente.

ÉQUITÉ.

O nature feminine !
Tu peulx bien laisser tristesse,
Car celle vierge benigne

Illumine ta prouesse ;
N'y a-il pas aussi largesse
De saintes en paradis,
Par lesquelles es sans cesse
Plus noble que je ne dis?

Ne sont-ilz pas bien mauldis
Ceulx qui te veullent blasmer?
Il sçavent bien que jadis
Dieu t'a voulu sublimer.
Point ne laisseray opprimer
De ces femmes l'aliance.
Vive par terre et par mer
La feminine accointance!

Certainement, quand je pense,
Femmes ont le cueur estable.
Virgille, sans point doubtance,
En dit vray, et non point fable,
Quand parle du miserable
Enée, remply d'oultrage,
Et de Dido l'amiable,
Qu'estoit royne de Cartage.

Ne dist-il pas verité
D'Eneydes au quart livre,
Disant que par loyaulté
Dido vouloit Enée suyvre,
Dont, quant vint qu'estoit delivre
De Enée le malotreu,
Fut contente plus ne vivre,
Dont se mist dedans le feu?

Maintz hommes sont proditeurs

Et remplis de vilennie;
Des hommes qui sont menteurs,
Mainte cité (en) est garnie,
Ayant leur bouche remplie
De venin en tout passage,
Blasonnant, vous certiffie,
Mainte femme qu'est bien saige.

N'estes-vous pas bien divers
Dire mal des paovres femmes?
Les vostres ditz sont (bien) pervers
Et monstrent qu'estes infames
De vouloir blasmer les dames
Contre le droit à foison;
Certes leur inculpés blasmes;
Vous n'eustes jamais raison.

L'ACTEUR.

Qui soustient une maison?
Respondez hastivement;
Femmes en toute saison,
On le voit visiblement.
Femmes fillent vrayement
Pour faire linseulx, chemises;
Couturent semblablement,
Dont par moy seront hault mises.

EQUITÉ.

Femmes de vertus sont pleines,
Femmes sont dignes d'aymer,
Femmes ne furent oncques vaines,
Femmes on doibt reclamer,
Femmes ne fault deprimer,

Femmes sont moult gracieuses,
Femmes on peult estimer
Quand elles sont vertueuses.

L'ACTEUR.

Par femmes sommes nourris,
Femmes donc fault maintenir;
Par femmes nulz (ne) sont marris,
Femmes donc fault soustenir;
(Et) pour femmes entretenir
N'en vint jamais nul dommage,
Mais les convient retenir
Vrayement en mariage.

Des femmes certainement
Hommes ne s'en passent mye;
Sans hommes pareillement
Femmes sont, vous certifie,
Comme une chose bagnie
De tout plaisir, se me semble,
Dont par la grace infinie
Dieu les mist au monde ensemble.

Cy finist le Rousier des Dames.





Les Ditz et ventes d'amours[1].

L'AMANT *commence.*

Je vous vens la blanche flour.
Damoiselle de bel atour,
Je requiers avoir vostre amour,
Comme celuy qui fort vous ame
Et qui pour vostre amy se clame.

1. Nous imprimons cette pièce d'après trois éditions gothiques, toutes trois sans date, et que nous allons énumérer, sans rien préjuger sur l'ordre dans lequel elles ont pu paroître. L'une (A) est un in-8 de 8 ff., ayant au titre le bois du religieux écrivant. L'autre (B) est un in-4 de 10 ff. à 23 lignes ; le feuillet de titre a le grand L grotesque pour initiale de *Les ventes d'amours*, et en tête du texte on lit : *S'ensuivent les ventes d'amours*. La dernière (C), que nous avons trouvée chez M. Cigongne, est un in-8 de 8 ff. de 24 lignes ; au dessous du titre : *Les ventes d'amours*, est un bois de l'amant et de l'amie debout et se parlant. — Quant à la pièce elle-même, je n'ai pas besoin de dire que c'étoit un jeu de société, et l'un des plus délicats, dans lequel, comme dans celui encore usité de : « *Je vous vends mon corbillon. Qu'y met-on ?* » on devoit donner un gage ou payer une amende quand on ne disoit rien, ou quand on disoit quelque chose qui avoit déjà été dit. Ce jeu étoit même ancien, car au

L'AMYE.

Amy, je suis jolye et coincte.
Le Dieu d'amours m'a d'un dart poincte,
Et m'a dit que nul ne me prie
S'il n'a d'amours la seigneurie.

XIVe siècle on trouve dans les œuvres de Christine de Pisan, sous le titre de *Jeux à vendre*, une série de strophes tout à fait dans le goût de celles de notre pièce, qui n'est que l'impression remaniée de pièces antérieures. Dans le précieux manuscrit du XVe siècle possédé par M. Cigongne d'où a été tiré pour cette collection elzevirienne le premier texte de *l'Evangile des Quenouilles* (Cf. *Les Evangiles des Quenouilles*, p. VIII-IX et 101–159), on trouve, avec un excellent texte des *Adevineaux amoureux*, une leçon beaucoup plus longue des Ventes d'amours, — elle a 180 couplets au lieu de 66, — sous ce titre : *S'ensievent ung grant nombre de vendicions en amours, jadis trouvées et compillées par gentilz cœurs amoureux*. Nous les avons copiées, et nous les publierons dans cette collection à la suite des *Adevineaux*. Nous ajouterons que les *Bigarrures* de Tabourot ont un passage relatif à notre sujet, à propos des diminutifs : « Je mettray cet exemple, encore non veu, du *Jeu des ventes* :

Je vous vens une goutette,
Une goute clairelette,
Une claire goutelette
Qui vient d'une fontenette,
Mignarde fontenelette,
Fontaine mignardelette,
Pour estancher cette ardeur
Qui brûle aux amans le cœur. »

Les Bigarrures et Touches du seigneur des Accords, etc., chap. 19 des *Descriptions pathétiques*, éd. de Paris, Etienne Maurroy, 1662, in-12, p. 269.

L'AMANT.

Dame, je vous vens ces trois pommes [1];
Mon cueur aussi vous habandonne.
Recevez-les par courtoisie,
Le dieu d'amours si vous en prie [2].

L'AMYE [3].

M'amour aurez par telle manière,
Mais que vous diĉtes la manière
De ces trois pommes qu'en feray
Et en quelle guise les donray [4]
A deux pères et à deux filz:

M. Brunet (t. 2, p. 110 et 41) en indique, et en grand nombre, d'autres éditions; mais nous n'avons pas tenu à les conférer toutes, comme nous aurions fait pour une pièce d'une autre nature. On comprend facilement que, pour une pièce de ce genre, il y a pour ainsi dire autant de textes que d'éditions ou de copies, et, à force de variantes, nous serions arrivé à ne plus savoir comment l'imprimer. On a dit que cette petite pièce a été comprise dans les œuvres d'Alain Chartier; mais ses *Demandes et Responces d'amours* (Conf. les dernières pages de l'édition in-fol. goth. de Pierre Caron) sont tout autre chose.

1. B, C : Cette pomme. — 2. B : Le vous attrie; C : le vous ottrie.

3. Les quatre strophes suivantes, dans B et C, sont plus loin, après la strophe de l'estrain plain de flours.

4. B, C : Je vous vens ces troys belles pommes,
Qui sont à partir à trois hommes,
Chascun la sienne, c'est bien vray;
En tel guise les vous donray.

C'est la manière que je dis,
Et à chascun la sienne entière.

L'AMANT.

Je vous vens la lance ferrée
Par bonne esperance attachée;
Sur quatre mirouers[1] d'argent
Est[2] ung oysel bel et gent
Qui de voller point ne repose,
Assis sur une passe rose[3].
A qui j'ay tout mon cueur donné
Le benoist jour luy soit donné.

L'AMYE.

Je vous vens le beau grain courtoys;
Il ne le fist ne duc ne roys;
Une dame le pourpensa,
Qui par long temps pensé y a;
Le grain y est, si le vendez,
Et, se j'en ris, si me baisez.

L'AMANT.

Chascun vous vent, et je vous donne
Mon cueur; aussi vous habandonne
Le corps aussi[4], tout tant que j'ay.
Le don est petit, bien le sçay;
Recevez-le par courtoisie,
Ma mignonne, je vous en prie[5].

1. B, C : Branchetes.—2. B, C : Avec.—3. B : Basse rose. — 4. B : Tous mes biens, et.

5. B, C : Mais de bon cueur le vous ottroye;
Recepvez-le, je vous en prie.

L'AMYE.

Je vous vens l'Ave Maria ;
Mon cueur avez, autre ne l'a [1].
Se aymer vouloye par amours
Je n'aymeroye autre que vous.

L'AMANT.

Je vous vens patenostre d'ambre ;
Vostre manière lui ressemble
Et tire le festu [2] à soy ;
Si faictes vous le cueur de moy.

L'AMYE.

Je vous vens l'esglantier fleury,
Qui au bois croist sans point d'estruy ;
Les oiseaux y sont sans desrois [3],
Chantant très fort à doulce voix [4].
Je y vouldroie avoir à soulas
Le mien amy entre mes [5] bras.

L'AMANT.

Je vous vens la bource de soye.
S'en ung lieu secret vous tenoye
Et vostre amour vous demandoye,
Dites-moy se point je l'auroye.

L'AMYE.

Je vous vens la fueille de [6] ronce.

1. B, C : Mon cueur est mien que nul n'y a.

2. B, C : La paille. — 3. B : par desjoix ; C : Per desjoix. — 4. B : Trestous à haulte voix. — 5. B : Ses.

6. B : du.

Je ne vous dy pas ma responce.
Une autre fois plus à loisir,
Je vous diray tout mon plaisir.

L'Amant.

Belle, je vous vens l'espervier,
Qui a les getz d'amours aux pieds.
Damoiselle, je vous requiers
Que me prestez vostre espervier
Jusques à tant qu'il m'ait apris
Le jeu d'amours qui m'a surpris.

L'Amye.

Je vous vens la rose vermeille,
Tout le rosier avec la fueille.
Pour à son aise estre
Je trouve escript par lettre
Que jeune dame qui bien ayme
En grant deduyt la vie maine [1].

L'Amant.

Je vous vens le ram [2] d'olivier;
Au dessus a ung espervier
Qu'une dame y fist attacher
Pour les fins amoureux [3] espier,
Et dit qu'il ne se bougera

1. B,C : Je vous vens la rose vermeille,
Qu'est si belle que c'est merveille.
Dame qui par amours bien ayme
En grant deduyt sa vie maine.

2. A : Grain.

3. B,C : Les fines amours.

Jusques à tant qu'il se[1] vendra,
Qui oncques amours ne fauldra[2].

L'AMYE.

Je vous vens la fueille d'espervanche,
La fleur et toute sa branche[3],
Car la fleur et fueille appartient
A celuy qui jolys se tient[4].
Dictes-moy, foy que me[5] devez,
Se vous l'espervier osterez,
Et se vous serez si hardy[6]
Que vous tienne pour mon[7] amy.

L'AMANT.

Le rossignol joly vous vens,
Qui d'amours va tousjours chantant[8].
Aymez, dame; le temps s'en va,
Lequel jamais ne reviendra[9];
Aymez tant qu'estes en jeunesse:
Amours n'ont cure de viellesse.

L'AMYE.

Je vous vens la[10] violette;
Elle est plaisante et doulcette[11],

1. B,C : Que cil. — 2. Faulsa.

3. B,C : La feuille, la fleur et la branche.

4. Vers donné seulement par B et C. — 5. Ed. au religieux : vous. — 6. A : Ne si serés si hardy. — 7. Vray.

8. Je vous vens le rossignolet
Qui chante ung chant si doulcelet.

9. Seulement dans B. — 10. La belle. — 11. B,C. Elle est si souefve et si doulcette.

Et plus près de [la] terre [1] croist
Mon cueur vit en amourètes
En quelque part qu'il soit [2].

L'AMANT.

Je vous vens l'odorant violette :
C'est une fleur qui est indette ;
Elle croist bas, elle croist hault.
Accolez-moy, le cueur me fault [3].

L'AMYE.

Je vous vens l'aguille affilée [4]
De fil blanc parmy compassée.
Dieu doint bon jour à mon amy,
Car tousjours je [5] pense en luy.

L'AMANT.

Je vous vens la marjolaine [6].
Dame, vostre doulce allaine
Si grant doulceur [7] me fait sentir
Et mon cueur si fort reverdir ;
Car, certes, se mort j'estoye
Pour vostre doulceur (vif) reviendroye [8].

1. Et auprès de la terre croist.

2. Au commencement du vers, B et C ajoutent *joyeux*.

3. Cette strophe n'est donnée que par les deux éditions B et C.

4. B,C : Enfilée. — 5. B,C : Toutes foys que.

6. B : Margholeine. — 7. A : Douleur.

8. B,C : Et mon cueur très fort reverdoye
Tant que, se mort du tout j'estoye,
Par vo doulceur je reviendroye.

L'AMYE.

Je vous vens la violette[1].
De joye mon cueur si volette,
Quant je voy vostre doulx vis,
Sur tout bel à mon advis[2].

L'AMANT.

Je vous vens le verd[3] papegault.
D'aymer loyaulment ne m'en chault,
Car on voit tout apertement
Que qui bien ayme loyaument
D'amours il ne peut bien jouyr.
Pour ce m'en veulx-je repentir[4].

L'AMYE.

Je vous vens je ne sçays pas quoy.
Je ne sçay la raison pour quoy
Amours me font tant de pencer[5],
Que je ne sçay quel part tourner.

L'AMANT.

Je vous vens la marjolaine[6].
Vous avez si doulce alayne[7],
Voluntiers vous baiseroye,
Et autre mal ne vous feroye[8].

1. B : en tête du vers, a de plus : Amy.

2. B,C : Quant je voys vostre doulx ris,
Grandement je m'esjouys,

3. A n'a pas le mot *verd*. — 4. B,C : Departir.

5. C : Aillieurs me fault si fort penser.

6. B : Marjholaine.

7. B,C : Souef flère vo douce aleine.

8. B,C : Mais j'ay grant peur qu'escondit soye.

L'AMYE.

Je vous vens la fleur[1] du pré blanc,
Ce qu'affiert à maint amant[2],
Peu parler et bien pencer
Et sa manière bien garder.

L'AMANT.

Je vous vens la fleur d'aubespine.
Pour vostre amour mon cueur ne fine
D'estre en pensement nuyt et jour[4],
Sans avoir respit ne sejour[5].

L'AMYE.

Je vous vens le cueur du lyon.
Vostre cueur et le mien lion[6]
Ensemble, d'un commun accord,
Sans departir jusqu'à la mort.

L'AMANT.

Je vous vens la saincture d'or.
Dame, sachez que aultre tresor
Ne desire, d'or ne d'avoir,
Fors que la vostre amour avoir.

L'AMYE.

Je vous vens la verge[7] d'argent.
Se vostre cueur et le mien ne ment,

1. B,C : L'herbe.
2. B,C : Ce qu'affiert à ung vrai amant.
3. B,C : Pour bien parler et mieulx aymer.
4. A : Sans nul sejour. — 5. A : Repos nuyt et jour.
6. B : Si sont; C: Si son.
7. Cf. ce recueil, t. 4, p. 16.

Nous menerons très bonne vie,
Vous et moy, sans [1] departie.

L'AMANT.

Je vous vens le cueur du liepart.
Jà Dieu en mon cueur n'aye part,
Se vous n'estes la creature
Pour qui le plus de mal j'endure.

L'AMYE.

Je vous vens la toison d'or contemps.
Amours m'ont dit et raconté
Que vous avez usé vostre temps
Sans point faire deloyaulté [2].

L'AMANT.

Je vous vens le beau pain d'amours [3],
Et vous asseure de mes amours [4];
Mais que vous pensiez de bien faire
A tousjours sans jamais [5] retraire.

L'AMYE.

Je vous vens le joly bouton;
Mon cueur si est en la prison
D'un très plaisant et debonnaire;
Mais de son nom je me vueil taire.

1. C : Sans nulle.

2. B,C : Je vous vens d'or ung plain tonneau.
Amours si m'ont dit de nouveau
Que vostre temps avez usé
Sans avoir d'amours abusé.

3. B : Bon ; A : Le pain.

4. B,C : Je vous aymeray tous mes jours.

5. B,C : Vous en.

L'AMANT.

Je vous vens le joly bouton.
Belle, de mon cueur vous fait don[1]
A tousjours mais et sans retraire.
Tenez ma foy, je le vueil faire ;
Et, pour mieulx affermer la chose,
Je vous baisasse, mais je n'ose.

L'AMYE.

Je vous vens ce que vueil avoir.
Aymer tousjours sans decevoir
Et soy penser par [2] courtoisie
D'avoir la grace de sa mye.

L'AMANT.

Je vous vens la pomme parée.
Se voulez faire qui [3] m'agrée,
Soyez sage et ordonnée
Et du corps bien renommée [4].

L'AMYE.

Je vous vens ce que je n'ay mye :
C'est le soulas que cueur d'amye
Desire avoir quant il est prins,
Dont j'ay esté souvent surprins [5].

1. A : De mon cueur vous fais le don,

2. B : Pour ; A : Penser sans. — 3. B : Qu'il ; A : Chose qui.

4. C : Soyez sage et renommée
Et de vo corps bien atournée.

5. C : C'est le soulas lequel amye
Desire avoir sus la verdure,
Affin que son amour plus dure.

L'AMANT.

Je vous vens la blanche lumière.
Ung doulx regart à simple chère
Me fait mon cueur en tel lieu mettre
Dont jamais ne le quiers demettre.

L'AMYE[1].

Je vous vens la fleur de la vingne.
Je vous prie qu'il vous souviengne
De celle que tant vous aymez
Et que ne l'oubliez jamais.

L'AMANT.

Je vous vens la rose vermeille.
Foy que vous doy, trop m'esmerveille
Qui de m'amours vous desconseille.
Plus tost seroit pré sans verdeur
Et chargeroit toute autre fleur
Que je fusse sans vostre amour[2].

L'AMYE.

Je vous vens la fleur du lorier[3].
On doit avoir mercy et pitié
De son amy, quand on le sçait
Qu'il est loyal amy parfaict.

1. Cette strophe ne se trouve pas dans A.
2. Au lieu de ces deux vers, un seul dans B et C :

Que je misse ailleurs mon cueur.

3. B : devotie; C : d'ortie.

L'AMANT.

Je vous vens la fleur jolye[1].
Marchant d'amours ne suis-je mye[2];
Mais la foy que je doy à vous,
Je vous ayme bien par amours.

L'AMYE.

Je vous vens la fleur de l'ormeau,
Et[3] belle dame et beau joyau;
Quant elle est de bonté garnye,
Or ne argent ne la vault mye.

L'AMANT.

Je vous vens la fleur de violette,
Où elle est belle et bien doulcette,
Et bien près de la terre croist.
Bon jour ait m'amye[4] où qu'elle soit.

L'AMYE.

Je vous vens la rose d'Amiens.
Mon cueur est vostre, non pas miens,
Dont faut-il que je m'en delivre;
Helas! sans cueur je ne puis vivre,
Se par amours ne me donnez
Vostre cueur qui le mien avez.

L'AMANT.

Je vous vens le cueur de lyon[5],
Et de mon cueur vous fais le don,

1. B : de lye; C : du lys. — 2. C : Mie je ne suis.
3. C : En. — 4. B,C : Dieu gard m'amye.
5. B,C : le noble lyon.

Sans en oster morcel ne pièce,
Mais tout entier, qu'il ne despèce.

L'AMYE.

Je vous vens la pate du lyon.
Amours si le[1] font par raison.
De grant folye s'entremetroit
Cil qui deffaire le vouldroit[2].

L'AMANT.

Je vous vens le fraiz formage.
Vous avez gratieux visage
Pour vray amant reconforter[3],
Bouche fetisse et le viz cler.
Belle au gent corps et très saige,
Vendez ailleurs le frais[4] formaige.

L'AMYE.

Je vous vens la marguerite.
Qui bien l'ayme, il s'y delicte,
Car elle croist en verdoyant,
Et sur le vermeil[5] croist le blanc.
La dame de vostre maison
Est-elle[6] de telle façon?

L'AMANT.

Je vous vens l'herbette.
D'une amour doulcette

1. C : se. — 2. A : l'amour de nous vouldroit.
3. B : Desconforter.
4. B,C : Vostre. — 5. A : Sur la vermeille.
6. B : Eut faicte ; C : Elle est de de.

Fait-il bon aymer,
Pour le temps passer!

L'AMYE.

Je vous vens l'herbe de l'ortie
Qui me picque, point et fremie[1];
Qui me fremie, picque[2] et point,
De vostre amour je n'en veulx point[3].

L'AMANT.

Je vous vens l'estrain plain de flours
Qui ne me pourra lyer d'amours[4]
Et me fist jurer sur ses sains
Foy que je doy[5] ses blanches mains.
Que point n'en donroys à jaloux,
Fors à pucelle qui ayme par amour[6].

L'AMYE.

Je vous vens la rose espanoye.
Saichez de vray que vostre amye
Suis du tout entierement,
Pour faire tout vostre talent[7].

1. A : formye.
2. A : Qui fort me picque et point.
3. B : je veulx le point.
4. B,C : Qui me donna le lien d'amours.
5. B,C : doy en.
6. B,C : Que point ne seroye jaloux
Fors d'aymer par amours.
C donne cette variante dans le dernier vers :
Fors de ma dame par amours.
7. Cette strophe ne se trouve que dans A.

L'AMANT[1].

Je vous vens le rosier franc,
Ce qu'affiert à ung vray amant,
Belle manière entre les gens,
Et luy tenir honnestement[2],
Pour parler, non pas pour rioter,
De vray cueur aymer et celer.

L'AMYE.

Je vous vens la pomme blandurer
Qui parle d'ung seul bien aymer,
D'aymer et de vrayes amours.
Amours, c'est souverain tresor.
Tresor d'amours vault milion d'or
Quant vrays amoureux tiennent leur per[3].

L'AMANT.

Je vous vens le barat d'aymer[4]
Que, quant à vos amours viendrés[5],

1. Cette strophe et les quatre suivantes sont placées, dans B et C, au commencement, après la strophe de l'*Ave Maria*.

2. B,C : Et soy tenir joly et gent.

3. B,C : Je vous vens la pomme blandurel
Qui est odorant, doulx et bel,
Mais mon amy je dis encor
Qu'il n'est si souverain tresor
Que bien et loyanlment amer
Quant vrays amans trouvent leur per.

4. B,C : le daulphin de mer.

5. B,C : Quant vouldrés par amour aymer.

Faictes semblant d'aultruy amer[1]:
De vostre amour plus jouyrés.

L'AMYE.

Je vous vens du pré la verdure.
Ung doulx regard par adventure
Fait bien à amy ou à amye
Sans que la bouche le die mye[2].

L'AMANT.

Je vous vens la verte emeraulde.
Par le sang bieu, que[3] m'amye, baulde,
Cointe, jolye, belle et gente,
Est très plaisant selon m'entente[4].

L'AMYE.

Je vous vens l'espy de froment.
Je ne suis pas bien attrayant;
Je feray feste à ung chascun,
Et si n'en aymeray-je que ung.

L'AMANT.

Je vous vens la belle esmeraude.

1. C : que point n'aymez.

2. C : Fait avoir amy ou amye
Sans ce que la bouche le die.

3. B,C : j'ay.

4. Après cette strophe, B met dans la bouche de l'amie, et avant la strophe de la patenostre d'ambre, celle-ci :

Amy, je vous vens ceste pomme.
Je vous aime plus que nul homme,
Mais ne me parlez de baudise,
Car je n'en fuz jamais aprise.

Pucelle, ne soyez si baude[1],
S'aulcun de vostre amour vous prye,
Ne luy respondez[2] villennye;
Mais, si le jeu ne vous plaist bien,
Dictes que vous n'en ferés rien.

L'AMYE.

Je vous vens la fleur d'aubespine.
Pour[3] vostre amour mon cueur ne fine
D'estre en pensement nuyt et jour,
Sans avoir respit ne sejour.

L'AMANT.

Dame, je vous vens la kalendre[4].
Si vous prie que, sans plus attendre,
Vueillez avoir de moy mercy
Et me prenez pour vostre amy[5].

L'AMYE.

Je vous vens le faulcon ramage.
Tant me semblés courtois et sage,
Loyal et de manière gente,
Et du tout à vous me presente.

L'ACTEUR[6].

Or s'en vont, amans[7] acomplis,

1. A, au lieu de ces deux vers, donne seulement :

Pucelle, ne soyez point esbahie
S'aulcun amant d'amours vous prie.

2. C : De luy respondre. — 3. Par.

4. Calandre, sorte d'allouette (*Dictionnaire de l'Académie*).

5. B,C : Et moy tenir vostre amy.

6. Cette indication ne se trouve que dans B.

7. C : amours.

Pour faire tous leurs bons desirs.
Nul n'en doit avoir desplaisir,
Puis que chascun fait son plaisir[1].
Or leur doint Dieu faire telle chose
Qu'en paradis il les repose,
Auquel lieu il les permaine[2],
Qui crea[3] nature humaine[4].

Pour ung plaisir mille douleurs,
Soit en ce monde ou ailleurs.

Finis.

1. B,C : Si n'en debvez en rien parler,
 Puis que chascun fait son devoir.

2. B : Celluy Dieu nous maine.

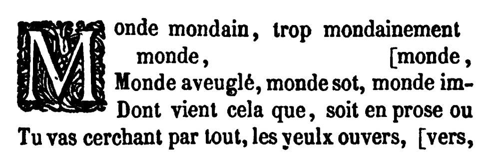
3. B : Racheta. — 4. B et C se terminent par : *Amen.*
Cy finent les Ventes d'amours.





La Prognostication des Prognostications, non seulement de ceste presente année M.D.XXXVII, mais aussi des aultres à venir, voire de toutes celles qui sont passées, composée par maistre Sarcomoros, natif de Tartarie, et secretaire du très illustre et très puissant roy de Cathai, serf de Vertus. M.D.XXXVII[1].

Prognostication des Prognostications pour tous temps à jamais sur toutes aultres veritable, laquelle descoevre l'impudence des prognostiqueurs.



Monde mondain, trop mondainement monde,
[monde,
Monde aveuglé, monde sot, monde im-
Dont vient cela que, soit en prose ou
Tu vas cerchant par tout, les yeulx ouvers, [vers,

1. In-8 de 8 ff., dont le dernier blanc, sous les signatures A-B., 24 lignes à la page. Sans doute imprimé à Paris par Jehan Morin, car les caractères sont les mêmes que ceux des *Disciples de Marot contre Sagon*,

Si tu verras point choses non pareilles,
Et qu'à tous motz tu liéves les oreilles?
O curieux, jamais n'es à requoy;
Tu vas querant tousjours je ne sçay quoy;
Je ne sçay quoy aussi ne fais-tu pas,
Et bien souvent pers ton temps et tes pas.
Je ne croy point, à veoir tes modes sottes,
Que fol ne sois, ou que tu ne rassottes,
Ou bien, à veoir ta mine et contenance,
Que ne sois prest à tumber en enfance.
Pourquoy t'es tu orendroit amusé?
Mais que quiers-tu, abuseur abusé,
Qui abusant veulx bien en abuz estre,
Et d'abuser te dis docteur et maistre?
Chasses-tu pas après abusion,
Cuydant trouver prognostication
Où il y ait des nouveautez nouvelles?
O affamé belistre de nouvelles!
Paovre alteré coquin de vanité!
Qu'en est-il mieux à ta mondanité?
N'en auras-tu jamais, nenny, ce pense,
Assez remply ta besasse ou ta panse?
N'est-il aucun qui s'en apperceoive ores
Et prenne esgard comment tu les devores,
Considerant ung peu les belles bresches
Lesquelles fais en ces nouvelles fresches?
Car tu les prens avant le temps hastées,

La Hueterie et leurs adherentz, avec lesquels elle est reliée dans un recueil factice conservé à la Bibliothèque impériale (Y. 4503), ainsi que d'autres pièces publiées par ce libraire dans la même querelle.

Et sont par toy incontinent guastées ;
Tu ne les fais que taster ung petit,
Puis tout soubdain tu en pers l'appetit,
Et celles-là qu'as eues ce matin,
Sont jà autant vieilles qu'un vieil patin.
Tu les sçais bien mendier à ta guise
De porte en porte et d'eglise en eglise,
Et, que pis est, pour paour d'estre au basac
Au racompter, tu metz tout en ton sac,
Et tant tu es les nouvelles leschant,
Que tu prens tout, le bon et le meschant ;
Car bien souvent les faulses et meschantes
Sont celles-là pour lesquelles plus chantes.
Si l'on t'a faict quelque aumosne bien grasse,
Dire ne fault combien en sçais de grace ;
Avec telz biens enflé comme ung crapault,
Et remonté tout ainsi qu'un marpault,
Tu vas et cours çà et là par ces rues,
En les mengeant et rongeant toutes crues,
Te repaissant des neufves amassées,
Sans plus penser aux vieilles jà passées.
Mais s'il advient que, quelque diligence
Qu'en ayes faict, nul de ton indigence
N'ayt prins pitié, et que la tienne queste
N'ayt proffité en demande ou requeste,
Tu es bien tel et de telle nature
Qu'incontinent en fais à l'aventure ;
Puis en garnis les sacz des souffreteux,
Les autres gueux, qui en sont disetteux ;
Ainsi tu fais que de tes bribes vaines
Remplir s'en vont et les os et les veines.
Or en cecy fol es-tu manifeste ;

Car, quand tu voys qu'ilz en font leur grand'feste,
Ce nonobstant que les ayes trouvées,
Tantost de toy sont bonnes approuvées;
Tu les reprens, tu les prises et notes,
A belles dentz avec eulx les grignottes,
En te saoulant de tes nouvelles fausses
Comme ung souillard cuisinier de ses saulses.
J'en ris en moy, chesque fois que j'y pense,
De tel excès et de telle despense,
Et du deguast que de nouvelles fais,
Dont les reliefz sont pourriz et infectz,
Et bien souvent, ô glouton de nouvelles,
T'ay veu happer les vieilles pour nouvelles,
Quelque vieil bruyt, quelque fable ou mensonge,
Comme le chien qui ses os d'antan ronge,
Ausquelz il prent appetit aussi bon,
Comme il feroit à quelque bon jambon
Ou beurre fraiz sur croustes de pains blancz;
A tout le moins il en faict les semblans;
Ainsi fais-tu des nouvelles moysies,
Lesquelles sont souvent par toy choisies
Et d'appetit soubdainement briffées,
Si elles sont par quelqu'ung rechauffées.
Or en es-tu tant glout que tu t'aprestes
A les manger avant qu'elles soient prestes.
Mais il t'ennuye que trop tard tu demeures,
Si ne les as plus tost crues que meures;
Et, maintes fois, soient grosses ou menues,
Gripper les veulx, ains qu'elles soient venues.
Mais tu en es si dangereux siffleur,
Que tu les quiers encor manger en fleur,
Et, comme on dict en ung commun proverbe,

Manger les veulx comme ton blé en herbe;
Mais ta fain est de telle vehemence
Que mesme en veulx manger grains et semence.
  Pour donc fournir à telle nourriture,
Et en avoir amas et fourniture,
De celles-là qui ne sont encor nées,
Vouluntiers oys les haultz sons et cornées
De ceulx qui font prognostication
Toute nouvelle à la munition.
Là, mon amy, à ces nouvelles chauldes,
Ainsi qu'enfans après leurs baguenaudes[1],
Ou ces mignons à dancer l'antiquaille.
Tu en as prou là encor en l'escaille,
D'or et d'argent, d'alcquemie et d'ivoire,
De toute sorte, et plusieurs autres voire;
Et, si n'estoit que prodigue en es tant,
Tu en aurois pour cent ans tout contant;
Car tu entendz, si elle ne convient
A cestuy an, c'est pour celuy qui vient,
Et si celuy n'y trouve rien d'exprès,
Metz-la à poinct, sera pour l'autre après;
Car elle peult autant estre à profit,
Comme elle estoit l'année qu'on la feit.
  Or je t'en veux bailler une pour toutes,
A celle fin que plus tu ne te doubtes.
Il est bien vray que prognosticateurs
Semblent avoir esté expilateurs
Ou crocheteurs par leur art gent[2] et net
Du hault tresor et divin cabinet,
Et avoir veu tout ce que Dieu nous cache,

1. Fruit du baguenaudier. — 2. Imp. : argent.

Secrettement, voire sans qu'il le sache,
Et avoir leu en ses sacrez registres
La fin des roys, des papes et belistres,
Puis les fuseaux et toutes les menées
Des sœurs qu'on dict fatales destinées,
Et desrobé avec leurs lunaisons
De l'avenir les temps et les saisons,
Et avoir prins tout en leur sphère entière
Comme tous ratz dedans une ratière.
Dont puis après, de plumes bien delivres
Ilz nous en font et composent des livres,
En prophanant du hault Dieu les secretz
Ou babillant leurs songes indiscretz.
Là de tous cas jugent asseurément,
Comme ung meurtrier, lequel asseuré ment,
En affermant de tous les accidentz
Feablement comme arracheurs de dentz.
Brief, rien n'y a dont ne tiennent propos
Par leur parfaict Astralabe et Compos.
Mais ilz ne font aucunes mentions
De leurs progno-d'abus-stications.
A sçavoir mon si telle marchandise
Aura son cours, quoy que le marchant dise.
Pour tant fault-il, pour ung peu practiquer
En cestuy art, d'elles prognostiquer.

Par ainsi donc, ô monde lunatique,
Ayes pour tous cestuy seul prognostique :
C'est que pour vray tous tes prognostiqueurs
Sont et seront ou mocquez ou mocqueurs ;
Et tiens cecy pour ung mot bien notable
Qu'ilz ne diront rien qui soit veritable
Pour cestuy an, ny pour l'autre à venir,

Ny à jamais, s'il t'en peult souvenir ;
Et qu'ainsi soit, je t'en rendray raison.
Va t'en chercher par toute ta maison ;
Si trouveras des almanachs les bricques,
Et puis t'en viens visiter les chroniques,
Et esplucher, à fin que myeulx t'asseures,
De receveurs ephemerides sures,
Les confrontant pour congnoistre et sçavoir
Où il vault myeulx sa foy et fiance avoir.
Là verras-tu par effectz evidentz
Combien leurs dictz sont aux faictz discordantz.
Et si tu veulx de cecy des tesmoings,
Tu en auras dix mille pour le moins,
Qui te diront : « Mon almanach est faux ;
J'y ay trouvé plus de cinq cens defaulx. »
— « Mon almanach, dira l'un, ne vault rien. »
Ce dira l'autre : « Aussi ne faict le mien. »
Plusieurs diront ainsi pareillement :
« Le mien, qui a façon pareille, ment. »
  Puisqu'ainsi est doncques que les passez,
Ny ceulx qui sont de nouveau compassez,
N'ont rien en eulx qu'on ne puisse desdire,
Fault-il pas bien prognostiquer et dire
Que les futurs seront aussi semblables,
Et n'y aura que mensonges et fables,
Si qu'on verra que prognosticateurs
Ne sont sinon folz, mocqueurs et menteurs,
Chasseurs, preneurs, vendeurs de faribolles,
Et que leur faict n'est que vaines parolles?
  Que pourroient-ilz dire du temps qui vient,
Quand du passé mesme ne leur souvient,
Duquel ilz ont menti et mentiroient;

Car quel il fut à grand peine diroient.
O vanité! ô oyseux gaudisseurs!
Aymez, prisez, reçeuz de guarisseurs
De gens lesquelz n'ont point de maulx extresmes
Des guarisseurs, mais guarisseurs eulx-mesmes,
Qui, en jasant de leurs humeurs styptiques,
Vont controuver plusieurs raisons celiques
Pour, quand souvent ilz faillent à leur cure,
Dire qu'il tient à Saturne ou Mercure.
Laissons-les là en ce terrestre esmoy;
Laissons-les là, et allons, toy et moy,
Là-hault ès cieulx, pour veoir d'astrologie
L'art et la fin et comme elle est regie.
Despêche toy, pose de chair ta charge,
Tant enchargeable et qui si fort te charge,
Afin que sois à voler plus dehait.
Sus, est-ce faict? Or volons à souhait
Par ce bel air, auquel Dieu nous convoye.
Quelle te semble estre des cieulx la voye?
A ton advis, faict-il pas meilleur estre
En ce doulx vol qu'en ce dur nid terrestre?
Montons tousjours, ne vise jà là-bas,
Où l'on triumphe, où l'on faict maintz esbas,
Liève la teste et n'entre en phantasie
De regarder Europe, Afrique, Asie,
Où ung chascun y domine a son tour;
N'y pense point, sera pour le retour.
Or vois-tu là Jesus Christ en ce lieu,
Qui est assis à la dextre de Dieu,
Lequel doit estre et est ton esperance,
Ton seul appui et ta ferme asseurance.
Le voy-tu là, le Vivant immortel,

Lequel te peult rendre après la mort tel?
Cestuy te soit pour horoscope unique,
Dont tu prendras pour certain pronostique
Pour l'avenir, car Luy est verité,
Sans t'abuser à la temerité
De ceulx lesquels, pour remplir bourse et panse,
De leurs abus te font belle dispense.
Escoute bien de ses dictz l'epilogue;
L'as-tu oui? Or t'en viens, astrologue,
Et ne crains point par ces douze maisons.
Souffise nous si au maistre plaisons,
Lequel sçait myeulx ce que nous faict besoing
Que ne pourrions, avec tout nostre soing,
Songer, prevoir, penser ne desirer.
Tu eusses bien là voulu demourer;
Je le cognoys; mais il n'est pas possible
Jusqu'à la fin de ta chair corruptible.

Or maintenant, si tu es rien discret,
De l'avenir tu entendz le secret;
Tu le sçais myeulx, voire, je te prometz,
Que ces divins[1] ne le sçeurent jamais;
Car il t'a dict, le vivant qui faict vivre,
Que renuncer il te fault pour l'ensuyvre,
Sans prendre en soy soucy du lendemain,
Ains seulement du temps qu'on a en main;
Car les Payens quièrent toutes ces choses,
Que, s'il advient qu'icelles leur soient closes,
Chercher les font à leurs sotz astrologues,
Qui leur en font Dieu sçait quelz catalogues,
Où chascun d'eulx ses mensonge recite;

1. C'est-à-dire devins.

Et davantage a dict qu'il n'est licite
A nous sçavoir les temps et les momentz
Que Dieu a mis hors noz entendementz,
Hors de nos sens et nostre congnoissance,
Et reservez à sa seule puissance.
Va maintenant, et de Dieu te mesfies,
Et à ces beaux astrologues te fies,
Lesquelz jamais n'ont sçeu de Dieu l'afaire,
Et, s'ilz l'ont sçeu, ils le devoient bien taire.
Non feras dea, jà Dieu ne plaise aussi
Auquel tu croy. Or, fais que tout cecy
Tantost à tous racontes et revèles.
A Dieu te dy, alteré de nouvelles,
Lequel, afin que merveille te donnes
De ses haultz faictz t'en doint en brief de bonnes.

Au seul Dieu honneur et gloire.

Fin.





Deploration sur le trespas de très noble princesse Madame Magdalaine de France, royne d'Escoce (1537).

Au Palais, par Gilles Corrozet et Jehan André, libraires. Avec privilége[1].

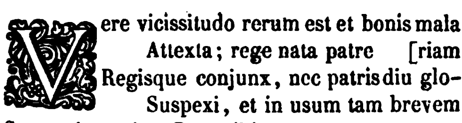
De par le prevost de Paris, il est permis à Gilles Corrozet, libraire à Paris, de imprimer ou faire imprimer ung petit livre intitulé : La deploration sur la mort et trespas de feue de bonne memoire madame Magdaleine de France, en son vivant royne d'Escosse, et deffence à tous aultres de ne imprimer ou faire imprimer ledict livre jusques d'huy

1. In-8 de 4 ff. de 28 lignes à la page. Au titre un bois en largeur avec un homme et une femme agenouillés auprès d'un cadavre presque nu. En publiant les Nuptiaux Virelays faicts par Branville sur le mariage de Madeleine de France, j'ai consacré une note à son histoire (tome 2, p. 25-30). J'y ajouterai ce passage d'un rapport d'un agent anglais sur ce qui se passoit en France, rapport publié par M. Delpit dans son premier volume de *Documents français en Angleterre*, qui n'a malheureusement pas eu de suite : « Le roy d'Es-

en ung an, sur peine de confiscation desdictz livres et d'amende arbitraire. Faict le vendredi, cinquième jour d'octobre mil cinq cens trente-sept. Signé : J. Morin[1].

Mag. Valesiæ Francisci Valesii Reg. Gal. filiæ et reg. Scoti conjugis epitaphium.

AUTHORE DOLETO[2].


ere vicissitudo rerum est et bonis mala
Attexta; rege nata patre [riam
Regisque conjunx, nec patris diu glo-
Suspexi, et in usum tam brevem
Successit maritus Rex mihi.
Sic num dupliciter jure quærar?

« cosse est en danger de ne mener sa fame à son « pays; car on dict qu'elle est aticque pour le premier « degré et est demourré malade à Rouen. » (P. 283.)—On a remarqué dans le titre que là pièce étoit publiée chez Gilles Corrozet. La devise *Plus què moins* nous montre qu'elle est de lui; c'est celle dont il a signé les Regrets de Nicolas Clèreau, etc. Cf. le premier volume de ce recueil p. 109 et 115.

1. Cf. tome 2, p. 76.
2. Etienne Dolet.

Vers funèbres sur la mort de très noble dame madame Magdeleine de France, royne d'Escoce.

Force d'amour et perte regretée,
Espoir perdu et noblesse esclatée,
Me font pleurer et escripre ces vers
Pleins de douleurs et de soupirs divers.
Amour me dit qu'à ce je m'humilie,
La perte aussy m'y contrainct et m'y lie,
Et font en moy sy vehements allarmes
Qu'ilz font saillir du fond du cueur les larmes,
Que j'ay meslez avecques ma douleur,
Dont j'ay escript ceste noire coulleur
En temps de dueil et en funèbres jours,
Car c'est mon vueil d'estre triste tousjours.
D'ont vient cela qu'ainsy je me lamente
Et que j'escriptz complaincte sy dolente?
Ce dueil vient-il d'estre fol amoureux,
Dont tant de gens ont esté langoureux?
Hélas! nenny; fol amour ne me mord
Et ne me poingt; mais l'effort de la mort
M'aflige tant que je perds la puissance
De recouvrer gaie resjouyssance.
Suys-je tout seul qui seuffre ceste angoisse?
Suys-je tout seul en qui dueil apparoisse?
Je dy que non, car toute nation
Plaingt et lamente en desolation
Et faict ung dueil qui en dueil persevère
Pour ceste mort tant cruelle et sevère.

De quelle mort tiens-je tant mon propos
C'est de la mort qui a mis en repos
Le noble esprit de la royne d'Escosse.
Hélas ! que c'est une perte très grosse
De veoir le corps de tant illustre dame
Pasle gesir soubz tenebreuse lame.
Ah ! chef d'honneur, de toute vertu pleine,
Fleuron du liz, ah ! royne Magdaleine,
Tu es bien tost de France departie
Pour sy soubdain du tout estre amortie.
Ah ! tendre fleur, puisque la cruaulté
D'austère mort a extainct ta beaulté,
Le cler soleil ses rays retirera
Et de long temps clarté ne donnera,
Et, qui plus est, en auront grand souffrance
Les Escossoys et tes amys de France.
Ah ! noble corps tant doulcement nourry,
Aymé, traicté, tu es tantost pourry
Au grant regret de ton espoux royal,
Qui tant estoit amiable et loial.
Mais nonobstant que ce gent corps pourrisse,
Dame Vertu, qui estoit sa nourrice
A sa bonté en tant de lieux semée
Qu'à tout jamais vivra par renommée,
Et n'y aura aucuns lieux tant estranges,
Là où ne soyent comptées ses[1] louanges,
Sa grant doulceur, sa grace, sa noblesse
En regretant cette tendre jeunesse
Qui a passé le pas où chascun tire.

1. Impr. les.

Escoce en pleure et la France en soupire;
L'une n'a plus de dame et de maistresse;
L'autre a perdu, dont elle est en destresse,
Un des rameaux du blanc et très sainct liz
Où elle avoit ses plaisirs et delitz,
Voire bien tost après que l'excellence
De ceste fleur fut hors de sa presence.
Quant el partit de ce pays françoys
Chacun disoit : « Quelque part que tu soys,
Où que tu voise, ô dame tant notable,
Tu n'auras point ung aer si delectable. »
Disoit après la turbe populaire :
« Ceste dame est tant doulce et debonnaire,
Tant delicate en complexion tendre
Que le gros aer où elle espère tendre,
Passant la mer, la pourra suffoquer
Et sans povoir de mort la revoquer. »
O qu'elle fut regretée de gens,
Tant des plus grans, des riches, qu'indigens,
Quant elle fut à ce roy espousée,
Non qu'on eust paeur qu'elle fust mal posée,
Mais pour autant que, n'estant plus Françoyse,
Elle seroit desormais Escossoise.
Obstant cela, France en fut despourveue
Et de son corps elle perdit la veue ;
Le souvenir toutes fois demoura
En ce pays qui tousjours l'honora.
Escosse après en eut pocession
Qui tout soubdain en feit la cession;
Car Atropos brandit son dard contre elle,
Et, la navrant, luy fit playe mortelle,

Faisant ce corps tant triumphant secher
Comme elle faict à toute humaine chair.
Puis qu'ainsy est, il n'est nul qui me rie,
Qu'il ne me face et tienne compagnie
Pour despleurer ce regreté decès
Et en pleurant faire piteux excès.
Doncques, François aiant d'honneur les lustres,
Et vous aussi, Escoçois très illustres,
Pleurez, pleurez, et regretez la perte,
Qui ne peult estre au monde recouverte.
Anoriez ce grant roy, le sien père,
Qui pour cela de joye plus n'espère,
Et à l'espoux donnez soulagement
Pour supporter quelque peu son tourment. [mes
Mais j'ay grant paeur qu'ayant aux yeulx les lar-
Aux cœurs royaux n'accroissiez les allarmes
De nouveaux pleurs; sy est ce que contraincte
Mouille les yeulx dont il chet larme maincte.
Or pleurez doncques tous les humains ensemble,
Et moy à part, ainsy que bon me semble,
Je pleureray; le mien cueur s'y allume,
L'encre le veult, le papier et la plume;
Icelle plume autres vers ne peult faire.
Que de doulleur pour ce piteux affaire!
Ah! seigneur roy, la mort a mis à fin
De ta grand mer le plus noble daulphin [1];
Puis as perdu, dont je fays plaingts et pleurs,
De ton jardin la plus belle des fleurs;
Mais toutesfoys je te congnois sy fort

1. Allusion à la mort du fils aîné de François Ier, le Dauphin François, mort en 1536.

Que n'en prendras dommaigeux desconfort,
Monstrant aux tiens que le pleurer et plaindre
Ne peult les loix de noire Mort contraindre.
Puisqu'ainsi est, suyvant cest exemplaire
Mon pleur prent fin, ma plume se veult taire;
De tant gemir n'ay plus si grande envie
Pensant qu'elle est de terre aux cieux ravie.

Plus que moins.

Epitaphe de la dicte dame.

Si quelqu'un dit que c'est mondanité
Qu'un tombeau soit decoré de richesse
Et que cela ne sert qu'à vanité, [chesse
Fusse pour roy, royne, duc ou du-
Ce nonobstant, Vertu, saincte déesse,
A faict orner ce tombeau glorieux
D'or et d'azur, de marbre precieux,
Non pour raison d'avoir au monde gloire,
Mais c'est affin qu'à chacun soit notoire
Que dedans luy un corps gist et repose,
Qui ces honneurs mérite et plus grant chose
Pour ce qu'il fut de bonté habitacle
Et de Jesus le temple et tabernacle;
L'esprit là hault est plus de dieu aymé
Que le bon corps n'est cy bas estimé;
Et cest honneur luy est propre et idoyne.
Hélas! c'estoit la très illustre royne
Des Escossoys, fille du roy de France,

Que mort a prins et deffaict à oultrance
A Lislebourg, où pleurs et deuil habonde;
L'ame est à Dieu, le corps sommeille en transe,
Et le renom nous en demeure au monde.

Plus que moins.





Deploration de Robin,
Et les regretz faitz dans son cueur
D'avoir eu pour son larrecin
Le fouet tout nud en deshonneur.
Epistre faicte en deploration
Qu'à faict Robin à s'amye de Vernon.
Epistre de la munière de Vernon [gnon.
Respondant à (celle de) Robin, bon compa-
La grace de Robin, et remission
Presentée par la munière de Vernon.
Plus les prières et dons faictz par Robin
A celuy qui l'a marié, et burent bon vin.

Avec privilège. A Paris, chez Guillaume
Nyverd, imprimeur[1].

---

1. In-8 goth. de 8 feuillets. Réimprimé par M. Silvestre dans ses *Poésies gothiques françoises* (impr. de Crapelet, 1831, in-8 de 18 p.).—D'après notre pièce, ce personnage parisien étoit une espèce de ménétrier qui s'en alloit sur son âne jouer de maison en maison de la cornemuse et de la flûte. Sa réputation étoit grande, et l'on avoit même fait sur lui une chanson qui commençoit : Ma mère, je veulx Robin. Il vivoit avec une fille qui s'ap-

Epistre du reverend seigneur
Et maistre Robin au lecteur.

Nobles seigneurs, je vous prie d'amytié,
Que vous lisez tretous en grand pitié
Les miens regretz, qui sont icy escriptz,
Vous protestant, puis qu'on m'a chastié,
Ne faire tort à nul, ne mauvaistié,
Par quoy je sois de Justice repris.

Les Regretz.

Regretz [et] pleurs, et grande facherie
J'ay dans mon cueur de la grand moc-
querie
Qui à tousjours desus moy sera faicte;
Pauvre Robin, ton œuvre est trop infecte;
A ceste fois larron es reprouvé;
La larrecin sur toy on a trouvé;
Tu ne le peulx à personne nyer.

peloit, de son nom ou de son sobriquet, la Meunière de Vernon, et qui paroît avoit été assez bien dans les bonnes grâces d'un cardinal. Mais, comme il convient à un ménétrier, Robin et ses amis ne valoient pas grand'-chose. Ils volèrent un jour un plat d'argent, et Robin, pris et condamné, fut, un mardi au matin, nous dit la pièce, mis sur son âne, promené à coups de verges, et, comme les lettres burlesques de rémission mises sous le nom de la Meunière sont datées du 13 ou du 23 avril 1556, il est probable que cette condamnation fut subie par le

Or, qui plus est, toy, estant prisonnier,
L'as confessé à toute la justice,
Par quoy chascun a de ton faict notice,
Et, à la fin que fusses mieulx cogneu,
Le juge a faict mettre ton corps tout nu;
Pareillement aussi a ordonné
Que tu serois sur un asne mené,
Et puis fouetté avec cinq compagnions,
Lesquelz estoient, ainsi que toy, larrons.
Pour abreger, un teigneux bien abille
M'a bien fe[s]sé par les coinqs de la ville,
Qui est à moy honte perpetuelle;
Pas ne pensois avoir fortune telle:
Car à me veoir, ainsi comme je croy,

pauvre diable dans ce mois-là même. Un vers du sonnet de la fin indique que la déploration de Robin avoit déjà été imprimée plusieurs fois à Paris, et l'on cite sur le même sujet une autre pièce gothique : «*La repentance du mariage de Robin et complaincte sur sa fustigacion, avec la chançon nouvelle*», imprimée à Paris, chez Nyverd, et dont l'auteur se nomme B. de Gourmont. (Cf. le catalogue La Vallière, n° 2941, et Brunet, t. 2, p. 50.) Un volume de prose, imprimé au commencement du XVII[e] siècle, s'appelle *la Fluste de Robin, en laquelle les chansons de chaque mestier s'égayent, et vous y apprendrez la manière de jouer de la fluste ou bien de vous en taire.* C'est une suite de plaisanteries libres dans le goût du chapitre de Rabelais sur les alliances étranges du pays d'Ennasin (liv. 4, chap. 9). Je le rappelle surtout parce-qu'on y voit le mot de flûte associé au nom de Robin qui peut être pour quelque chose dans le proverbe :

Il se souvient toujours à Robin de ses flûtes.

Il y avoit gens plus qu'à l'entrée d'un roy,
Lesquelz disoient entre eulx : « Voillà Robin
Dessus son asne et gentil baudouin,
Lequel bien fort est de verges escarmouche,
De peur qu'il soit mordu de [quelque] mouche.»
Ainsi s'en vont les gens [fort se] mocquant
De moy, Robin, dont je suis fort dolant;
Mais toutesfois j'ay encore reconfort
Que je suis vif, et non pas du tout mort;
Aussi de bref l'on mettra en oubly
Le mien mal faict, et seray restably,
Ainsi qu'estois, avec les gens de bien
Qu'ilz ne voudroient m'en reprocher en rien.
Pareillement j'ay assez bonne ruse
De bien jouer à tout ma cornemuse,
Et, de la fluste, j'en scez, à dire voir,
Presque à peu près ce qu'il en fault sçavoir;
Parquoy je dictz qu'encore du bon vin
Dedans Paris boira le bon Robin,
Et de Robin tousjours on parlera,
Et des chansons de Robin on fera,
Et à tousjours sera bruict de Robin,
Qui eut le fouet un mardy au matin.
En parle dont qui en parler vouldra;
Le temps passé jamais ne reviendra;
Je ne pensois, je le prens sur ma vie,
Avoir jamais si grande villanie.
Peult estre dont tel est de moy mocquant,
Qui en aura quelque jour bien autant;
Nul donc de vous ne soit de moy mocqueur,
Je vous supplie humblement de bon cueur;
Ce que j'ai faict, c'estoit par importance

Parce qu'estois en très grand indigence
D'avoir un asne pour mon corps supporter,
Car autrement je ne me puis porter.
Quand on me voit, chascun se prent à rire,
Et les enfans se preignent tous à dire,
Quand ilz s'en vont au soir querir du vin,
A haute voix : « Ma mère, je veulx Robin. »
Il n'y a ville, ainsi qu'il m'est advis,
Où de Robin on ne face devis;
Ne vueillez donc Robin mettre en oubly ;
S'il a vers vous aucunement failly,
Je vous requiers à tous benignement
Grace et pardon, vous faisant bon serment
De son vivant ne faire larrecin;
Pardonnez donc, messeigneurs, à Robin.

Fin de la Deploration Robin.

Epistre faicte en deploration
Qu'a faict Robin à sa mye de Vernon.

Ma bien aymée et très loyalle amye,
Je n'ay repos, ne heure ny demye,
Sinon penser incessamment à vous ;
Aussi je croys qu'avez eu grand cour-
Du grand malheur, las ! qui m'est survenu ; [roux
Pour un larron suis maintenant tenu.
A ceste foys j'ay perdu mon honneur,

Dont c'est à vous et à moy deshonneur;
Avant cela j'estois du tout aymé,
Et de chascun grandement estimé;
Il n'y a pas la personne du Roy
Qu'il n'aye sceu le bruit qu'on faict de moy.
N'est-ce pas donc maintenant grand dommage
D'avoir foueté un si beau personnage
Comme je suis, et aussi [très] sçavant?
Croyez, ma mye, que j'en suis fort dolant;
Je croys aussi qu'avez le cueur marry
De veoir ainsi vostre pauvre mary
A hontaige maintenant d'un chascun:
Car tout partout est son fait tant commun.
Pour dire vray, m'amye cordialle,
J'ay eu le fouet par Paris et aux Halles,
Tant que le sang de mon corps depuroit,
Et si chascun de moy si se mocquoit;
Non voilà pas une pauvre amytié
Que de Robin on n'eût[1] autre pitié?
Vous rescrivant, je vous jure mon ame,
Que de mes yeulx y tumboit grosse larme.
Pareillement je me tiens tout aseur
Que lire icy vous n'aurez pas le cueur,
Car il auroit le cueur bien endurcy
Non pas plourer en lisant ce mal cy.
Et encor plus, qui m'est grand desconfort,
Je vins à pied, car mon asne estoit mort,
Dont à present je suis à grand esmoy:
Car tout le monde en ha chanson de moy,
Disant cela : « Voilà comme Robin

1. Impr. : n'avoit.

Ha eu le fouet pour son grand larrecin. »
Pour ce vous prie et requiers, ma mignonne,
Que de ce faict autre ordre on n'y donne;
Si je pouvois aller, sachez de vray [voir]
Que de bon cueur je vous fusse allé veoir,
Et si vous eusse compté plus amplement
La fascherie que j'ay journellement,
Tant pour mon asne et le fouet que j'ay eu.
Et vous, m'amye, à qui je suis tenu,
Monstrez-moy donc à ce coup par doulceur
Si vous m'aymés fermement, de bon cueur;
Il vous fault doncq, sans plus guère arrester,
Ma doulce amye, vers moy vous transporter,
A celle fin que je vous puisse dire
Cela que pas je n'ay loysir d'escripre.
Ce nonobstant, il ne fault pas cesser
Ainsi la chose et du tout la lais[s]er;
Je vous supplie que vous ne faillez pas
Vous en aller, plus viste que le pas,
Devers le roy luy faire humble requeste
Que sois receu en bancquetz et [en] feste,
Et, si larron suis jamais, par sainct Pol,
Je veulx que soys estranglé par mon col.
Allez-y donc, puis qu'ainsi je le veulx,
Et vous serez tousjours mon cueur amoureulx;
Les gentilz hommes, bourgeois et marchantz,
Quand ilz oront de toy les jollys chantz,
Ilz te iront veoir d'une bonne amityé;
Tu auras donc une très grand pitié,
Les recevant humblement à ton lieu,
Fust pour l'argent ou pour l'honneur de Dieu.
Donc à present monstre-toy charitable

A ton amy et aussi amyable,
Toy suppliant de m'envoyer response;
Ou autrement je ne t'estime une once.

Fin de l'epistre à Robin.

Epistre de la musnière de Vernon
Respondant à Robin, bon compaignon.

Après avoir ouy ta grand complaincte,
Je me suis presque de grosse larme esteinte;
Mon doulx amy, vous avez fort souffert,
Vous estre ainsi à telle peine offert;
N'eussiez-vous sceu de ce faict faire apeau
Que vous laisser ainsi batre la peau?
Ce nonobstant, ainsi qu'ay ouy dire,
Le mot d'apeau ne vous failloit pas dire:
Car bien peult estre eussiez esté pendu,
Dont de douleur mon cueur se feust fendu.
Ce fust donc faict bien saigement à vous.
Je n'en auray au moins si grand courroux,
Et voilà donc qui me donne confort,
Que, Dieu mercy, vous n'en estes pas mort;
Dont ne lerrons à nous bien resjouir,
Et nous henter, pour noz amours jouir.
Si vous avez eu le fouet fermement,
C'est peu de cas: on en donroit autant
A un enfant s'il avoit offensé.
Je prens le cas que vous avez dansé

Et fait voz monstres pàr les rues de Paris;
Une autre foys ne soyez pas repris.
Vous fustes certes un peu trop diligent
D'aller ainsi haper ce plat d'argent;
Une autre foys ne faictes pas ainsi.
Et, d'autre part, vous mandés qu'en soucy
Vous languisez tout pour l'amour de moy;
N'en prenez point un si [très] grand esmoy,
Car vous sçavez qu'il est par tout renom
De la musnière que l'on dict de Vernom.
Si vostre nom a bruit, vous sçavez bien
Pareillement qu'aussi en ha le mien.
Je m'en vois donc, pour le faire plus court,
Pour vostre fait tout fin droit à la court,
Et aux seigneurs je feray ma compl[a]incte,
Affin que soit ceste grand faulte estaincte,
Et, si je puis, de l'argent d'eulx auray,
Et puis après je vous achepteray
Une jument, pour vous porter par voye.
Mais toutefois je n'ay pas au cueur joye,
Car on m'a dict que vous este[s] paillard,
Et que tousjours hantez le Champ Gail[l]ard.
A tout le moins ne gaignez la verolle:
Car je vous dis, notez bien ma parolle,
Que ne voudrois jamais, matin ne soir,
En mon logis aucunement vous veoir,
Quand vous aurez le chancre et les poulains;
Ce m'est tout un, pour cela plus ny moins.
Mais d'autre cas je vous veulx bien mander
Expressement de vous en bien garder;
En ce faisant vous me ferez plaisir.
Pareillement, j'ay assez bon desir

De bien pourveoir à tout[e] vostre affaire;
Par quoy, amy, ne vous vueille deplaire,
Prenez tousjours le mal en patience,
Et, si Dieu plaist, je feray diligence
Sur les propos lesquelz m'avez mandé;
Pour tant à Dieu soyez recommandé.
Bien plus à plain je vous eusse rescript;
Mais tant troublé j'ay mon pauvre esprit
Que je n'ay plus ne force ne courage;
Une autre foys j'en diray davantage.

Fin de l'epitre de la musnière de Vernon.

La grace de Robin et remission
Presentée par la musnière de Vernon.



ien heureux est qui ha tousjours vescu
Toute sa vie sans reprehension; [cheu,
Bien heureux est à qui oncq ne mes-
Et de justice n'eut oncq punition;
Bien heureux est qui print correction
De soy-mesme, sans que nul en eust peine,
Et à autruy n'eut onc dissention;
Bien heureux est, la chose est [très] certaine.

Fusse un roy, un duc ou capitaine,
[Fusse] un bailly, prevost ou advocat,
Fusse un abbé, evesque ou chanoine,
Bourgeois, marchans, ou usant de quelque art,

Tant soit begnin, doulx et de belle part,
Saige, discret, ou de autre efficase,
Que de malheur il n'en ayt quelque part,
Ou quelque faulte en sa vie il ne face.

On ne peult pas tousjours estre en grace
De son seigneur, maistre ou du commun,
Que aucunes fois on ne se trove en place,
Là où on ne soit diffamé par quelque un,
Ou du dyable, qui est tant importun,
Aucunement il n'ait tentation,
En ce monde je n'en sache point un,
Et qui puisse estre sans imperfection.
Et qui a faict tort, fault satisfaction
Faire en ce monde, qui n'est que transitoire,
Ou bien souffrir la condennation
Du puys d'enfer; la chose est notoire.

Et, si aucun, par quelque mesprison,
A esté pris et bouté en prison,
Et advenu luy soit quelque fortune,
Si ne fault-il que chascun l'importune;
Mais survenir à sa necessité,
Pour acquerir le don de charité.
Or est ainsi que le pauvre Robin,
Puis peu de temps, avoit faict un butin
En quelque lieu, sans aller à la guerre
En Bourgongne, Flandres ou Angleterre,
Duquel forfaict il a esté puny,
Par sus le dos, et de son asne bany;
Mais sa femme, tant bonne et honeste,
De qui on a dedens Paris faict feste,
Nous ha requis, par humble amytié,

Que nous eussions de son Robin pitié,
Et que eussions à le remestre en grace
Pour ce trouver en tous bons lieux et place,
Où il puisse jouer de sa musete,
Pour resjouir juvenceaux et fillettes,
Et par la ville se puisse pourchasser
Sans que nully le puisse empescher.
Et, pour ces causes, Nous, de grand pitié mue,
Après avoir sa requeste receue,
Mais toutesfois ne voulons arroguer
Qu'à justice je puissions deroguer,
Ains supplier de ne prendre à injure
Ce passetemps cy mis par escripture,
En survenant à tous mal avisés,
Selon le cas dont fus abusés.
Nous entendons que Robin doresnavant
Sus quavalin[1], ou bien une jument,
Sans contredict yra parmy Paris,
Où il pourra requerir ses amys,
Et si faisons à tous enfans defence
Qu'au dict Robin il ne facent nuysance,
Ains le laissent jouer paissiblement
Parmy Paris de son doulx instrument,
Pour resjouir les femmes tant prisées,
Et, sur peine de taverne[s] brisées,
Luy defendant de plus ne retourner
A tel mesfaictz, mais bien s'en destourner,
De peur d'estre chatoillé par la gorge.
Donné et faict le propre jour Sainct George,

1. Impr. : Soit dessus un quavalin.

Que l'on dict [mil] cinq cens cinquante six,
Le treiziesme jour [de ce mois] d'apvril [1].

Fin de la Remission.

Les prières et dons, faictz par Robin
A celluy qui l'a marié, dont burent bon vin.


e prie à Dieu qu'il vous doint pauvreté,
Yver sans feu, vieillesse sans maison,
Grenier sans bled en l'arrière saison,
Cave sans vin tout le long de l'esté.

Je prie à Dieu qu'à bon droict ou raison
N'ayez chez vous riens qui ne vous desplaise,
Tant que, pour estre un peu mieulx à vostre aise,
Vous pourchassiez estre mis en prison.

Je prie à Dieu que vous rencontriez seize
Toutes les fois que livrerez de dix,
Et qu'il vous doint deux maistres estourdis,
Et une femme qui jamais ne se taise.

Je prie à Dieu que, sans hoste ou fourrier,
Vous poursuyviez à la court quelque affaire,
Et qu'il vous doint, pour diligence faire,
Le trot rompu d'un cheval de courrier.

Je prie à Dieu, le roy de paradis,
Que, despourveu, adventure allez querre,

1. Il y a ici erreur du poète ou mauvaise leçon; Saint-Georges n'est pas le 13, mais le 23 avril. On pourroit lire: Le vingt et troiziesme jour d'apvril.

Seul, incongneu, en estrangière terre,
Non entendu par signes ne par dictz.

Je prie à Dieu, qui seul peult tout parfaire,
Qu'à vous se vienne un marchant atacher,
Qui, nuyct et jour, ne face que prescher
De vostre debcte et de luy satisfaire.

Je prie à Dieu que, pour honneur acquerre
Et meriter couronne de laurier,
Vous ne pensiez qu'à vous tenir gorrier,
Brave en la court et couard en la guerre.

Je prie à Dieu que, pour vous empescher,
Il vous doint six douzaines de procès,
Forte partie, un juge sans accès,
Foible advocat fors qu'à prendre et pescher.

Je prie à Dieu qu'il vous preigne un accès
De longue peur et froide jalousie
Qu'un autre n'ait vostre femme choisie,
Pour l'espouser après vostre décès.

Et, si c'est trop à vostre fantasie,
Ayez, sans plus, un amoureux soucy,
Tel que le mien, et dame sans mercy[1],
Qui du chault mal vous mette en frenasie.

Je prie à Dieu que, quand vous mentirés,
Hors de la bouche une dent puisse yssir,
Ou autrement qu'il vous puisse sortir
Un gros estront, dont vous dejunerés.

Je prie à Dieu que, quand vous voudrez chier,
Que vous n'ayez clarté en nulle sorte,

1. Souvenir du titre de la pièce d'Alain Chartier.

Et qu'en la main une ortie bien forte
Puissiez trouver pour torcher le brodier.

Je prie à Dieu que vous soyez coqu
Et sur la teste ayez la forte taigne,
Et la fièvre incessamment vous teingne,
Ayant tousjours amauruyttes[1] au cul.

Encore veulx-je, après tous ces maulx-cy,
Qu'il n'y ait homme au monde qui vous pleigne,
Et que chascun vous estime et vous tienne
Non digne de pris; je le veulx, il sera ainsy.

Huictain faict aux seigneurs de Paris criant mercy.

Nobles seigneurs, bourgeois, aussi marchands,
Quand vous lirez ma Deploration
Tant à la ville, aux faulxbourgs, comme aux champs,
Aiez de moy humble compassion.
Ce nonobstant, par recreation,
N'oubliez pas, le soir ny le matin,
De chanter tous, par bonne affection,
A haulte voix : « Ma mère, je veulx Robin. »

1. Hémorrhoïdes.

Sonnet comprenant sommairement la Complaincte de Robin.

J'ay perdu en un coup ma bonne renommée,
L'asne qui me portoit ma vescelle d'argent,
L'amour du Cardinal, ma pucelle au corps gent,
La femme de Robin vulgairement nommée.

Ma belle cornemuse est desjà abismée;
Ma chanson outre plus un chascun va forgeant;
Ma Deploration, et mon estat changeant,
Par plusieurs à Paris est desjà imprimée.

J'ay perdu tout cela, et troys foys encor plus,
Par quoy de ma pitié les arrestz sont concluz
Qu'après avoir souffert si rudes algarades,

Mille emprisonnementz, mille chansons, es-
Je n'ay finablement gaigné dedans Paris [criptz,
Que des mains d'un galant cent mille fouetades.

De fortune une.

Bien plus à plain ferois relation
Des faictz Robin, si j'avoys le loisir;
Ce que j'ay faict, ce n'est que pour plaisir
Et pour donner à aucuns recreation.

Qui en vouldra, si se transporte
Devant le Palays la grand porte[1].

1. Signature de Nyverd, qu'on a déjà vue dans ce Recueil, Cf. t. 2, p. 223, 230.



Le Debat de deux Demoiselles, l'une nommée la Noire et l'autre la Tannée.

Nous connoissons de ce Débat fameux deux manuscrits, trois éditions anciennes et une réimpression moderne, que nous allons décrire successivement. Le plus ancien manuscrit (A) figure au catalogue du duc de La Vallière (t. 2, nº 2887, p. 281-3); il a été acquis par la Bibliothèque du roi, où il porte le nº 151 du fonds La Vallière. C'est un petit in-4 sur parchemin de 21 feuillets; deux ont des encadrements peints et une miniature. La première représente l'auteur à genoux, offrant son livre à une femme vêtue de rouge et assise à droite; une autre femme, assise à gauche, et qui semble indiquer à l'auteur d'offrir son livre, non à elle, mais à l'autre femme, est vêtue d'une robe bleue bordée d'hermine. Les deux femmes ont des bonnets pointus avec un couvrechef et un voile, ce que n'ont pas ceux de leurs suivantes. Au fond, un rideau de velours brodé d'or avec des fleurs de lys dans le dessin. Par les bonnets des femmes, par le vêtement court de l'homme, cette miniature accuse le plein milieu du XVe siècle. La seconde miniature représente la Noire et la Tannée sur le premier plan, et au fond l'auteur écrivant. Le manuscrit est suivi de la copie de deux notes, l'une de de Boze, l'autre de La Monnoye, sur lesquelles nous reviendrons.

Le second manuscrit (B) appartient à M. le baron

Jérôme Pichon, qui nous l'a gracieusement communiqué. Outre notre Debat, qui en occupe les vingt-un premiers feuillets, c'est-à-dire à peu près le tiers, il contient le Débat du Gris et du Noir et un certain nombre de ballades et de rondeaux. Tout à la fin on lit ces lignes, écrites par un de ses anciens possesseurs : « Je prometz sur ma foy à vous, madame, que, dès incontinent que seray au Mans, feray faire vostre livre et le vous envoyray. *G. de Luxembouret*[1]. » De nos jours il a appartenu à M. Méon, puis à M. de Soleinne, et M. Pichon l'a acquis à l'amiable de ses héritiers, parceque ce livre, ainsi que quelques autres étrangers au théâtre, avoit été laissé en dehors du catalogue. La forme de l'écriture, qui est fort élégante, et le costume des personnages des miniatures, finement exécutées accusent la fin du XVe siècle.

Deux des éditions anciennes figurent dans le curieux recueil gothique qu'on appelle : *Le Jardin de plaisance et fleurs de rhétorique*. Dans l'édition imprimée à Lyon par Olivier Arnoullet pour Martin Broullon (C), il occupe les feuillets cxx verso à cxxvi recto; dans l'édition (D) donnée à Paris par la veuve Trepperel et Jehan Jehannot, rue Neufve-Nostre-Dame, à l'Escu de France, les feuillets cxxxv verso à cxli recto. Cette seconde édition porte au dernier verso la date xlvii, c'est à-dire 1547; mais nous ne pouvons donner la date de la seule édition gothique séparée que nous connoissions (E), et dont nous avons vu un exemplaire chez M. Cigongne. C'est un petit in-8 de 20 ff., sous les signatures A-B, avec ce titre : *Le Debat de deux demoysellès, l'une nommée Noyre et l'autre Tannée*. Elle a 26 lignes à la page,

1. Trois membres de la famille de Luxembourg, qui furent tous trois cardinaux, ont été évêques du Mans : Thibaud, de 1468 à 1474; Philippe, de 1474 à 1507; François, de 1507 à 1509, et de nouveau Philippe, de 1509 à 1519. G. de Luxembourg devoit être de leur famille.

et au titre un bois de trois femmes à la porte d'une tente, avec vue sur la mer, une barque remplie de soldats. C'est celle qui a été suivie dans la réimpression donnée chez Didot, en 1825 [1], par M. de Bock [2].

Malheureusement, cette édition gothique séparée est tout à fait incorrecte; non seulement il y manque des vers, mais, à la fin, de même que dans la pièce de Baude (cf. t. 4, p. 175), l'imprimeur avoit changé le vers où se trouvoit le nom de l'auteur, cette édition du Débat des deux demoiselles remplace par des vers insignifiants ceux où il étoit question des deux dames auxquelles les damoyselles convenoient de soumettre leur débat, mention tout à fait intéressante et que nous devons éclaircir.

La Tannée, qui ouvre la première l'avis de s'en rapporter à deux *femmes de maison*, disant :

> Quant est de moy, je choisy celle
> Qui est duchesse d'Orléans,

et la Noire lui répondant :

> Or de ma part je vueil très bien,
> Pour juger ma douleur extresme
> Et pour tenir le party mien,
> Sa seur, contesse d'Angoulême

il reste à savoir ce qu'étoient ces deux sœurs, l'une comtesse d'Angoulême, l'autre duchesse d'Orléans. Pour

1. *Le débat de deux demoyselles, suivi de la vie de saint Harenc, avec d'autres poésies du XVe siècle, avec des notes et un Glossaire*, in-8 de 176 pages. Le débat de deux damoyselles y occupe les pages 3-57. Nous avons déjà donné dans ce recueil la vie de saint Harenc (t. 2, p. 325-32), le débat de Nature et de Jeunesse (t. 3, p. 84-96), le débat du Vin et de l'Eau (t. 4. p. 103-21); dans l'*Ancien theatre françois*, le débat du Corps et de l'Ame (t. 3, p. 325-36), et nous donnerons la complainte du Trop tard marié, dans les œuvres de Gringore.

2. L'un des fils de Jean-Nicolas Etienne, baron de Bock, sur lequel M. Th. de Puymaigre a écrit une notice dans son volume, *Poëtes et romanciers de la Lorraine*, Metz, 1848, p. 215-26.

La Monnoye, dont l'opinion, analysée par de Bure dans le Catalogue La Vallière, a été suivie par M. de Bock et par M. Champollion-Figeac[1], la comtesse d'Angoulême seroit « Louise de Savoie, mère de François Ier, et dont le comté d'Angoulême ne fut érigé en duché qu'à l'avènement de son fils, et la duchesse d'Orléans seroit Jeanne, fille de Louis XI, et femme de Louis, duc d'Orléans; comme, lorsqu'il devint roi de France sous le nom de Louis XII, il la répudia, la pièce ne pourroit être ni postérieure à 1498, ni antérieure à 1488, époque du mariage de Louise de Savoye. » Si nous ne possédions que le second manuscrit, rien ne s'opposeroit à cette opinion, et la réflexion que Jeanne et Louise n'étoient pas sœurs, mais seulement cousines germaines par leurs maris, ne seroit pas même suffisante pour empêcher de l'adopter. Mais la présence du premier manuscrit la rend impossible : costumes et écriture accusent trop positivement le milieu du XVe siècle pour qu'on puisse se défendre de le reconnoître. La note de de Boze, laissée de côté par de Bure à cause de la plus grande réputation de La Monnoye, donne la véritable explication : « Les deux demoiselles, dit-il, conviennent de s'en rapporter, l'une à la duchesse d'Orléans, l'autre à la comtesse d'Angoulême, sa sœur; elle est appellée sœur de la duchesse d'Orléans, non qu'elle le fût véritablement, mais parceque ces deux princesses avoient épousé les deux frères. La duchesse d'Orléans étoit Marie de Clèves, femme de Charles, duc d'Orléans, qu'elle perdit en 1465, et qui mourut elle-même en 1487. La comtesse d'Angoulême étoit Marguerite de Rohan, femme de Jean d'Orléans, comte d'Angoulême, veuve

1. Dans le compte-rendu du volume de M. de Bock, publié dans le *Bulletin universel* de M. de Ferussac, 7e section (Sciences historiques, antiquités, philologie), t. 5, 1826, no 257, p. 181-3.

en 1467 et morte en 1496. » Comme le remarque de Boze, le mot de sœurs leur convient parfaitement. Marie de Clèves a épousé Charles d'Orléans en 1440, et Marguerite de Rohan a épousé Jean d'Orléans le 31 août 1446 : la pièce est donc postérieure à cette date; elle est forcément antérieure à 1487, année de la mort de celle des deux femmes qui mourut la première, de sorte qu'il en faut placer la date entre 1446 et 1486.

Maintenant, quel en est l'auteur? Nous n'avons pas d'éléments pour résoudre cette question d'une manière positive. Nous remarquerons cependant que le manuscrit de M. Pichon offre à la fin une suite de ballades et de rondeaux, dont voici les premiers vers, bons d'ailleurs à indiquer:

Ballades.

Ier vers. — Je meurs de soif auprès de la fontaine.
Refrain. — Or regardez se tel homme se joue.

Ier vers. — Entre courroux et peu de joye.
Refrain. — Ce matin que l'on recommence.

Ier vers. — Demourant à Felicité.
Refrain. — En l'ermitaige de Soucy.

Ier vers. — Dessus la grand'mer de jeunesse.
Refrain. — Par le vent de melancolye.

Rondeaux.

Mes yeulx vont à folle adventure.
Sot œil, rapporteur de nouvelles.
Mon cueur se complaint de mes yeulx.
Et savez-vous qui me lya ?
Pour les maulx dont je suis si plain,
Las qui ay petit souspir,
Ou milieu d'espoir et de doubte.
En la forest de longue actente.

ayant pour refrain:

Soucy me veult hanter souvent.

> Pour mon cueur va Desir en queste.
> Pour tous les maulx d'amour guerir.
> A la porte de Desiriers.
> Las ! je l'ayme mieulx que personne,

rondeau à contre-vers.

> Ung corps tasné garny d'un cruel dueil.
> De l'erbe de doulce pensée.
> Tendys que mes yeulx de la teste.

Une pièce de 12 strophes de 8 vers commençant :

> Après recommandation
> Ou tiltre qu'on doit faire en lectre.

Enfin ces quatre rondeaux, qui sont écrits, non de la main posée d'un copiste, mais d'une façon tout à fait cursive :

> Tout à par moy à fin qu'on ne me voie.
> Tous les regrès que sus la terre sont.
> Joye me fuit et douleur me court seure.
> Mon plaisir est hors de tout bien avoir.

La première des ballades, écrite sur l'un des thèmes traités à l'envi par les poètes qui gravitoient autour de Charles d'Orléans, est imprimée dans ses œuvres sous le nom de Simonnet Caillau (éd. de M. Marie Guichard, p. 138); le second rondeau et le septième s'y trouvent, p. 296 et 370, et toujours avec le même nom. Il est donc possible que les autres petites pièces soient de lui, et, puisque la duchesse d'Orléans, à laquelle est dédié le Debat des deux damoyselles, est la propre femme de Charles d'Orléans, et que Simonnet Caillau étoit de la cour littéraire du duc Charles, il n'y a rien qui s'oppose à ce que le Débat soit de lui. Mais il n'y a là qu'un commencement de preuve, et nullement une certitude.

Le Debat de deux Demoiselles, l'une nommée la Noire et l'autre la Tannée.


es dames, j'aporte nouvelles
De deux femmes cointes et belles,
En amours trop desconfortées [1],
Qui se sont à vous raportées
Pour juger vray [2] de leurs querelles.
Embusché me suis derrière elles
Pour ouyr leurs plaintes mortelles;
En escript les ay rapportées.
Mes dames, etc.

Point ne sçavent les jouvencelles
Que leurs parolles telles quelles
Aye jusqu'à vous transportées,
Si soient [3] par vous confortées,
Se jamais sont dessoubz [4] vos esles.
Mes dames, etc.


ouloir m'est prins d'escripre icy
Qu'en la saison qu'arbres florissent,
Hors d'un manoir [5] aux champs issy,
Pour veoir les biens qui de terre [yssent
Et comme oyseaulx se resjouissent

1. Ce vers manque dans les imprimés.
2. B : Mieulx juger.
3. B : Soient donc. — 4. B : tombent soubz.
5. B : d'un vergier.

Quant voient leurs pers[1] arriver,
Aussi comme herbes reverdissent
A l'issue du temps d'iver.

Par une solitaire yssue,
En une sente me vins rendre,
Qui estoit pavée[2] et tissue
De fleurettes et d'erbe tendre;
Là maint roussignol et calendre
Ouy[3] sur arbres chanter moult bien,
Et en chantant en bas descendre,
Dont la veue me fist grant bien.

Bref, le plaisir que j'y prenoye
Mes maulx tant oublier faisoit
Qu'à estre joyeulx j'aprenoye
Mon cueur, à qui tout[4] desplaisoit:
Car nulz des oyseaulx ne taisoit
Leurs sons, se devant eulx me veissent;
Ainçoys chascun d'eulx se aisoit
A chanter chans qui resjouissent.

Par le sentier me pourmenoye
Regardant les arbres et fleurs;
Ainsi à mes maulx fin tenoye,
Qui sont[5] eslicte[6] de douleurs:
Car ung homme noyé en pleurs
En ce lieu se fust rejouy,
Ou il eust esté de maleurs
Plus plains que je[7] n'ay point ouy.

1. B: leur père. — 2. C, D: painte.
3. A: Veys. — 4. A: tant. C, D: a tant.
5. B: est. — 6. A: sont eslevez.
7. A: Plus remply que.

En cheminant ce doulx chemin
Je n'euz guéres avant esté
Que trouvay l'huisset d'un jardin
Ouvert; lors devant m'arrestay.
Adonc pensay que, pour l'esté,
Aucuns prenoit dedans esbat;
Si euz soubdaine voulenté
D'y entrer sans plus de debat.

Oultre le jardin[1] une espace,
Avoit ung hostel très plaisant,
Où je trouvay[2] ains qu'arrivasse
Gens qui grant bruit aloient faisant.
Se fuz ung petit desplaisant
Que je ne savoye de leur estre;
Mais je cuyde que de present
Bien sçay quelz gens ce pevent estre.

Bref, au jardin me retrahy;
Mais à l'entrée ne vy personne,
Dont fus un petit esbahy
Que nul en ce lieu mot ne sonne.
Une maison, par semblant bonne,
Seoit en ung bout du vergier,
Où[3] bien proprement y consonne
Pour en l'esté s'i herbergier.

Si vins à l'huys de la maison,
Marchant tout bellement le pas,
Et lors entendy la raison

1. B : jardrin.
2. B : Où j'entray; ouy.
3. A : Que.

De deux femmes, qui par compas
Devisoient, sans celer le pas[1],
L'une à l'autre leurs entreprinses,
Qui me fut un plaisant repas
D'oyr femmes si bien aprinses.

A l'eure que là j'arrivay,
J'entendy bien à leur langage
Qu'avoient fort estrivé pour vray[2];
Aussi le monstroit leur visage.
Brief, leur conseil et leur ouvrage[3]
N'estoit que sur faiz amoureux,
Par quoy je prins peine et courage[4]
D'escouter leurs faiz malheureux[5].

Lors m'embuché en ung lieu noir,
Où je croy que nulle d'entre elles
Ne m'éust veu là remouvoir[6]
Sans avoir clarté de[7] chandelles.
Ainsi, pour oyr des nouvelles,
D'escouter prins tant[8] pascience
Que j'ay cy escript[9] leurs querelles,
Dont sans charger[10] ma conscience.

1. B : sans celer ung pas.
2. A : Qu'ilz avoient fort estrivé.
3. B : couraige. — 4. B : usaige.
5. B : cas douloureux.
6. B : Ne m'eust sçeu ouir n'apparcevoir.
7. B : ou.
8. A, B : D'escouter tout prins.
9. A : Tant qu'ay escriptes. B : Et en escript mis.
10. A : Et fut sans chargier. B : Dont chargée sans.

De moy à elles n'y avoit
Q'un petit treilliz entre deux;
Autre destour ne me sçavoit
Garentir de la véue d'eulx.
Ainsi j'oy leur cas piteux,
Que je retins le mieulx que sceu [1];
Mais bien souvent j'estoie doubteux
D'estre en mon embusche apperceu.

Et, pour leur fait mieulx concevoir,
A la vesture prins fort garde,
Affin que peusse appercevoir
Se joye ou desplaisir les garde.
Mais tant plus leurs habitz regarde,
Je ne sçay que faire de dire
Qu'Amours les picque de sa darde,
Ou leur maintien me fait mesdire [2].

L'une avoit sa robe tannée [3],
Qui bien et beau luy advenoit;
Plus belle ne vy de l'année
De l'estat qu'elle maintenoit;
Ung bonnet ses cheveux tenoit,
Et par dessus ung queuvre-chief [4],
Qui souvent alloit et venoit
Qant luy faisoit le vent [5] meschief [6].

1. B : Et retins au mieulx que je sçeu.
2. B : leur fait mal dire.
3. Le manuscrit B dit toujours *tanée*.
4. B : couverchief.
5. B : fist le vent de.
6. B : C'est-à-dire le haut bonnet conique, au sommet duquel est attaché le voile qui flotte au vent; c'est

Bien me souvient que sa ceinture
Estoit faicte d'un tissu noir;
Garde ne prins à la ferrure;
D'or fut, je le cuide savoir;
Mais bien vous vueil ramentevoir
Que sa robbe estoit doublée
D'un fin veloux, ce croy pour veoir[1],
Qui estoit de coleur violée[2].

Encore estandi-je mes yeulx
Sus la couverte des tetins,
ffin que dise le vray mieulx
Des couleurs que belles[3] je tins;
Son baz fut noir, cela retins,
Et la pièce de dessoubz noire;
De damas fust ou de satins,
Mais je ne sçay pas[4] lequel croire.

En son habit la regarder,
Il n'est cueur, tant soit d'amours[5] las,
Qui de l'amer se sceut garder,
Ou il[6] hait d'amours les soulas;
Ung amant tumbé en ses las,
Reffusé d'elle, par responce,
A grant droit pourroit dire: « Helas!
La plus du monde me renonce. »

ainsi qu'elles sont représentées dans la seconde miniature du ms. A.

1. B : D'un velours, ce cuide de voir.

2. B : De coleur belle et viollée.

3. Imp. : telles. — 4. B : Sauroye.

5. B : de dueil. — 6. B : S'il ne.

Moult sembloit femme de façon
Et[1] au maintien et au[2] langage ;
Aprins avoit bien la leçon
Que doit sçavoir noble courage ;
Je croy qu'elle soit bonne[3] et saige,
De tant que je m'y sçay congnoistre,
Et que nature en son ouvrage[4]
La fist pour plus son loz accroistre.

L'autre avoit une noire robbe,
Et sembloit, à son parler fort,
Une femme que l'on desrobbe,
Ou à qui amours fait grant tort.
Toutesfoiz, selon son gent port,
Je ne me feusse avisé oncques
Qu'elle eust porté nul desconfort
En nulle manière quelzconques.

Sa robbe me sembla[5] doublée
Ne plus ne moins que l'autre estoit,
Et de même[6] couleur violée ;
Mais si grant pourfil[7] ne portoit.
Le gorgias qu'elle mectoit
Fut noir et le lacet aussi ;
Autre couleur ne la vestoit
Que les troiz que j'ay nommez[8] cy.

1. B : Tant. — 2. B : comme en.
3 A, B : belle.
4. B : couraige. — 5. B : sembloit.
6. B : telle.
7. C, D : pompe. E : prouffit.
8. A, B : je nomme.

De tout l'abillement de teste
A sa compaigne ressembloit,
Mais pas tant n'est femme de feste
Que la Tannée me sembloit.
En parlant, la voix lui trembloit,
Et puis par fois changeoit couleur,
Comme celle où[1] s'assembloit
Soubz gent maintien dure doleur.

De tanné estoit sa saincture
Et d'or joyeusement garnye;
Mais bien sembloit, à l'esmailleure[2],
Femme de plaisance bannye:
Car de larmes grant compaignie
Vy aux mordans et à la boucle[3],
Qui monstroit, par raison unie,
Que grand dueil son gent cueur[4] emboucle.

Entre elles noise ne tençon
Ne vy fors que[5] parfaiz esbas;
Chascune avoit une chançon
En ses mains, dont vint leurs debatz;
Et parloient puis hault, puis bas;
Mais j'estoye d'elles si près

1. B : en qui celle.
2. Sur les ceintures émaillées, voyez le Glossaire du livret des émaux du Louvre de M. de Laborde, *verbo* Ceinture, p. 195-7, aux articles I, V et Z. — Les deux éditions du Jardin de plaisance ont : *a l'esmasure*.
3. B : Vy au mordant et à la bougle.
4. B : Que gent cueur son grant deul.
5. B : Je ne vy mais.

Que j'entendi au long leur cas,
Ainsi qu'il est mis cy après.

Tantost mes tables apprestay
Pour les chançonnettes escripre;
Mais certes gaires n'arrestay
Que l'une commença à lire.
Lors escripvy de chaulde tire
Le dit[1] de la chançon première,
Qui me sembla bien, au vray dire,
La ryme d'une bonne ouvrière.

Celle qui la chançon lisoit
Estoit celle qui l'avoit faite;
A sa compaigne devisoit
Le cas pourquoy la fist[2] si faicte:
« Je suis, se dist-elle[3], deffaicte;
Veez cy tout mon cas par escript.
Si soye[4] de conseil reffaicte
Par vous en l'onneur[5] Jhesucrist. »

Lors la Noire vestue dit:
« Vostre cas et le mien sont deux,
Et si est mon cas[6] plus maudit
Que le vostre et plus plain de dueil:
D'une personne est[7] amoureux
Que chascun jour puis voir d'ueil[8];

1. B: Delict. — 2. B: l'avoit.
3. B: En lui disant: « Je suis.
4. B: Je soye donc. C, D: Si suis-je.
5. B: en nom de.
6. A: cuer. — 7. C D: suis.
8. A, B: souspire et dueil.

Mais mon fait est si malheureux
Que n'ay de luy riens à mon vueil. »

LA TANNÉE.

Helas! je fusse bien eureuse
Si je veisse une heure le mois
Celuy de quy suis amoureuse;
Mais je ne le voy nulle foiz.
Encor, se j'ouysse sa voix,
Ce me fust ung grant reconfort,
Or advisez de nos deuz droiz
Laquelle se plaint plus à fort. »

L'ACTEUR.

A ces motz, la noire vestue
Voit la chançon de sa compaigne,
Et puis après pas ne s'est teue [1],
Ains s'en esmerveille et se seigne,
Luy disant : « Seur, je vous enseigne
Et monstre par vifve raison [2]
Que mon cueur plus en lermes baigne
Que le vostre en toute saison. »

LA CHANÇON DE LA TANNÉE [3].

Fort me seroit de l'endurer
Le mal que je seuffre à toute heure
Pour ung seul, de qui je suis seure

1. A : point n'est testue.
2. Ce vers manque dans les imprimés.
3. B, C, D, E : Chanson.

Que loing de moy ne peut durer.
Sans le voir, je puis asseurer
Qu'il n'est plaisir qui me sequeure.
Fort me seroit de l'endurer
Le mal que je seuffre à toute heure.

Et si oseroie-je[1] jurer
Que son cueur avecques moy demeure,
Et que le mien, qui plaint et pleure,
Est vers lui pour y demourer.
Fort me seroit.

LA NOIRE[2].

De vostre ami ne vous souvient
Aussi souvent qu'à moi du mien,
Car la chose où l'ueil n'advient[3],
Le cueur n'y pense guères bien.
Nul ne sauroit nombrer combien
J'ay de mal quant mon amy voy
Et que ne lui puis dire rien
De la doleur que je reçoy.

LA TANNÉE[4].

Je vous respondray sur cecy,
Mais que vostre chançon je voye
Au regard de vostre soussy.
Quant est à moy, si je l'avoye[5],
Je cuide bien savoir la voye
D'en estre tantost dehors mise;

1. B: bien. — 2. C, D, E : *la Tannée.* — 3. A : n'attent. — 4. Cette indication manque dans C et D.
5. Quant à moy, se je le avoye.

Au moins s'en lieu l'appercevoye
Où sceusse parler[1] à ma guise.

LA NOIRE.

Veez cy la chançon : lisez-la;
Je n'y vueil ny oster ny mectre;
J'ay tout le[2] malheur qui est là
Mis[3] en escript dedans la lectre.
Autre que vous n'y vueil commectre
Pour juger se j'ay bien ou mal;
A plus saige ne puis soubzmectre
Tout mon procès en general.

L'ACTEUR.

Lors la vestue de tanné
Commença[4] lire le dicté;
Tandis mes tables ordonné;
Puis d'escripre tant[5] m'acquité
Qu'il est cy-dessoubz[6] recité
Ne plus ne moins que l'entendis,
Excepté la diversité
Des motz qu'ilz dirent en tendis[7].

CHANÇON DE LA NOIRE[8].

Plus ne vauldroit n'avoir point d'yeulx
Quant mon amy ne voy en lieux

1. B : Que parler y.
2. C, D, E : tant de. — 3. B : Mais.
4. B : Commence à.
5. B : à escripre.
6. B : Ce qui est icy. C, D, E : Que cy dessoulz ay.
7. A : Des motz que diroient tandis.
8. B, C, D, E : Chanson. — 9. B : nulz yeulx.

Où je sçeusse parler à luy ;
Certes ilz ne me font qu'ennuy ;
Estre aveugle me vaulsist mieulx.
Au moins je n'eusse soucy tieulx
Se son doulx maintien gratieux
Je peusse veoir pour le jour d'huy,
Plus me vauldroit, etc.

Maultdits soient les envieux
Et le faulx danger ennuyeux,
Qui est marry du bien d'aultruy ;
Helas, contre eulx mal ne poursuy
Et sont mes ennemys mortieulx.
Plus me vauldroit, etc.

LA TANNÉE.

Or, par la foy que vous devez,
Declairez moy, se Dieu vous gard,
S'autre bien vous ne recevez
De luy fors sans plus[1] le regard ;
Car ung amant seroit cocquard,
S'il ne trouvoit ou lieu ou place,
Pour deviser soit tost, soit[2] tard,
A sa maistresse[3], face à face.

LA NOIRE.

A, dea, sommes-nous en telz[4] termes ?
Mon amy est-il hors du sens ?
Vous en parlez comme clerc d'armes ;

1. B : sans plus que.
2. B : ou toust ou.
3. B : Avec sa dame. — 4. A : ces.

Pensez qu'il est très congnoissans ;
Cuydez-vous, se je voy ou sens
Que Danger sur nous gecte l'ueil
Que nous soyons si innocens [1]
De monstrer l'ung à l'autre accueil.

LA TANNÉE.

Mon amy est de moy bien loing,
Et a long-temps que ne le vy ;
Mais, s'il estoit là en ce coing,
Avecques les Dangiers, qui sont vifz [2],
Ma belle seur, je vous plevys
Que je luy feroye savoir,
Fust ou par lettre ou par devys,
Ce que sur le cueur [3] puis avoir.

LA NOIRE.

Pour guerir de l'amoureux mal,
Ne faut-il fors que deviser
Devant chascun en general
Sans plus grant [4] remède adviser?
Si fait, dea ; l'on doit bien viser
A trouver la place secrette
Où l'on peust à seur [5] reviser
L'amant de quoy [6] on a souffrète.

LA TANNÉE.

L'honneur qui est en saige dame
Est comparé au fort rochier,

1. A : ignorans.—2. C, D : vilz.
3. C, D : seullement.—4. B : aultre.
5. C, D, E : assez. — 6. B : de qui.

Qui ne peult estre surprins d'ame
Ni que nul ne scet eslochier[1].
S'on ne vous scet mal reprocher,
Pour Dieu ! gardez-vous de mesprendre ;
Devant boiteux ne faut clochier ;
J'en voy trop de sottes reprendre.

LA NOIRE.

Se je n'eusse esté advisée,
Encores n'a mie dix ans[2],
J'eusse esté femme mesprisée
Par Malle-Bouche et[3] mesdisans.
Mais, quant je vy leurs faitz nuisans,
Force me fut[4] changer maintien
Et redoubter leurs motz cuisans,
Dont[5] trop dommageables m'en tien[6].

Ainsi je[7] languis sans mot dire[8],
Et vois couvrant ma penitence,
Faisant semblant que n'ay point d'yre
Où je n'ay fors[9] que desplaisance ;
Et, s'il advient qu'on joue[10] ou dance,
Ou que l'on chante[11], ou que l'on rie,

1. A : eslouchier.
2. B : Encore m'amye puis deux ans.
3. A : Par malles bouches.
4. C, D, E : feist. — 5. B, C, D, E : Que.
6. B : maintien. C, D, E : je tien.
7. C, D, E : que.
8. A : mesdire. C, D, E : mal dire.
9. B : Là où je n'ay.
10. B : chante. — 11. B : joue.

Je m'y metz en lye ordonnance,
Combien que soye en cueur marrie.

Las, je suis loing de mon desir,
Et si vois chascun jour ma joye;
Je n'ai fors que de l'ueil plaisir;
Parler, toucher je n'oseroye;
Rien n'ay de tout ce que vouldroye[1];
Les espies sont au passaige;
Trop redoubter ne les pourroye;
Qui ne les craint, il n'est pas saige.

Je seuffre mal ardant et chault,
Et voy à[2] l'ueil ma guarison;
A nul qu'à mon amy n'en chault
Se[3] mon cueur est trop en prison;
J'appelle de la trahison;
Dangier m'oste mon bien à tort.
Pugny soit de sa mesprison,
Ou luy envoye Dieu la mort.

Et cuidez-vous quel plaisir c'est
Quant je me treuve en ung moustier
Et que le mien amy[4] y est
Parlant à Guillaume[5] ou Gaultier.
Par le sacrement de l'autier[6]!
Sa veue[7] m'est si très amère

1. Ce vers manque dans E.
2. B : voyant.
3. C, D, E : Las.
4. C, D, E : amant. — 5. B : Robert.
6. Ce vers a été gratté dans le ms. A.
7. B, C, D, E : venue.

Que ne dy heures ne psaultier,
Ne ne pense à Dieu n'a sa mère.

Il me rit, aussi foys-je à luy;
Nous[1] ne parlons fors que de l'ueil.
Trop sommes subjectz à aultruy
Quant rien n'avons de nostre vueil.
Se recepvons ou aise ou dueil,
Reconforter ne nous savons,
Ne monstrer l'ung à l'autre acueil.
Or regardez se bien avons.

Nennil. Je le vous vueil prouver.
Regardez une femme enceinte,
Quand elle peult en lieu trouver
Le fruict où ne scet faire actainte,
Certes, de mal est plus actainte
Qu'elle n'estoit devant sa veue,
Et est ce qu'il[2] luy fait contraincte
L'ueil, qui a sa plaisance veue.

Ainsi pareillement je voy
Chascun jour la rien[3] que plus ame,
Et n'y oseroye, sur ma foy,
Toucher, pour doubte d'avoir blasme.
Le grant feu sens bien qui m'enflamme,
Et si ne le pourroye estaindre.
Ma guarison, par Nostre Dame[4],
Voy bien, et si n'y puis actaindre.

Je suis pugnie à la rigueur;

1. C, D, E : Mais. — 2. B : qui. A : Et ce qui plus.
3. La chose, de *res*. C, D : le bien.
4. Le mot *dame* est gratté dans le ms. A, comme

Le feu voy qui me fait brusler,
Et si n'ay force[1] ne vigueur,
Ne povoir[2] de moy reculer.
Je ne cesse de calculer
Pour trouver remèdes divers,
Et ne sçay[3] que dissimuler
En passant esté et yvers.

Ainsi ma jeunesse se passe
En actendant d'huy à demain,
Et fault que mon regard compasse
Devant Faulx-Danger l'inhumain.
Trop bien des lettres de ma main
Lui baillay, quant temps aparçoy.
Au surplus, ma seur, soir ne main,
Certes, autre bien ne recoy!

LA TANNÉE.

Se vous portez[4] grant desplaisir,
Ma seur, ce n'est mye merveille,
Car vous ne povez pas choisir
Ce que vostre cueur vous conseille.
Vous avez la puce en l'oreille
Et n'y savez remède mettre.
D'autre part, Dangier vous traveille,
Et ne parlez fors que par lettre.

Ceulx[5] sont les maulx que vous avez,

plus haut les mots *le sacrement de l'autier*. Il a eu un possesseur bien scrupuleux.

1. A : povoir. — 2. A, B : vouloir.
3. A, B : fais.
4. B : De vous porter. — 5. B : Telz.

Desquelz à moy je vous voy plaindre,
Ne nulz autres plus n'y sçavez
Qui facent vostre cueur estaindre.
Las! moy, je me doy bien complaindre,
Car il y a trop longue espasse
Que je n'ay sceu voir ne actaindre
Celui qui tous les parfaitz passe.

Helas! il est si loing de moy
Qu'il ne me seroit pas possible
D'y aller, dont c'est grant esmoy
Que son gent corps m'est invisible.
Mon mal en est si très terrible
Qu'a bien petit que [1] ne trespasse.
Pleust à Dieu qu'il me fust visible
Celui qui tous les parfaictz passe!

Las! trop ennuye à qui attend
Après homme de tel affaire,
Car de grans biens en luy a tant
Que Nature ne puist mieulx faire;
Luy seul doit ma douleur deffaire.
C'est des acomplis l'oultrepasse;
Certes, en luy n'a que reffaire,
Celuy qui tous les parfaictz passe [2]!

Riens ne m'est plus [3]; meilleur n'y a,
Hélas! et je ne le voy point!

1. A: je. B: Qu'a bien peu que je.

2. Les trois dernières strophes forment une ballade.

3. C'est la devise de Valentine de Milan : « Riens ne m'est plus, plus ne m'est riens. »

Oncques ma bouche ne nya[1]
Que sa bonté mon cœur n'ait point[2];
Mais il me va trop[3] mal à point
De ce qu'il est de moy si loing.
Se j'en meurs, Dieu me le pardoint.
On voit l'amy au grant besoing.

Je cuide qu'il ne soit point aise,
Puis qu'autrement il ne me voit,
Et qu'il souffre plus de mesaise
Que si souvent m'aparcevoit.
Tousjours il me ramentevoit
Qu'il pensoit en moy jours et nuĩtz,
Et qu'ailleurs penser ne devoit
Pour oublyer tous ses ennuys.

Ung moys ne me duroit qu'une heure
Quant il demouroit près de moy;
Hélas ! maintenant il demeure.
Si loing que point je ne le voy.
Il n'est pas bien aise, je croy,
Car il ne scet si vive suis;
S'il fust cy, se fust, par ma foy,
Pour oublier tous ses ennuys.

Oncques mais ne diz à aultruy
Ne par conseil, ne devisant
Ce que vous compte de celuy
Qui est entre les beaulx luisant.
Pourtant n'allez ailleurs disant

1. A : le nya.
2. A : Car sa beaulté mon cuer espoint.
3. A : très. B : si.

Mon secret, que dire vous puis.
Car sienne me tient très prisant
Pour oublier tous ses ennuys[1].

Affin que nul debat ne[2] sourde,
Taisiez vostre fait et le mien;
Car vous seriez très sotte[3] et lourde,
Si jamais vous en disiez[4] rien.
Vous m'avez dit de vostre bien
Au long, je croy, vos entreprinses.
Lesquelles je celeray bien;
Pour tant gardons d'estre reprinses.

LA NOIRE.

Croyez, de tout ce que me dictes
Jamais un seul mot n'en diray;
Car oncques nul mal ne me feistes;
De vous certes[5] ne mesdiray,
Tousjours le droit chemin iray
Tandis qu'ensemble hanterons
Pour riens ne me consentiray
Qu'on sache[6] ce que nous fesons.

Mais, pour au premier point venir,
Sur la chançon que vous sçavez,
Oseriez-vous bien maintenir
Que plus de mal que moy avez?

1. Les trois dernières strophes forment une ballade.
2. B: qu'aucun debat n'y.
3. B: savez très sote.
4. B: Que si vous en diriés.
5. B: pour tout. — 6. B: Reveller.

Je treuve voz motz enclavez,
Et si fondez à faire plaintes
Qu'il semble qu'autres agravez
Ne se plaingnent fors que par faintes.

LA TANNÉE.

Chascun se deult de son angoisse;
L'un en a plus et l'autre moins.
Il n'est mestier[1] que vous[2] congnoisse
Le mal que seuffre soir et mains.
Mais devant tous juges humains
A debatre noz cas ensemble,
Mes maulx sont trop plus inhumains
Que les vostres, seur, se me semble.

Car vous voyez par chascun jour
Ce que plus devez desirer,
Qui vous est ung plaisant sejour
Et qui vous garde d'empirer.
Mais moy, je ne sçay où tirer
Pour veoir cellui[3] que je demande,
Et ne m'esbaz qu'à souspirer;
Dieu vueille que mon mal amende[4].

LA NOIRE.

Quant on voit ce qu'on ayme bien,
D'avoir trop plus on a desir
Que si les yeulx ne veissent rien
De chose où le cueur prent plaisir,

1. A : besoing.
2. B : Ja n'est besoing que l'en.
3. A, C, D, E : véoir ce.
4. B : Dieu soulaige ma douleur grande.

Mais chascun ne peult pas choisir,
Tous les jours voy ma guarison,
Et n'ose remède saisir;
Tant redoubte fort trahison.

LA TANNÉE.

Trahison redoubter devez,
Et les embusches de Dangier,
Et, quant en lieu l'apercevrez
De luy vous [1] devez estrangier.
Sur vostre amy n'a nul dangier,
Au moins quant le voyez à l'ueil;
S'il fust en pays estrangier,
Toutes deux eussions pareil dueil.

A NOIRE.

Du dueil reçoy trop plus que vous,
Je vous diray comment et quoy.
Nous sommes en craincte de vous,
Le mien amy et autant moy.
Et se bien près de moy le voy,
Ung seul mot ne luy ose dire;
Non pas toucher du petit doy;
N'est-ce point donc pour morir d'ire?

LA TANNÉE.

Ouy, certes; mais toutes fois
On y peut remède trouver.
Tousjours n'est pas le loup au boys;
Il fault plus d'un jeu esprouver.
Par tesmoings ne peult l'en prouver [2]

1. B: Vous vous en.
2. A: ne puet-on trouver.

Les faiz d'amours en aucun lieu;
Mensonge doit l'en controuver.
Combien que le vray saiche Dieu.

LA NOIRE.

Femmes mariées ou filles
Faillent souvent à leur actente[1],
Et maintes foiz les plus subtilles;
On le voit chascun jour de rente.
Jouer me fault le jeu d'actente;
Mon cueur est en gaige jà mis,
Mais Danger à pou près regente[2],
Le pire de mes[3] ennemis.

LA TANNÉE.

Espoir avez en actendant
Que Fortune vous aydera;
De sa roue[4] vont deppendant
Les biens d'amours dont vous ferra[5]
Ung jour le fueillet[6] tournera;
Rien n'a veu qui ne scet qu'un tour;
Mais moy jamais ne reffera[7],
Se de l'amy ne voy retour.

LA NOIRE.

Quant voy mon amy que tiens chier,
Croyez que je seuffre grand paine,

1. B: entente.
2. C, D, E: le tente. B: Car Dangier de près le tormente. — 3. ses.
4. B: robbe. — 5. B: doera. C, D, E: fera
6. B, C, D, E: le festu.
7. A: n'esjouyra.

Puis que je n'en ose approucher ;
Car Desir sans cesse m'actaine
De mainte pensée soubdaine,
Et, se ce n'estoit mon honneur,
De mon mal me feroye [1] saine
Et allegeroye [2] ma douleur.

LA TANNÉE.

Vostre mal est bien peu de chose ;
Quant à le comparer au mien ;
Car vous voyez en chambre close
Chascun jour vostre amy très bien,
Et ne luy povez dire rien ;
Cela vous est ung grant traveil ;
Mais, à dire du bien le bien,
Mon dueil est au vostre impareil.

LA NOIRE.

Comment ce peust faire cecy
Que vous ayez plus de soucy
Et le cueur plus de dueil transsi
Que moy dolente,
Qui voy par chascun jour de rente,
Passé a des moys plus de trente,
L'homme qui tant d'amours me [3] tente
Que je ne puis
Penser ailleurs ne jours ne nuytz,
Duquel en tel estat je suis
Qu'en la mer de dueil et d'ennuys
Noye mon cueur

1. C, D ; se seroit. B : je seroye.
2. A, C, D, E : Et allegera. — 3. B : ne.

Car luy, qui est mon serviteur,
Ne peult parler à moy asseur,
Tant a de Danger grand fréeur,
La faulce guecte,
Qui de l'ueil [1] çà et là furecte,
Et semble qu'autre part ne guecte
Qu'à destruire quelque [2] jeunette [3]
Par son rapport.
Mais avant me doint Dieu la mort
Qu'il soit si subtil ne si fort
Que par luy mon honneur soit mort.
Ainsi en trance,
Plus que [4] femme [5] qui soit en France
Près de m'amour languis et trance [6].
Or regardez se à oultrance
Suis combatue.
Desir [7] m'assault [8] Desir me tue;
D'autre part Dangier s'esvertue;
De faire [9] ma joye abatue
Véez là de quoy.
Devant ma face se tient quoy
L'amy qui m'a promis sa foy,
Et n'ose pas du petit doy [10].
Toucher à luy.

1. A : de dueil. — 2. A : celle.
3. C, D : Jehannette. — 4. B : qu'à.
5. A, B : nulle.
6. B : sans ce.
7. A : Plaisir.—8. B : me fault.
9. B : rendre.
10. B : ne grant ne poy.

Pensez comment ne[1] quel ennuy
Ce m'est d'estre en[2] craincte d'autruy.
Autant autre jour qu'au jour d'huy
Point n'y voy myeulx.
Je n'ay plaisir que par mes yeulx;
Pour deviser ditz gracieulx,
Comme font amans en tous lieux,
Possible n'est.
Sur ce point ne faictes arrest,
Car[3] mieulx que vous je sçay que c'est
J'ay essayé perte et acquest.
Ne dictes point :
« Que ne trouvez-vous bien à point
Pour dire l'amer qui vous point? »
Car jamais Dieu ne me pardoint
A mon besoing
Se je n'ay quis et pris et loing,
Et remerché[4] maint secret coing,
Où Dangier, par son hatif[5] soing,
N'eust jecté l'ueil;
Mais oncques ne fut à mon vueil
Que je sceusse compter mon dueil
Ne trouver lieu[6] tel que le vueil
Pour mon cas dire.
L'un mord et fait semblant de rire;
L'ueil d'autruy en plus d'un lieu tire;

1. A : et B : en.
2. B : Je vifz et en.
3. C, D : Que. — 4. A : reverchié.
5. A : actif.
6. C, D, E : l'ueil.

A coup de langue ne fault mire;
La mort y touche [1].
Regarder fault où l'honneur touche;
Ung mauvais coup rué de bouche
Abat le sion et la souche;
Honneur vault moult;
Les honnerables par tout vont
Où les sottes craintives sont,
Car jamais ne se trouveront
Entre les bonnes,
Pour ce qu'ilz ont passé les bournes
Des très haulx [2] acomplies personnes,
Autant roynes comme baronnes
En la parfin.
On scet [3] qui va le droit chemin;
Celer ne se peult larrecin [4];
Qui d'amours n'entend le latin
Aille à l'escolle,
Car, quant ung saige ayme une folle,
L'onneur des deux amans s'envolle,
Pour une seullecte parolle
Mal ordonnée,
Dont l'amour est habandonnée;
Mieulx vauldroit estre emprisonnée
Que de mauvais loz estrenée [5].
Ainsi conclus
Qu'il vault trop mieulx, de plus en plus,

1. C, D, E : couche.
2. B : d'estre. — 3. B : On ne scet.
4. B : Celler ne se sauroit Kathin.
5. A : estriveé.

Taire son vueil en cueur reclus
Que d'estre surprins à la gluz
Par fol[1] langage.
Bref, il fault estre en amours saige,
C'est mestier de subtil ouvrage,
Et ne croire pas son couraige[2]
Ne le raport
Que font les yeulx au cueur à tort;
Pour eulx je fus et suis d'acord
D'amer homme, dont j'ay la mort,
Car je ne puis
Trouver façon ne jours ne nuitz,
De luy compter le mal où suis,
Et meurs[3] de soyf emprès le puys[4],
Et sy ay faït
Devoir pour luy dire mon fait,
Et comment s'amour[5] me deffait;
Mais, quant j'ay bien fait et refait,
Je n'y voy tour,
Ne bon aller, ne seur retour[6],
Et meurs en l'amoureux estour.
Or n'est nulle[7], portant atour,
Plus adôllée,

1. A : sot.

2. C, D: Ou avoir fault tousjours bon courage.
Le vers manque dans E. — 3. B : mourant.

4. Je meurs de soif auprès de la fontainè
est le thême d'une série de ballades faites par Charles d'Orléans et sa petite académie.

5. B : Et com son amour.

6. C, D : Ne bon alleur ne sceust retour.

7. B : une.

Ne en tous cas[1] plus desollée,
Et vous parlez à la vollée,
Disant qu'estes plus affollée
Que moy, helas!
Qui voy mon bien et mon soulas
Devant moy de nostre amour las!
Car il tient mon cueur en ses las
Et j'ay le sien,
Par quoy tous deux nous vouldrions bien
Faire l'ung à l'autre du bien,
Mais que personne n'en sceust rien
Fors que nous deux,
Qui sommes si très malheureux,
Que ne pourrions dire noz deulz[2]
Ne nous trouver en lieu tous seulz.
Dangier nous garde;
C'est luy qui est[3] nostre avant-garde;
Autre que luy ne nous regarde.
Nostre vueil et joye retarde.
Or soyez seure
Qu'il n'est plaisir qui me sequeure.
Quant mes yeulx rient, mon cueur pleure.
Velà comme mon faict demeure.
Qu'en dictes-vous?

LA TANNÉE.

Il semble que vostre courroux
Efface les autres trestous;
Le mien mettez tout[4] au dessoubz,

1. B : N'en tous ses faiz.
2. A : nous deux. —3. B : Rompt et brise.
4. A : trop.

Veu que je n'ay
Plaisir de l'ueil, et que ne sçay
Voir ce que plus je aymeray.
Je ne sçay pas que je feray,
Quoy que diez
Que brief estre morte voulriez,
Car, quant le mien travail auriez,
Je sçay bien que soubhaicteriez
Le vostre avoir :
Car, comme vous povez sçavoir,
Je ne puis nul bien recepvoir
Ne mon amy appercevoir
En lieu du monde.
Par quoy il fault que vous responde
Que ma douleur est plus parfonde
Que la vostre, et qu'en la roonde
N'a si troublée.
Bien doy mauldire son allée,
Qui a toute ma joye emblée.
Plus triste n'a en l'assemblée
Pour bien aymer
Par deçà ne delà la mer.
Il ne vous fault mon dueil blasmer,
Car, certes, il est plus amer
Que ne seroit
Le vostre quant il doubleroit.
Mon cueur saige[1] vous en feroit,
Quant le vray vous declaireroit
En temps et lieu;
Et ne cuidez[2] que ce soit jeu,

1. B : juge. — 2. B : cuidez-vous.

Et ne faictes serment ne veu
Qu'estes plus tristes, car, par Dieu[1]!
Il n'en est riens,
Et si, devant toutes[2], maintiens
Qu'en ung jour avez plus de biens
Qu'en toute l'année n'en tiens[3].
Je m'en rapporte
A gens saiges de nostre sorte,
Qui jugeront, je m'en fais forte,
Que plus de mal que vous je porte
En tous endroitz,
Car il n'est heure aux douze moys
Que je ne soye bien mille foys
En divers pensemens estroys
D'aler vers luy;
Et, si je ne craingnoye autruy,
Je cuide que, dès au jour d'huy,
Iroye, sans doubter ennuy,
En pelerin,
Et iroye seulle sans fin;
Mais la grant longueur du chemin
M'en retarde soir et matin.
Las! esgarée,
Bien estes de sens separée,
Qui vous tenez desemparée
Plus que moy, qui suis[4] demourée
Vuide de joye,
Sans rien voir de ce que vouldroye,

1. *Par Dieu* est gratté dans le ms. A.
2. B : Plus, devant toutes je.
3. B : ne soustiens. — 4. B : sans.

Car, si devant moy le veoye,
De mes maulx tantost guariroye,
Seure en soyez.
Et vous, qui le vostre voyez,
Dictes que plus vous esmayez
Que moy ; certes, pas ne croyez
Qu'il soit ainsi,
Car, si le mien estoit icy,
Posé qu'il n'eust de moy mercy,
Sa veue osteroit mon soucy.
Encore, au fort,
Je vous vueil prouver qu'avez tort.
Vous sçavez bien qu'il n'est point mort
Quant devant vous est sain et fort
En chambre close,
Et moy à toute heure suppose
Que le mien n'ait[1] de quelque chose
Desplaisir, ou que mal repose
Pour mon amour,
Ou qu'on luy face ung mauvais tour,
Ou qu'il soit en mortel estour,
Ou qu'il soit en meschant sejour.
Tousjours en doubte,
Mon cueur de plus en plus se boute.
Quand on dit nouvelles, j'escoute
Pour entendre se j'orray goutte
De son affaire,
Car, quant pense à son doulx viaire[2],
Qu'on ne sauroit plus parfait faire,

1. B : ait.
2 : C'est-à-dire visage. Le ms. A donne : attraire.

Qui ne fut formé que pour plaire,
Lors mon desir
Me fait comme morte gesir.
Adonc me fault seule[1] à loysir
Porter secret mon desplaisir,
Affin qu'aulcun
Ne dye de moy en commun :
« Ceste-là en ayme trop ung. »
Ainsi ne s'aperçoit nesung[2]
De mon penser.
Je n'ay cure de m'aveneer
A tousjours mornement penser ;
Toute troublée, voys dancer
Comme joyeuse,
Combien que je soye ennuyeuse[3] ;
Mais, pour me monstrer gratieuse,
Je feins n'estre point soucieuse[4]
Ne desplaisante ;
Et, s'il advient qu'on rie ou chante,
En ce point navrée et meschante,
Avecques les joyeulx je hante[5]
Tousjours pensive.
Or regardez comme j'estrive ;
Avecques joye et dueil restrive[6].
L'ung j'entretiens, l'autre je prive,
Comme personne
Qui sa vie à mort abandonne.

1. C, D : toute.
2. B : aulcun. — 3. B : envieuse.
4. B : Faings n'estre melancolieuse.
5. B : chante.
6. B : En lieu de joye deul arrive.

C'est tout ung qui tolle[1] ou donne;
Je n'ay de nully chière bonne
Telle que vueil.
Nul ne peult apaiser mon dueil,
Fors celluy que je ne voy d'ueil[2]
Par[3] luy desire le sercueil[4]
Et fin de vie,
Pour faire Fortune assouvie,
Qui a ma plaisance ravie
Et amenée, par envye[5]
Qu'elle a sur moy.
Plus malheureuse n'apperçoy
Et croy que nul bien ne reçoy;
Riens qui m'esjouisse ne voy[6].
Tousjours en peine,
Çà et là, partout me pourmeine
Malade, et contrefais[7] la saine.
Or regardez se je suis plaine
De desconfort.
D'en dire plus me tays au fort;
Mais hier, en mon dueil plus fort,
De faire ung rondeau fuz d'acord,
Où mon cas maint :

1. B : qui me toult. — 2. Ce vers manque dans E.
3. C, D, E : Pour.
4. B : Par lui me soubhaite en cercueil.
5. B : Et enlevée par envye.
C, D : Et en vie n'est pas envie.
E : Et ennemys par envie.
6. Ces trois vers sont placés dans les différents textes dans un ordre différent.—7. B : faisant de.

Rondeau.

Helas ! douleur m'estraint,
Angoisse me court seure[1] ;
Mille fois en une heure
Mon povre cueur se plaint;
Mon malheur[2] me contraint
A desirer que meure[3].
Helas ! douleur m'estraint.

Ma pensée n'actaint
A riens qui me sequeure ;
Pour mon amy demeure
En dueil, qui n'est pas fainct.
Helas ! douleur m'estraint.

Plus de moy n'a desconfortée ;
Devant tous l'oze maintenir ;
Nul n'a ma douleur supportée,
Je m'en sçay bien à quoy tenir ;
Vostre cas voulez soustenir
Contre moy ; mais, à juger droit,
Tort[4] vous devroit appartenir,
Qui bien jugeroit orendroit.

LA NOIRE[5].

J'ay tout vostre dueil escouté

1. Me court sus, me poursuit. —2. A : C'est ce qui.
3. B : Désirer que je meure.
4. A : tout.
5. Dans les imprimés et dans le ms. A cette indication est placée à tort en tête de la strophe précédente.

Et le rondeau que m'avez[1] dit;
Amours vous a trop cher cousté;
Se vostre cas est si mauldit,
Plus ne vueil faire contredit[2];
Tel se plainct en parolle fort
Qui dedans le courage rit.
Maintien et vueil[3] sont mal d'accord.

Nous laisserons en paix cela;
Dieu vueille garir vostre[4] mal!
Lisez[5] la chançon que velà
Où mon cas gist en general;
Vous savez qu'en especial,
Tousjours vous ay dit ma pensée,
Et mon secret plus principal
De mon amour encommencée.

CHANÇON DE LA NOIRE[6].

Plus de moy n'a que le cueur et le vueil;
C'est la[7] chierté[8] et la fin de mon dueil;
Meillieur ne puis recouvrer soubz les cieux;
Je suis bien seure que ne puis choisir mieulx,
Mais à grant peine l'ose regarder d'ueil[9].
Las! de Danger l'embusche doubte tant
Qu'il me semble qu'en toute place tend[10]

1. B : qu'avez cy.
2. B : Alleguer n'y vueil contredit.
3. B : deul. — 4. A : nostre.
5. B : Lirez. — 6. B, C, D, E : Chanson.
7. B : ma. — 8. A : clarté.
9. B : Mais devers lui n'ose pas asseoir l'œil.
10. B : Qu'en tous lieux est tendant.

A mesdire sur nostre amour celée.
Plus de moy n'a, etc.[1]

Mon gent amy si le craint bien[2] autant,
Et congnois trop qu'il en est mal content[3]
Et qu'il en a des douleurs grand meslée.
Plus de moy n'a, etc.

Rien ne m'est plus que veoir son bel acueil;
Beaulté, doulceur sont en luy sans[4] orgueil;
Oncques ne vy plus parfait de mes yeux;
Dont j'ay conclu pour tout vray, ce m'aist[5] dieux,
Qu'autre de luy jamais amer ne vueil.
Plus de moy[6].

LA TANNÉE[7].

Vostre chançon me semble bonne
Et est bien selon vostre cas;
Pour bien faire, le loz vous donne;
Mais toutes voies n'avez-vous pas
Le cueur par[8] amours si au bas
Que vous en monstrez le semblant;
Tous voz ennuys ne sont qu'esbas
Envers ceulx que voys assemblant[9].

Raportons-nous-en à raison,
Ou que nostre debat se cèle;

1. Manque dans A et B.
2. B : le craint bien tout.
3. B : Je congnois bien qu'il est très mal content.
4. E : son. — 5. E : sur mes.
6. Ce dernier couplet manque dans C, D.
7. Cette indication ne se trouve que dans A.
8. A : pour. — 9. B : Qui me sont comblant.

Prenons deux femmes de maison[1] ;
Trop soustenez vostre querelle.
Quant est à moy, je choysy celle
Qui est duchesse d'Orléans[2] ;
De mon droit me soubzmetz à elle
Plus qu'à tous les juges[3] anciens.

LA NOIRE.

Pour soustenir vray vostre tiltre,
Je croy que plus dame de bien
N'eussiez sceu choisir pour arbitre ;
En faveur ne jugera rien.
Or, de ma part je[4] vueil très bien,
Pour juger ma douleur extresme,
Et pour tenir le party mien,
Sa seur, contesse d'Angoulesme[5].

LA TANNÉE.

Autreffoiz ung debat pareil
Je viz devant elle debbatre,
Et y estoient en ce conseil
Des autres dames trois ou quatre ;
Allons ung jour vers là esbatre,
Et leur devisons tout le fait,
Je suis lasse de m'y combattre ;
Pour Dieu, que mon conseil soit fait !

LA NOIRE.

Allons-y, sans plus longue actente :

1. C et D : renom.
2. E : Qui a son cueur en telz lyans.
3. A : que à autre. — 4. C, D : Or de ma partie.
5. E : Mais que je ne faille à mon esme.

Ce sont dames de saige affaire.
Quant est de moy, je suis contente
Si le jugement vueillent faire;
Mais il fauldra[1] celer et taire
Que le cas nous soit advenu,
Combien que savez le contraire,
Veu le debat qu'avons tenu.

LA TANNÉE.

C'est bien dit, tenons ceste voye
Devant elles, à ma requeste,
Affin que personne ne voye
Pour quoy nous faisons ceste enqueste
Ne que nous avons à la teste[2]
Qui folie fait et la congnoist[3]
En la fin en demeure beste
Pour la faulte[4] qu'il recongnoist.

LA NOIRE.

Pour la nouvellete saison,
Qui est verdoyante et jolye,
Yssons hors de ceste maison,
Où n'avons que merencolie,
Et allons faire chère lye.
Les dames noz cas jugeront;
Plus en parler n'est que folie;
J'advoue ce qu'ilz en feront.

1. B : il faut tout.
2. C, D, E : Ne ce que nous avons en queste.
3. La dit, la confesse.
4. B : fest

L'ACTEUR.

Lors les amantes se levèrent,
Et à leur debbat prindrent[1] fin;
En mon embusche me laissèrent
Et allèrent vers le jardin;
Depuis par ung couvert chemin
Vins où je faisoye mansion[2];
Là trouvay encre[3] et parchemin
Pour mectre mon entencion.

Sy ay descripte la merveille
Tout au plus près de leur vouloir,
Et comment chacune traveille
Pour son malheureux cas douloir,
Et puis en fin, pour mieulx valoir,
Portay aux dames le debat.
Qui m'en veult mal ne[4] peult chaloir;
Je n'y pense qu'en tout esbat.

Explicit[5].

1. B : misrent.
2. C, D : faisoyent mansion.
3. A : ancre. B : enque.
4. A : Qui mal me veult n'en.
5. B : Cy fine le Debat de la Noire et de la Tasnée.





La grant Malice des femmes[1].

Jhesuchrist, qui tant ayma
Les siens, qui d'enfer getta,
Et de son sang les rachepta,
Soit à ce mien commencement
Et me doint bon achevement.

Toy qui lis dedans ce livre,
Fais que de femmes te delivres.

1. Cette pièce, dont M. Cigongne possède un exemplaire, est un in-8 goth. de 8 feuillets, sous les signatures A-B, 22 lignes à la page. — Nous avons déjà remarqué, à propos des *Présomptions des femmes mondaines*, empruntées à Coquillart, combien les imprimeurs hésitoient peu à mettre n'importe quoi sous un titre piquant et bon pour la vente. Ici la tromperie est plus grossière encore. C'est un ramassis de vers pris au hasard dans le *Matheolus* et même dans le *Rebours*; tantôt c'est le titre d'un chapitre qui forme en général quatre vers commencés par *comment*, tantôt une bribe du texte prise n'importe où et sans souci de la rime. Ceux qui voudront parcourir le *Matheolus* verront la vérité de cette assertion. Les chapitres en petits vers n'y sont pas, mais on les trouvera, et en plus grand

Si tu veois leurs opinions,
Leurs meurs et leurs condicions,
Que je diray, si j'ay licence,
Bien croy que par juste sentence
Devers ma partie sauras
Et par droit les condempneras.

Excuser me veulx en mes dictz
Que des bonnes point ne mesditz.
Je n'ay voulenté de mesdire,

nombre, dans une leçon meilleure de cette *Malice des femmes* donnée par la *Nef des princes et des batailles de noblesse* de Robert de Balsat, qui est suivie de toutes sortes de pièces attribuées à Symphorien Champier, et imprimée chez Guillaume Balsarin de Lyon en 1502. Page xlv verso à xlvii recto, on y trouve notre pièce ainsi intitulée : « Cy commence ung petit livre intitulé *De la Malice des femmes*, lequel a esté recueilly de Matheolus et aultres qui ont prins plaisir à en mesdire par affection desordonnée, lequel est cy conté, non pour mesdire, mais par doctrine, pour esviter aux inconvenients qui peuvent advenir par femmes, par quoy, s'il y a aulcuns motz qui soyent desplaisans ou mordans, soyent attribués au bigame Matheolus. » Notre pièce, qui est la même, ne vient cependant pas directement de ce volume, car en les comparant on trouve que chacune a des vers de plus et des vers de moins que l'autre. Devant un texte de ce genre il n'y avoit rien à faire, et je lui laisse toutes ses incorrections; mais je devois à la fois en signaler le plagiat, et donner néanmoins la pièce, pour que son titre ne manquât pas à cette collection. M. Brunet, tome 3, p. 247, a remarqué que cette pièce avoit été réimprimée plusieurs fois à la suite de la farce de *Martin Bâton*.

J'ayme trop mieulx à moy desdire
Qu'estre hay pour fol langaige.
Dieu le scet et le tiens pour haige
Qu'envers femmes je n'ay haine
Ne riens je ne dis par attaine,
Fors pour mon propos colorer.
On ne porroit trop honnorer
Les bonnes et les vertueuses.
S'aulcunes en y a crueuses,
Qui vient de leur cruaulté,
Et aultres hantent loyaulté
Que à mal faire ne souffreroyent
Ne vilain cas n'endureroyent;
Mieulx aymeroient à morir
Que nul deshonneur encourir,
Si je mens, je veulx qu'on me batte.
Il convient que je translate,
Que je die ou que je me taise.
Pour ce supply qui ne desplaise
Si de tout suis recordant
Aulcuns motz qui soyent mordans,
Car de moy ne procède mie
Une parolle ne demie
Qui ne soit trouvée aux histoires
Et ès anciens memoires.

Les filles Lot aussi pechèrent,
Avecques leur père couchèrent;
De vin le vont tant abrevé
Que en la fin soit enyvré.
Le vin si fort le surmonta
Que sur ses deux filles monta;

Par ses filles fust assailly
Disant : « Le monde est failly ;
Si tu n'es assis laict expert
Tout le monde annuyt se pert. »
Se mirent à jeu avec son père,
Si fist Bi[b]lis avec son frère,
A poine m'en porroye-je taire.
Canacé jeut avec Motaire ;
Son frère charnellement receut
Par luxure qui la déceut
Hedie [Phèdre], fille du roy de Crète,
Ne fut pas en amours discrète ;
Elle ayma d'amour illicite ;
Espose [esprise] fut pour Hipolite,
Filz de son mary Theseus.
Comment Philis d'amour enprinse
Se pendit pour sa paillardise,
Car trop demeuroit son amy ;
Tard l'eusse faict pour son mary.
Comment Dido, qui estoit roine,
Par Luxure vint à ruine,
S'occist de sa propre espée
Qu'estoit à son amy Enée.
Mieulx luy vaulsist jamais estre née.
Comment Calfurne son procès
Plaideoit à la court des excès,
Et, après son tort, pour refuge,
Alla monstrer son qul au juge.
Comment Pasiphé fist son père
Morir en très grant vitupère ;
Pour sa luxure manifeste
Elle luy fist coupper la teste.

Paris fuma,
Puis s'aluma
D'amour soubdaine;
Sa nef arma;
Tant escuma
Que print Heleine,
De beaulté pleine,
Dont clamour vaine
La cité de Troye enflamma;
Mieulx luy vaulsist en malle estraine
Avoir tremblé fiebvre quartaine
De tant ayme[r] ce qu'il ayma.

De Candalès
Et d'Herculès
La mort recite
Les grans excès
Que pour penser [pourpense?] femme maul-
L'on en despite [dicte
Femme escondite.
De rechef si sçavoir voulez,
Regardez la mort d'Ypolite,
Et comment Joseph en Egipte,
En prison fut moult desolez.

Tarquin l'enfant[1],
Fort triumphant,
Par sa noblesse
Nul redoubtant
S'efforsa tant
Qui print Lucresse;

1. Singulière épithète pour Tarquin le Superbe.

Quant fut oppresse,
Tost fut mestresse.
Vengence, que Tarquin le grant
Chasse de Romme en telle presse,
Que faveur, armes, ne richesses,
Ne luy sceurent porter garant.

Voyès à table
Fort lamentable [1]
De Piramus,
L'estat immuable
Et impietable
De Priamus.
Regardez plus,
De Troillus
Et de Hector, chevalier notable,
La mort, et de Deiphebus,
Qui par ung amour plein d'abus
Furent mis en fin miserable.

De femme fine
Tost en ruine
L'estat viendra,
Et qui s'encline
A sa doctrine,
Mal luy prendra,
Et l'on porra,
Veoir qui vouldra,

1. Imp. :

Voyés à la table
Fort mentable.

Il faut lire :

Voyés la fable, etc.

Lire la mort de Mélusine
L'occasion Clometra,
Les serpens de Cleopatra,
La mort Semiramis tant digne.

Saincte escripture,
Loy de nature
Donne à congnoistre
Que par droicture
L'homme a figure
D'estre le maistre ;
Mais s'il veult estre
Mis à senestre
Pour servir femme et il endure,
C'est raison qu'on le maine pestre ;
La teste [de]dans ung chevestre,
Comme une beste, à la verdure.

Du premier hom
L'istoire a nom,
Qui est bien ample.
Du fort Sanson,
De Salomon
Qui fist le temple
Si dur exemple,
Que de tout remembre.
Voire des gens de si grant nom,
Je n'ay voine, sursil, ne tremple[1]
Qui de grant tremeur ne remple
Doubtant d'avoir ung tel renom.

1. C'est-à-dire : veine, sourcil, ni tempe.

En brief te diray de femme la vie,
Et lirons de la mort Urie,
Pour Belsabé sa mulier.
David la vit bien despoiller
Et laver en une fontaine.
Elle fut de grand beaulté plaine,
Le roy David la convoita;
Vers Urie tant exploita,
En la mort machina par lettre.
Joab elle fist à la mort mestre
Par le commandement de David;
Ce fut mal faict, car Dieu le vit
Quand puis espousa Belsabée.
Sire, ne sçay, si m'aist Dieu,
Laquelle de ces deulx vault le mieulx,
Ou la femme luxurieuse,
Ou la mulier injurieuse.
On(t) voit que femme qui fornique
Veult faire à son mary la nique;
Bien le sut tirer et flater
Et applainer et grater,
Et en decepvant par coustume
Le blandist et oste la plume.
Ung vaillant acteur nous recite
Que femme qui mary despite
Et de luy ne tient point de compte,
Vault pis et est plus felonnesse
Que n'est tigre ne leonnesse.
Pour ce vela des femmes la malice
Comme les anciens le te recite.
Micheas dit : Garde la bouche
Vers celle qui avec toy couche,

Garde bien quant elle t'embrasse,
Que chose[r] qui à celer face
Ne luy soit jà par toy nommée.
Aussi le dit bien Ptolomée
En Almageste, son beau livre :
Homme qui saigement se fainct
A ce que sa langue refrainct.
Escouste et soyes mes oyans,
Bien ay leu ce que vous preuve
Que les femme cy que l'on treuve
Deçeurent tous les grans du monde;
Je ay raison, sur quoy je me fonde;
Si les plus grans sont deceuz,
Dont sont sur les menuz cheuz.
L'on dit si communement, ou mentz,
Que le plus grant emporte le moins
Qui furent les plus grans seigneurs
Qui ouyrent parler des meilleurs,
De Salomon et d'Aristote,
Ce ne leur vault une escharbote,
Senz, ne richesse, ne raison,
Tous furent mis hors de saison;
Par femmes furent surmontés,
Deçeuz, vaincus et affolés.
Par quoy vient maulx? pour pallardise,
Car chascun veult faire à sa guise,
Qui pour amour s'emblissent
Et mes propos desobeissent.
Pour femmes sortent maintes guerres
Et omicides en maintes terres,
Et les compaignons sont entretués
Pour paillardes et puttes mariées.

Il n'est pas de dix guerres une
Comme l'on sçait chascun et chascune
Qui par femme ne se commence,
Et par leurs mauvaises semences.
C'est le commencement de tout ouvrage,
Tout mal en vient et toute rage;
Plus point aigrement que serpent :
Nul n'en point que après repent.
Se ta femme par aventure
Ne peult avoir à nourriture
Enfans par toy concepvoir,
Elle te vouldra decepvoir,
Ainsi que pour enchantement,
Et si vendra et donnera
Et tous tes biens desheritera.
Las! qui prent femme par amour
Après en fault mainte clamour,
Et tristesse et male adventure,
Car par la chaleur de luxure
Ne te doibt faire compaignie,
Lors pour cause d'avoir lignée
Et pour soy et pour serment,
Et se ses droictz trop asprement
Poignent les gens en mariage,
Je dis que tu n'es[1] pas trop saige,
Car Dieu l'ait[2] autant comme usure
Ceulx qui se couplent par luxure.
Pour bon exemple en avez arre
Comme tous les sept maris de Sarre;

1. Imp. : ne.
2. C'est-à-dire : *hait*.

Le diable ung et l'autre frappa;
Mais Thobie en echappa,
Qui se maria chastement
Et se gouverna honnestement.
Mainte femme est par dehors belle
Qui par dedans n'est mie telle,
Car beaucoup de vices la laidist,
Comme icy dedans vous ay dist.
Hors de sens est et enraigé
Homme qui est encouraigé
D'espouser femme pour beaulté
Qui doibt noier en loyaulté.
Comme une fiebvre defface
De belle femme vis et face,
Et ne dure que certain temps;
Ainsi comme la fleur des champs
Perdent beaulté en petit d'heure
Quant son[t] attaintes de froidure;
Pluyes ou tempeste les casse;
La beaulté de femme toust passe.
Certes, homme n'est mie saige
Qui veult belle femme garder
Puis qu'elle se veult paindre et farder.
Ung homme vieil l'appellera,
Par faconde la flatera,
Et Hector pour sa druerie
Monstra sa chevalerie.
Le riche pour s'amour avoir
Et Narcisus entour ira,
Pour sa beaulté s'enyvrera;
Chascun mettra peine à la prendre,
Dont par assault la convient rendre.

Qui auroit tous les jours de rente
Dix escuz fust pour les despendre
Et qu'à une femme s'abvisa
Il n'auroit guère de reliqua,
Car une femme ung cy ella
Que d'ung homme bien tirera
D'or et d'argent tant qu'elle pourra,
Et puis quant plus rien n'y aura
De son paillard se trufera.
Femme de vestement parée,
A ung fumier est comparée
Qui de neige fait couverture :
Au descouvrir appert l'ordure.

Matheolus.

Raige n'est de si chaulde flamme
Qui estraigne chaleur de femme;
Plus aspre, plus fort est leur raige
Que n'est tempeste ny oraige.
Femme qui veult souvent aller
Aux jeulx saulter et danser,
Ne peust estre longuement caste,
Car Venus de trop près la haste;
Aussi ch'en la bonne cité
Alloit à la festivité
Une jouvencelle benigne
Par son nom fust nommée Digne,
Fille de Jacob le patriarche;
Grans maulx en vindrent à la marche,
Car elle fust depucellée.
Quant la chose fust revellée

A Jacob et à son lignaige,
Il en advint si grant dommaige
Que la cité ils abatirent
tous les citoyens occirent.
Qui prent femme pour ses deniers
Et pour les biens de ses greniers
Ne pour la richesse briefment,
Je dis qu'il pesche très griefment
Contre les lois de mariages,
Qui ne furent pas par les saiges
Estably pour telle besoigne;
Caton nous dit bel exemplaire :
Ne prens pas femme pour donnaire;
On ne peult souffrir riche femme:
Chascun jour à prix et à dragme
Vouldra ses richesses nombrer,
Il se faict mauvais à umbrer
Dessoubz umbre de ce reproche,
Car quant on lieve et quant on couche
Pour noise mouvoir tensera
Et son pouvoir reprochera,
Disant : « Si ne m'ussiez espouse,
En pouvreté estiés tombé,
Mais les biens que vous ay apporté
Vous ont en richesse bonté, etc.
L'on voit bien que au temps present
Il y aura ung homme de bien
Qui prendra une fille en mariage;
Il pensera qu'elle soyt bien saige
Et que soye fille pucelle,
A tout le moins sera fumelle.
on homme qui sera sage

Vouldra entendre à son mesnage;
Cuydant remonstre[r] à sa femme,
Incontinent elle luy dira blasme
Disant : « Je ne prens point plaisir
En ce vieu veillard rassotyr. »
Pour ce l'on voit que maintenant
La malice des femmes vont criant,
Dont à l'imprimeur debvez pardonner,
Car aux livres des anciens l'a trouver.

Si finist la Malice des femmes
Qu'est imprimé nouvellement,
Et vous jure par mon serment
Que plaisir leur devez faire souvent
Pour avoir de la chemise le vent
Et me reprenez si je ment.





Les Merveilles du monde selon le temps qui court, une ballade Francisque, et une autre ballade de l'esperance des Henouyers[1].

Ballade.

Puisque chascun est remply de malice,
Puisqu'en servans n'a plus d'obeys-
sance, [lice,
Puisque chascun ne quiert fors que ma-
Puisque les femmes n'ont plus de contenance,
Puisque villains sont gentilz par finance,
Puisque les hommes sont priez par pucelles,
Puisque l'on va querir guerres mortelles,
Puisque pour bien on a honte et reprouche,
Puisqu'à filles mères sont maquerelles,
L'Entechrist vient, la fin du monde approche.

1. In-8 goth. de 4 ff. de 26 lignes à la page. Le titre est encadré; un bois d'une foule qui paroît supplier le ciel. Au verso du titre le bois d'un religieux assis à un pupitre. Au dernier verso un bois plus grand d'un homme tête nue parlant à un roi debout; derrière chacun d'eux on aperçoit deux personnages.

Puisque faveur est en lieu de justice,
Puisque rigueur est en lieu de science,
Puisqu'au commun n'y a plus de pollice,
Puisqu'en prelatz n'a plus de sapience,
Puisqu'en marchans n'a plus de conscience,
Puisque tout va ainsi que par escuelles,
Puisqu'en habitz on quiert façons nouvelles,
Puisque personne plus de Dieu ne s'aprouche,
Puisque femmes descouvrent leurs mamelles,
L'Entechrist vient, la fin du monde approche.

Puisqu'à nos clercz on baille beneffices,
Puisque chascun [si] veult voller sans elles,
Puisque chascun veult user de vengeance,
Puisque tout homme est honoré par vice,
Puisque flateurs ont en court audience,
Puisqu'on achète sans payer, à créance,
Puisqu'on cuide par l'air voler sans elles,
Puisque femmes sont à leurs mariz rebelles,
Puisque chascun a la main toute croche,
Puisqu'en demaine falasses et cautelles,
L'Entechrist vient, la fin du monde approche.

Ballade Francisque.



encontré soit de bestes feu gectans
Que Jason vit querant la toyson d'or,
Ou transmué d'homme en beste sept ans
Ainsi que fut Nabugodosor,

Ou peste il ait, ou guerre aussi villaine
Que les Troyens pour la prinse d'Helaine,
Ou avallé soit avec Tantalus
Et Proserpine aux infernaulx pallus,
Ou plus que Job soit en griefve souffrance,
Tenant prison en la court Dedalus,
Qui mal vouldroit au royaulme de France.

Quatre mois soit en ung vivier chantant
La teste au fons ainsi que le butor,
Ou au grant Turc vendu deniers contant
Pour estre mys au hernoys comme un tor[1];
Ou trente ans soit comme fut Magdaleine,
Sans drap vestir de linge ne de layne;
Ou soit noyé comme fut Narcisus,
Ou aux cheveulx comme Absalon pendus,
Ou comme Judas fut par desesperance,
Ou puist perir comme Simon Magus,
Qui vouldroit mal au royaulme de France.

Doresnavant puist revenir le temps,
C'est qu'on luy coule au ventre son tresor,
Ou qu'il soit mis entre meulles flotans
En ung moulin comme fut saint Victor,
Ou transglouty à la mer sans alayne
Comme Jonas au ventre à la ballaine,
Ou soit privé de la clarté Phebus,
Des biens June et du soulas Venus,
Et du dieu Mars soit pugny à oultrance,
Ainsi que fut le roy Sardanapalus,
Qui mal vouldroit au royaume de France.

1. Comme un taureau; l'imprimé a *ut tor*.

Prince, porté soit des clers Eolus[1]
En la forest où domine Glocus,
Et soit privé de paix et d'esperance,
Car cil n'est digne de posseder vertus,
Qui mal vouldroit au royaulme de France.

Aultre ballade de l'esperance des Henouyers.



O Jesucrist, le doulx vray plasmateur,
Qui pour humains as souffert passion,
Je te suply, mon Dieu, mon redempteur,
Des Henouyers avoir compassion,
Et les garder de la division
Du roy Françoys, père d'humilité,
Et que sur eulx n'ayent quelque autorité
Les Espaignolz par perverse falace;
Envoye leur la paix par charité;
Je te requiers par ta benignité
Que Henoyers ayent des Françoys la grace.

Si Henouyers ont esté detracteurs
Par leur orgueil, ire ou presumption,
Je te requiers que soys mediateur,
Que des François ayent l'adjunction;
Preserve-les de l'indignation,
Quoy que souvent ilz aient bien merité;
Eslargis leur amour et charité,

1. Par les vents serviteurs d'Eole.

Misericorde, en leur donnant ta grace,
Et, quant viendra à la necessité,
Donne à ton peuple telle securité
Que Henoyers ayent des Françoys la grace.

Tu as voulu estre humain viateur
Pour recouvrer humaine nation,
Ne pren pas garde aux faictz de l'Empereur,
Dont Henoyers ont persecution;
Tu voys present leur bonne affection,
Que l'empereur est par eulx debouté;
Si te plaist, roy, leur donner liberté,
Ce que peulx bien, s'il te plaist, de ta grace,
Tout temps seront de ton affinité;
Je te suply en toute humilité
Que Henoyers ayent des Françoys la grace.

Prince Jhesus, unique en Trinité
Vueilles donner, par ta benignité,
Paix et pardon, et toute guerre efface
Aux Henouyers plains d'immondicité,
Si qu'en passant de mort l'extremité,
Que Henoyers ayent des Françoys la grace.

Finis.

FIN DU TOME CINQUIÈME.





TABLE DES PIÈCES

CONTENUES DANS CE VOLUME.





